LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 14 — …NIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 JUILLET 1968 — PRIX 10c

Les fondateurs de l'Ouest avant Lord Selkirk et Monseigneur Provencher

par HENRY LANE

Pourquoi MM. les abbés Provencher et Dumoulin sont-ils venus établir une mission à Saint-Boniface plutôt qu'ailleurs? Pourquoi Lord Selkirk, qui venait de fonder une colonie d'Ecossais sur les bords de la Rivière Rouge, demanda-t-il à Mgr Plessis de lui envoyer des missionnaires de langue française? Pour trouver la réponse, il faut remonter aux temps de Louis XIV et de Louis XV et se situer à cette époque.

Il est presque impossible aujourd'hui, lorsque nous sillonnons le pays à toute allure, où les villes avec leurs gratte-ciel qui silhouettent l'horizon, où les rails s'entrecroisent et les avions survolent lacs, montagnes et prairies, de s'imaginer ce vaste pays sans rien de tout ce que l'on y voit; il n'y avait alors que troupeaux de buffles et des tribus indiennes qui les suivaient selon les saisons. Et cependant, il y a à peine 300 ans, tout ce pays à l'ouest des Grands Lacs était indiqué sur les cartes comme "terres inconnues".

L'Amérique de Chateaubriand et de Gustave Lanctot

Chateaubriand dans Atala nous dit: "La France possédait autrefois dans l'Amérique un vaste empire qui s'étendait depuis le Labrador jusqu'aux Florides et depuis le rivage de l'Atlantique jusqu'aux lacs les plus reculés du Haut-Canada." Gustave Lanctot nous rappelle ce temps dans le texte suivant: "Simultanément, amorcées depuis les débuts, se poursuivent les grandes explorations des Français en Amérique. Devant eux vers le nord, le sud et l'ouest, s'étend tout un continent inconnu où s'enchevêtrent, autour des lacs immenses, d'innombrables rivières; pays de forêts dans l'est, de plaines à l'ouest, où de nombreuses peuplades indigènes vivent de chasse et de pêche. La colonie ne constitue encore qu'une bande de culture en marge du Saint-Laurent. La seule route est la rivière, le chemin qui circule, et la seule embarcation est le canot d'écorce. En hiver, le froid murant de glace les rivières pendant des mois, on doit marcher dans la neige, la raquette aux pieds. En toutes saisons, une fois Montréal dépassé, on perd contact avec les habitations, ce qui oblige de tout apporter et porter: armes, couvertures, provisions, ustensiles. Aux rapides, fort nombreux, qui coupent les rivières, il faut même charger le canot sur les épaules, comme aussi pour passer d'une rivière dans une autre. Les difficultés n'arrêtent pas l'élan aventurier de la race. Dès 1634, Nicolet visite le lac Michigan. Radisson pousse au-delà du lac Supérieur et, remontant vers le nord, touche peut-être à la baie d'Hudson, en 1662. Le canadien Louis Jolliet découvre, en 1673, le Mississipi, le père des eaux, le Meschacébé des Indiens, que le rouennais Cavelier de la Salle descend jusqu'au golfe du Mexique en 1682. Avant la fin du siècle, sur la moitié d'un continent vingt fois grand comme l'Europe, que lui ont conquis une poignée de colons, flotte le drapeau de la France coloniale.

"Mais l'oeuvre de la France demeurait impérissable en Amérique. Elle avait exploré et possédé presque tout un continent, ouvert à la civilisation huit des neuf provinces canadiennes et trente des quarante-huit Etats américains. Sans oppression ni superbe, dans un admirable esprit de haute humanité, elle avait apporté aux nations indigènes l'évangile de la foi, de l'égalité juridique et de la fraternité sociale. Indéracinable, elle avait jeté aux rives canadiennes la semence d'un peuple nouveau, 70,000 colons, qui forment aujourd'hui un groupe infrangible de six millions et demi d'hommes de langue et de tradition françaises. Le voyageur ne peut parcourir l'Amérique du Nord sans y rencontrer continuellement la trace de l'oeuvre de la France, qui reste l'un des plus captivants chapitres de l'histoire de ce continent."

Les fondateurs canadiens-français

Le nombre des villes américaines qui eurent des Français ou Canadiens français comme fondateurs est incroyable, et l'on y a conservé jusqu'à nos jours un bon nombre de vocables français. Au Canada, Radisson et Des Groseillers parcoururent le pays à l'ouest et au nord des Grands Lacs et d'Iberville fit retenir le verbe français sur les côtes de la Baie d'Hudson où il établit le fort Bourbon sur la rivière du même nom (aujourd'hui Nelson). Combien d'autres sont venus, seuls ou avec quelques compagnons, s'aventurant toujours plus loin, nous ne le saurons jamais; illustres inconnus, ils ont semé parmi les tribus indiennes quelques mots de français en leur enseignant quelques prières.

Nous nous retrouvons avec La Vérendrye au Lac Nipigon où l'indien Ochaga lui dessina, sur une écorce de bouleau, les lacs et rivières qui devaient le conduire vers la mer de l'ouest. Il établit les forts Saint-Pierre et Saint-Charles au Lac-des-Bois, les forts Maurepas, Bourbon, Dauphin, Rouge et la Reine dans ce qui est devenu le Manitoba. Les cartes géographiques s'enrichissent alors de noms tels que Lac-la-Plaine, Lac-la-Croix, Lac-des-Bois, Lac-du-Diable, et des indications telles que Bas-de-la-Rivière, les Grandes-Fourches, la Pointe-au-Sable, le Bois-Percé, la Prairie-à-Fourmie, la Prairie-de-la-Tête-de-Boeuf, la Petite-Montagne-de-Roche. Aujourd'hui nous avons encore Portage-la-Prairie, Lac-du-Bonnet, Ile-à-la-Crosse, Dauphin, Qu'Appelle, etc.

Puis vint la cession du Canada aux Anglais. La traite des fourrures continua avec de nouvelles compagnies anglaises, mais le personnel, les canotiers, les interprètes, les trappeurs furent tous des Canadiens français. Pourquoi? Parce qu'ils connaissaient le pays (les cartes étaient d'ailleurs écrites en français), leur courage et leur endurance étaient sans pareil et ils étaient les amis des indiens. Certains d'entre eux, voyageurs isolés depuis des années, avaient été attirés par la beauté des jeunes indiennes et fondèrent une nation nouvelle: la nation métisse.

Des colons avant Lord Selkirk

Nous entendons souvent raconter l'histoire des Selkirk's Settlers et ces récits nous laissent sous l'impression qu'il n'y avait personne ici avant leur arrivée. Tout en ne voulant pas minimiser l'apport de cette colonie naissante, il faut se rappeler qu'il y avait déjà, entre la Rivière Rouge et la côte du Pacifique, 2,500 à 3,000 personnes de langue française et qu'ici même dans les environs de Saint-Boniface, il y avait environ 300 personnes, ce qui explique pourquoi l'Acte de prise de possession de ces terres par Lord Selkirk fut lue en français, sur le côté est de la Rivière Rouge, tout près de l'emplacement actuel de la Basilique-Cathédrale de Saint-Boniface.

Déjà Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury y avaient installé leur famille et c'est grâce à eux et à tous les Métis que les colons de Selkirk purent survivre. D'ailleurs, des demandes avaient été faites même avant l'arrivée des colons de Selkirk, pour que des missionnaires fussent envoyés à la Rivière Rouge afin d'y apporter, avec les secours de la religion, les bienfaits de la civilisation.



Du 29 juin au 1er juillet, le 33e congrès national du Mouvement des Jeunes Travailleurs du Canada réunissait à Saint-Boniface près de 150 jeunes travailleurs représentant 21 fédérations du Mouvement des Jeunes Travailleurs dont: St-Boniface, Granby, Québec, Montréal, Victoriaville, Sherbrooke, Chicoutimi, Hauterive, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Ste-Anne, Bathurst, Valleyfield, Trois-Rivières, Lac St-Jean, Joliette, Mont-Laurier, Rimouski, Moncton, Sudbury, et la Centrale Nationale de Montréal. On remarquait aussi parmi les congressistes, Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull et président de la commission épiscopale de l'Action Catholique, les RR. PP. R. Poirier, O.M.I., et J. Lemay, O.M.I., aumôniers nationaux, et d'autres aumôniers diocésains. Ci-dessus, le groupe des congressistes lors d'une session plénière.

(Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

Congrès national de la J.O.C.

A Saint-Boniface, 150 jeunes travailleurs chrétiens définissent leur rôle

par Gérald Backeland

Le samedi 29 juin, 150 jeunes travailleurs du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba se sont réunis au Centre culturel de Saint-Boniface afin de voir si l'organisation de la J.O.C. remplissait son rôle dans la société canadienne. Ce congrès national de trois jours se proposait comme but de mettre en question les moyens et les structures du mouvement, d'évaluer le travail de l'an passé et de donner une nouvelle orientation au mouvement.

Interrogé comment un congrès des chefs pouvait transformer un mouvement aussi vaste, M. Hubert Gauthier, président de la Fédération manitobaine des Jeunes Tavailleurs, a souligné qu'on ne pouvait pas vraiment parler d'exécutif dans la J.O.C. "Le mouvement, a-t-il dit, est formé fondamentalement d'équipes de 4 à 5 personnes. Quand il existe plusieurs équipes, les directeurs d'équipes sont regroupés dans une section qui peut ensuite constituer une fédération. La fédération participe ensuite au plan national et enfin à l'organisation internationale. En somme, l'organisation est constituée de petites cellules. Un congrès national nous permet de réunir les différentes fédérations et de voir quel travail s'accomplit dans les sections et les équipes. Vu la structure du mouvement, il devient très facile de communiquer les recommandations aux différentes équipes. Le fait qu'on trouve à tous les niveaux des gens qui participent aux travaux d'équipes, rend efficace les décisions d'un tel congrès. Le congrès nait des besoins des équipes; prenant connaissance des problèmes des équipes, il peut mieux évaluer et diriger le travail du mouvement."

La fédération manitobaine compte en ce moment des sections à Saint-Boniface, au Précieux-Sang, à Saint-Norbert, à Winnipeg, à Sainte-Anne, à Somerset et à La Broquerie. Selon M. Gauthier, le premier rôle que doit remplir l'organisation, c'est de regrouper les jeunes travailleurs. "Ensuite, a-t-il continué, les jeunes travailleurs viennent à se connaître dans des rencontres sociales et dans les équipes d'animation sociale. Des cours de personnalité, d'éloquence, ainsi que des conférences peuvent aussi faire partie des programmes d'éducation."

Le jeune travailleur chrétien

Au cours du rapport des activités de l'an passé, M. Jacques Desbiens, membre du conseil national de la J.O.C., a défini ce qu'était le jeune travailleur chrétien. "On n'est plus des jeunes et on n'est pas encore des gens mariés. Nous sommes des jeunes travailleurs qui avons des droits à faire respecter et un rôle à jouer auprès des ouvriers... Nous sommes enfin des chrétiens parce que nous avons une vocation humaine à réaliser et une vocation chrétienne basée sur l'évangile, une vocation qui se veut d'abord personnelle et aussi collective, parce que nous sommes tous responsables de nos frères en tant que chrétiens."

☆ ☆ ☆

Carrefour '69

"Carrefour '69", c'est le titre que le Mouvement des Jeunes Travailleurs du Canada a donné au rassemblement de 10,000 jeunes travailleurs qu'il se propose de réaliser à Montréal en mai prochain.

Ce projet a été exposé aux 150 congressistes réunis au Centre culturel de St-Boniface où s'est terminé lundi dernier le 33e congrès national de la J.O.C.

Le Mouvement des Jeunes Travailleurs espère mettre en branle, dès l'automne prochain, un vaste programme par lequel il pourra atteindre 10,000 jeunes gens et jeunes filles, de tous les rangs du monde ouvrier canadien, qui consentiront à se rassembler à Montréal, en mai prochain, pour dire à une société "qui les oublie trop facilement" quelles sont leurs préoccupations, leurs situations, leurs aspirations, leurs désirs.

Ces jeunes travailleurs viendront déclarer à la face du monde en transformation qu'ils veulent prendre le temps d'être libres, de participer. Ils veulent qu'on tienne compte d'eux, ils veulent être responsables".

Ce travail s'accomplira par étapes ou temps forts qui serviront tout d'abord à sensibiliser les jeunes travailleurs déjà membres de la J.O.C. à une mentalité de militants, de "fondateurs". Selon les explications données au congrès, la préparation de ce Carrefour permettrait de consolider la vie des équipes actuelles, de les rendre plus dynamiques et plus engagées auprès de tous les jeunes travailleurs. Elle permettrait aussi de former de nouvelles équipes qui se chargeront de révéler aux jeunes travailleurs que les grandes valeurs chrétiennes leur sont accessibles.

Un des conférenciers du congrès a exprimé avec humour ce que représente d'audace ce projet ambitieux: "10,000 jeunes travailleurs, vous me direz que ce n'est pas beaucoup! Je le sais, mais il fallait commencer avec un minimum!"

☆ ☆ ☆

Des jeunes travailleurs décidés d'atteindre la masse

par Gérald Backeland

Les commentaires recueillis à la fin du 33ème Congrès national des jeunes travailleurs semblent témoigner que le congrès a atteint son but de restructuration et d'orientation nouvelle. Voici un échantillonnage de réflexions qui ont été faites à la veille du départ des jeunes travailleurs.

Jean-Claude Tétrault, Fédération de Montréal: "Au niveau de l'organisation, le congrès va nous permettre de rejoindre énormément la masse des travailleurs . . . On travaille par regroupement sous forme d'équipes, mais trop souvent il y avait une mentalité qui se développait au sein même du mouvement qui n'était pas nécessairement celle de la masse des travailleurs. Je crois que, dans ce congrès, nous avons pu trouver les moyens pour atteindre la masse sans dévier pourtant des buts fondamentaux du mouvement . . . Nous voulons par nos actions faire reconnaître la masse des jeunes travailleurs à la société, tout comme la masse des étudiants est déjà reconnue. Il y a si peu d'organisé pour les jeunes travailleurs, que nous nous fixons comme tâche de les aider à s'intégrer totalement dans la société."

Mgr P.-E. Charbonneau, évêque de Hull, observateur invité au Congrès et président de la commission épiscopale de l'Action catholique: "J'ai été frappé par l'enthousiasme et le sérieux chez les jeunes travailleurs. Je pense qu'on peut les considérer dans le Canada français comme la voix des jeunes travailleurs. Si on les considère dans l'Eglise, on peut dire que c'est la voix des jeunes travailleurs qui va inquiéter les autres jeunes travailleurs, et qui va aussi gêner la société adulte et les corps intermédiaires afin d'arriver à trouver des solutions aux problèmes des jeunes travailleurs."

Jacques Desbiens, secrétaire-

(Suite à la troisième page)

Le Cercle Molière acclamé à Montréal

Le samedi 23 juin dernier, le Cercle Molière de St-Boniface avait l'honneur de participer au Festival annuel de l'ACTA (Association Canadienne du Théâtre amateur), qui se tenait au Théâtre des 4 Sous à Montréal. Le Cercle Molière avait été choisi à cause de l'excellence de son spectacle Ionesco présenté à Saint-Boniface durant le mois de mars dernier.

La soirée du 23 juin fut mémorable pour le Cercle Molière. Les deux pièces en un acte, "Jacques ou la Soumission" et "Délire à deux", d'Eugène Ionesco ont remporté un vif succès auprès des spectateurs et des critiques, venus de tous les coins de la province de Québec et de l'Ontario. Le Théâtre des 4 Sous, qui contient 150 sièges, était rempli à capacité, si bien que de nombreux spectateurs

(Suite à la troisième page)

A Sainte-Agathe on croit que la centralisation scolaire s'impose

par Gérald Backeland

M. Lucien Saint-Vincent, directeur de l'école secondaire de Ste-Agathe, a souligné jeudi dernier, 27 juin, au cours d'une interview accordée à ce journal, qu'il était nécessaire de faire une centralisation à l'intérieur du présent système d'éducation si le niveau d'enseignement devait être maintenu.

Commentant la transformation prochaine de l'école secondaire de Ste-Agathe en école intermédiaire, M. Saint-Vincent croit que c'est le manque d'étudiants et la réduction des naissances dans les villages canadiens-français qui nécessitent de telles démarches. "Le nombre restreint d'étudiants, a-t-il dit, ne nous permet pas d'offrir toutes les options possibles." Il a aussi souligné que le manque d'étudiants ne permettait pas aux écoles d'obtenir les octrois nécessaires à maintenir un niveau supérieur de l'enseignement. "C'est un cercle vicieux, a-t-il ajouté; nous sommes limités parce qu'il nous manque les octrois et nous n'avons pas assez d'octrois parce qu'il nous manque les étudiants!"

Recommandations sans lendemain

L'an passé, le personnel enseignant de cette école soumettait aux commissaires de la division de la Rivière-Rouge un rapport sur la situation scolaire à Sainte-Agathe. L'étude recommandait de cesser les cours du niveau secondaire et proposait comme solution les choix suivants: soit donner le cours général à Sainte-Agathe et voir à ce que les étudiants intéressés au cours pré-universitaire le suivent dans une autre école; ou bien, maintenir la dixième année à Sainte-Agathe et envoyer les autres étudiants à Saint-Jean-Baptiste; ou, comme troisième choix, garder le cours académique à Sainte-Agathe et faire en sorte que les autres suivent leurs cours à Saint-Jean-Baptiste. Mais ces recommandations ne furent pas acceptées. "Cette année, continua M. Saint-Vincent, la Commission scolaire a demandé aux directeurs des écoles de Saint-Pierre, de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Agathe de présenter une étude sur la situation scolaire dans le District. Leur seule directive était d'examiner la possibilité d'une seule école pour tout le territoire. Cette directive avait été suggérée par le gouvernement. "Les directeurs, a souligné M. Saint-Vincent, ont recommandé une seule école dans la division et une fusion avec la division de la Rivière-Seine." La Commission scolaire n'a cependant pris aucune décision, sauf celle de fermer l'école secondaire de Sainte-Agathe et d'envoyer les étudiants à Saint-Pierre ou à Saint-Jean-Baptiste.

Un district de 7,000 étudiants

"Si nous exigeons que ces étudiants voyagent 25 milles par jour, il faut absolument, a souligné M. Saint-Vincent, conserver un niveau supérieur dans l'enseignement . . . Je suis convaincu que si nous n'avons pas une école ou une fusion avec la Rivière-Seine, cela sera impossible."

Une fusion avec la Rivière-Seine représenterait la formation d'un district scolaire de quelque 7,000 étudiants. Un tel nombre permettrait à la division de recevoir plus d'octrois. Avec plus d'octrois, la commission scolaire pourrait exiger de nouvelles méthodes d'enseignement telles que les laboratoires de langues et les métho-

(Suite à la sixième page)

NOTE

Le manque de temps nous empêche de publier cette semaine le compte rendu des réflexions que Mgr Paul-Emile Charbonneau et le R. P. Roger Poirier, O.M.I., ont adressées aux congressistes du 33e congrès national de la J.O.C. qui s'est terminé à St-Boniface, lundi dernier.

Le bilinguisme augmente la capacité intellectuelle

— le Dr Penfield

MONTREAL — Le succès d'un enseignement bilingue est assuré si cet enseignement se fait par la méthode directe à un moment où le cerveau de l'enfant "est prêt à accepter un cadre fondamental pour la langue maternelle et les langues secondaires, avec facilité".

Parlant à l'occasion de la fin de l'année scolaire à l'Ecole bilingue Notre-Dame de Sion, le Dr Wilder Penfield, directeur émérite de l'Institut neurologique de Montréal, a déclaré que l'individu qui a entendu un second ou même un troisième langage avant l'âge de six ans environ, établissait un cadre pour chaque langage dans l'hémisphère dominant de son cerveau et développait une remarquable technique subconsciente de commutation qui le branchait sur un langage à la fois. Plus tard, il peut à volonté ajouter à son vocabulaire dans n'importe quel des langages pour lequel un cadre a été établi, le faire aisément et sans accent gauche.

Un enfant entend sa langue maternelle pendant des mois avant de prononcer un seul mot. Quand il entend un autre langage, celui-ci ne colle pas et l'enfant entreprend immédiatement d'édifier un nouveau cadre. Quand il finit par parler ce second langage, tout se passe comme pour le premier.

L'enfant apprend directement, en entendant le langage. Les deux cadres s'excluent et l'enfant en vient à passer, de façon répétée, de l'un à l'autre. Les deux cadres ont une localisation générale dans l'aire linguistique de l'hémisphère dominant. Il en est de même pour l'apprentissage d'un troisième langage.

Le Dr Penfield a fait état de ses propres travaux, et d'autres études, menées en Afrique du Sud, pour conclure que les gens qui ont été bilingues tôt dans leur vie, ont une plus grande capacité intellectuelle ensuite que ceux qui ont eu une enfance unilingue. Cela même pour ceux qui auraient ensuite perdu l'usage de leur seconde langue, un usage qu'il leur est d'ailleurs plus facile qu'aux autres gens de récupérer.

(Suite à la troisième page)

Dates importantes des fêtes de Saint-Boniface les 14 et 16 juillet

M. Gérard Rémillard, coordonnateur des fêtes du 150e anniversaire de Saint-Boniface, annonce que les gens de Saint-Boniface seront fiers de la semaine du 14 au 21 juillet. C'est au cours de cette semaine (voir page 5) que le comité prévoit les événements les plus importants de cet anniversaire.

"Il faut remarquer, a dit M. Rémillard, que les gens peuvent et doivent participer à leur fête. Nous avons organisé la fête avec l'aide des Chevaliers de Colomb, des membres du clergé paroissial et des citoyens de la ville, mais il faut maintenant que toute la population se mêle aux activités de la fête". En plus du défilé du 14 juillet et de la représentation symbolique de l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin le 16 juillet, le comité a organisé des feux de joie, des danses dans les rues, un concours de pancartes et un tournoi de golf. D'autres événements qui ont rapport à la fête se dérouleront dans différentes parties de la ville et seront annoncés cette semaine.

A l'occasion des fêtes du 150e anniversaire

BIENVENUE À SAINT-BONIFACE

Ne manquez pas de lire notre numéro du 10 juillet

Place Provencher

Le vaste ensemble commercial, dont on vient de commencer la construction à Saint-Boniface, à l'angle du boulevard Provencher et de la rue Des Meurons, porterait le nom de "Place Ville Provencher".

L'idée de souligner ainsi l'origine française de la ville de Saint-Boniface est sans aucun doute admirable. D'autant plus d'ailleurs, qu'elle vient d'une entreprise anglophone qui aurait pu se contenter de suivre le courant et d'affubler son projet d'un titre grotesque et criard. On aime tant au Canada, même dans nos milieux francophones, camoufler son identité derrière des titres qui font "exotiques"! On croit que ça paye!

Si nous admirons les intentions de cette entreprise, nous ne pourrions en dire autant de leur connaissance du français. C'est pourquoi nous nous permettons de leur suggérer de laisser tomber le mot "ville" et de se contenter de nommer leur centre commercial: "Place Provencher". Ce serait beaucoup plus simple et plus logique.

En effet, pourquoi parlerait-on de ville quand il ne s'agit que d'un vaste espace, bref, d'une place où l'on a groupé divers édifices commerciaux? Certains voudraient peut-être objecter que Montréal a bien sa "Place Ville-Marie". Qu'ils nous permettent de leur faire remarquer que dans l'expression "Place Ville-Marie", le terme composé "Ville-Marie" a été emprunté à l'histoire — il désignait autrefois ce qui est devenu Montréal — pour servir de qualificatif au nom "place". Tandis que dans le cas du nouveau centre commercial de Saint-Boniface, c'est le nom "Provencher" tout court qu'on emprunte à l'histoire pour servir de titre à cette nouvelle "place" commerciale.

Donc, que l'on se contente de dire tout simplement "Place Provencher" et l'on aura donné satisfaction, à la fois, à la langue et à l'histoire.

☆ ☆ ☆

Où est le vrai problème?

Plus l'on s'arrête à réfléchir sur les diverses attitudes qui se sont manifestées chez les Franco-manitobains pendant et depuis le Rallye, plus il semble que le fond du problème réside bien au-delà des faiblesses économiques, culturelles ou politiques des nôtres.

Bien sûr, ces faiblesses sont réelles, mais, chose curieuse, ce ne sont pas nécessairement les moins nantis et les plus ignorants qui, parmi les nôtres, semblent les plus hésitants à faire avancer le groupe, en brandissant des épouvantails tels que: "il ne faut pas être fanatique!", "il ne faut pas s'enfermer dans un ghetto!", "le français n'aide pas à gagner sa vie dans l'Ouest!" et bien d'autres du genre.

Il est facile de camoufler sa peur de l'engagement derrière toutes sortes d'arguments matérialistes. L'attentisme et le conservatisme sont autant de formules sous lesquelles on peut s'enfouir doucement, dans une quiétude béate où la personnalité s'étiole, où l'identité personnelle ou nationale suffoque sans douleur.

Mais heureusement, après 360 ans de vie française et 101 de régime confédératif, il y a encore au Canada et au Manitoba des hommes d'audace prêts à relever le défi de l'avenir et désireux de s'épanouir comme Franco-manitobains au "coeur du continent".

Plus on trouvera de ces gens dans les postes de commande et dans les cadres de notre administration tant scolaire que municipale, moins on aura de piétinement et mieux on réalisera un Manitoba et un Canada forts, vigoureux, dynamiques, où les deux langues et les deux cultures principales, — dans notre cas, la langue et la culture françaises plus particulièrement, — rayonneront sans être constamment soumises aux honteux marchandages des pusillanimes et des manipulateurs d'opinions.

J.-P. A.

Bloc-notes sur le Rallye

par Gérald Backeland

L'élection de la commission des Dix est terminée. Les résultats seront publiés dans quelques jours.

Une réunion a été organisée à Sainte-Agathe au cours de laquelle un compte-rendu du Rallye a été donné aux gens de l'endroit. Un comité d'éducation qui étudiera les problèmes scolaires locaux à déjà été mis sur pied. En outre, les gens de Ste-Agathe ont formé un comité de Chambre de Commerce afin de voir la possibilité de faire accroitre l'industrie locale.

A Saint-Jean-Baptiste, Mme Raymond Lavallée, déléguée de la L.F.C. au Rallye, aimerait voir la commission des Dix organiser un programme d'animation sociale. Mme Lavallée a souligné au cours d'une interview que le Rallye à St-Jean-Baptiste demeure le mouvement des délégués qui ont assisté aux réunions. "Si tous les gens avaient assisté, a-t-elle dit, ils connaitraient l'importance du Rallye." Mme Lavallée, qui est favorable au projet d'écoles unilingues, a fait quelques commentaires sur le caractère canadien-français. "Quand on veut quelque chose d'impossible, a-t-elle dit en terminant, on y tient, mais quand on peut le faire, on y tient moins!"

Le maire de Saint-Jean-Baptiste, M. Arthur Vermette, affirmait jeudi dernier que la dernière résolution du Rallye sur les écoles unilingues avait peut-être été prise trop rapidement. "Ce n'est pas assez, a-t-il continué, que les adultes prennent les décisions. Ce sont les jeunes qui continueront l'action. S'ils ne veulent pas parler le français, ça ne vaut pas la peine de se débattre!"

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Encore une autre?

Chaque année, à cette époque, la Croix-Rouge s'applique de tous ses moyens à rappeler à tous la sécurité aquatique. La grande oeuvre de la Croix-Rouge, c'est de sauver des vies, que ce soit par le moyen de transfusions de sang, de secours aux sinistrés ou de l'enseignement de la natation aux jeunes.

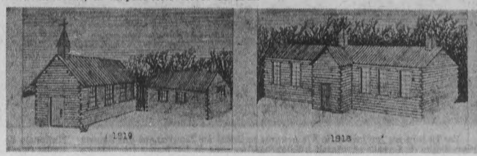
Nous aussi sommes en cause. C'est nous qui devons, dans nos colonnes, faire rapport du carnage sur nos routes et des noyades qui surviennent au cours de l'été. C'est une tâche particulièrement pénible et nous sommes encore à nous demander que faire pour que le public prenne conscience à la fois du danger et des mesures de sécurité.

Tout ce que nous pouvons faire c'est de vous demander jusqu'à quel point la sécurité aquatique importe à votre bien-être et à celui de votre famille. Il est plus que probable que vos vacances estivales vous amèneront près de l'eau. Le cas échéant, la chose vous concerne vraiment, vous, votre famille et nombre de personnes que vous ne connaissez peut-être même pas.

Nous vous demandons tout simplement d'étirer un peu la semaine de la sécurité aquatique de la Croix-Rouge afin qu'elle englobe toute la saison d'été.



Il y a près de 150 ans, trois ans après l'arrivée de l'abbé Norbert Provencher, Saint-Boniface et Winnipeg se résumaient à fort peu de choses comme en fait foi cette aquarelle d'une scène d'hiver (décembre 1821) par le jeune artiste suisse P. Rindisbacher. On peut voir, au premier plan, l'embouchure de la rivière Assiniboine; sur la pointe, un petit fort du nom prétentieux de Fort Gibraltar; au centre, sur l'autre rive de la rivière Rouge, l'église construite en 1819 par l'abbé Provencher avec, à ses côtés, le presbytère ou futur évêché érigé en 1821; à l'extrême droite, la chapelle-école élevée en 1818.



Ces deux dessins sont des agrandissements, par un arpenteur de l'époque, des détails contenus dans l'aquarelle reproduite ci-dessus. A gauche, la première église de St-Boniface et le premier presbytère-évêché; à droite, la chapelle-école de 1818 qui devait devenir plus tard le Collège de St-Boniface. Inutile de souligner la simplicité et la pauvreté des débuts de la ville-cathédrale. (Photos Archives de la Société historique de St-Boniface)

Famille et profession

N.D.L.R. — Nous empruntons au journal du mouvement coopératif, "Ensemble", ce commentaire sur le dilemne qui se présente à tout professionnel qui veut à la fois bien servir sa famille et sa profession.

Je veux aborder un problème qui, sans être propre au mouvement coopératif, se pose à un moment donné pour presque tout notre personnel permanent. Le problème consiste à concilier ses obligations d'époux et de père et les obligations de coopérateur professionnel occupant telle ou telle fonction dans le mouvement.

On entend souvent les coopérateurs nous dire que les longues heures, les multiples voyages et la pression à laquelle ils se soumettent créent des situations familiales difficiles. En somme, comme beaucoup d'hommes modernes, ils se posent la question suivante: "Jusqu'à quel point mon épouse, mes enfants et ma santé doivent-ils payer la note de mon succès professionnel?" Il serait téméraire d'affirmer qu'une question aussi difficile et complexe trouvera une solution magique par l'application d'une recette passe-partout. La question implique des relations humaines trop intimes et trop complexes pour appeler une solution simpliste. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de réflexions sont possibles.

Un nouveau problème

Sous plusieurs aspects, ce problème est nouveau. Il découle largement du phénomène de l'urbanisation. En effet, au moment où la majorité de la population était rurale, le milieu de travail et le milieu de vie étaient identiques. Le père était sans cesse présent. Bien plus, toute la famille était associée aux divers travaux de la ferme de laquelle on tirait la subsistance. Dans un tel contexte il était vrai que l'homme gagnait sa vie. En s'urbanisant, l'homme a cessé de gagner sa vie; il a commencé de gagner de l'argent avec lequel il achète ce dont il a besoin pour vivre. Dans la société industrielle moderne, le milieu familial et le milieu de travail sont complètement dissociés. L'obtention d'un bon salaire devient synonyme de succès. Les exigences de la vie moderne, les progrès techniques et la publicité attisent les appétits au point que le bon père de famille semble être celui qui satisfait le plus les besoins matériels de sa famille. A tort ou à raison, l'ultime objectif consiste, semble-t-il, à donner le plus haut niveau de vie à son épouse et à ses enfants. Pour atteindre à ce succès il faut travailler, il faut éviter de compter les heures et les fatigues et il faut savoir assumer les responsabilités et les maux de tête qui les accompagnent. Telle est la situation pour tout homme qui veut être un "succès" dans le monde moderne. Souvent le succès économique et professionnel rend difficile le succès de la vie familiale. Une foule de problèmes sociaux découlent de comportements de jeunes dont le père est l'éternel absent, la providence plus ou moins anonyme qui paye les comptes mais qu'au fond on ne connait pas.

Il s'agit de trouver un équilibre entre ses obligations professionnelles et ses obligations d'époux et d'éducateur. Le problème se pose d'une façon encore plus aiguë dans le mouvement coopératif où le travail s'accompagne d'un engagement idéologique, d'un esprit missionnaire, d'un désir de modifier les données économiques et sociales du monde dans lequel nous vivons. En somme, le coopérateur est motivé par le souci universel du succès économique auquel il ajoute une motivation idéologique.

Les institutions

Les institutions du mouvement coopératif comprennent le problème et, en général, favorisent l'équilibre dont il est question ici. Toutefois, il est bon de rappeler que lorsqu'une entreprise embauche un employé, il s'agit de l'échange d'un certain salaire en retour de certains services fournis à certaines conditions. L'entreprise qui embauche ne devient pas pour autant propriétaire de son employé. Elle doit reconnaitre qu'il a des obligations familiales qui, dans une large mesure, ont préséance sur sa vie professionnelle. Il m'apparait malhonnête de faire miroiter des promotions et des augmentations de salaire devant certains employés à la condition qu'ils se donnent corps et âme à l'entreprise et ceci au détriment de leur famille. Il ne faudrait tout de même pas que nous en venions à dire, en pratique, que celui qui "avance" doit accepter de s'engager au point de négliger sa famille et ses enfants. A un moment donné, il faut être assez humain pour embaucher du personnel additionnel ou limiter les services offerts. Incomplètement, il faut accepter une "bourrée" ici et là, mais les "bourrées" permanentes ne sont plus des exceptions. Il faut être assez honnête pour le reconnaitre et assez humain pour ne pas exiger d'un employé ce à quoi on n'a pas droit. Je ne puis appuyer cette recommandation sur des mesures rigoureusement mathématiques, mais je crois que le bon sens est un bon guide.

Présence qualitative et quantitative

Souvent, la qualité de la présence du père de famille dans son foyer remplace avantageusement la quantité de temps qu'il y demeure. En effet, certains pères de famille sont présents sans l'être. Une présence physique n'est pas synonyme de présence psychologique. Je

(Suite à la cinquième page)

La Riposte

A la source du progrès

Savoir et agir

"Parler n'est pas agir! Les principes ne sont pas la vie! Tous ces beaux discours me laissent indifférent." Peu de personnes cherchent dans des analyses rigoureuses et lucides, dans des raisonnements bien établis, la solution aux petits et grands problèmes de la vie quotidienne.

Savoir n'est pas agir. Ce que nous savons: le bonheur nous vient de l'oubli de soi. L'homme parfait se donne corps et âme à sa profession. Jamais la fatigue n'est pour lui une excuse de mauvaise humeur ou de travail bâclé. Il ne regarde pas sans cesse l'horloge du bureau ou de l'usine comptant les heures, les minutes et les secondes qu'il reste avant sa "libération". Au contraire, ce n'est qu'avec regret qu'il laisse un travail en plan. De retour à la maison, il entre avec le sourire, embrasse tendrement son épouse, joue gaiement avec ses enfants, et passe la soirée à prodiguer de délicates attentions. Qu'un voisin réclame son aide, ou lui fasse seulement part de difficultés personnelles, et le voilà déjà volontaire pour rendre menus et grands services. Pendant tout ce temps, son épouse — parfaite — a vécu une rude journée dans la joie. Les enfants ont été habillés, nourris et expédiés à l'école, dans une atmosphère d'amour et de chaleur maternels. Le magasinage a été accompli avec ardeur . . . L'élève — parfait — a écouté diligemment ses maitres, cherchant à saisir tout le savoir possible pour s'engager plus hardiment, plus tard, dans une vie de bon ouvrier de la Cité.

Tout cela, nous le **savons.** Il n'est pas nécessaire de se replier sur le cas extrême de l'ivrogne se détruisant sciemment pour voir que le savoir n'entraine pas du fait même l'agir. Nos défaillances quotidiennes témoignent trop bien de cette vérité.

Il faut cependant savoir pour agir. Si j'ignore tout de l'école, je ne puis y aller ou la fuir. Si je ne suis pas conscient de la présence de mets délicieux, je ne pourrai en prendre, modérément ou avec excès, ou encore m'en priver par esprit de contrôle personnel ou de sacrifice. Mais la présence d'une bouteille ne me force pas à boire, et la présence d'un agent de police à fuir.

Aimer pour agir

Savoir pour agir; mais savoir n'est pas agir. Il existe un intermédiaire entre la connaissance et l'action. C'est l'affection, le sentiment. Prouvez-moi avec de longues spéculations que "la contemplation est l'acte le plus satisfaisant pour l'homme", et ce discours me laisse froid . . . si je ne suis pas un amant de discours. Mais mettez-moi devant une bonne pièce de théâtre, un bon film, un beau paysage, ou en présence d'une personne que j'aime, et alors j'admire, je contemple, je me complais à apprécier . . . car mes sentiments sont aussi en oeuvre. Et je sens en moi-même cette paix profonde, cette satisfaction plénière que promettaient les discours.

Il faut pouvoir ressentir ce que l'on sait pour agir. Ressentir le bien; ressentir le mal. Je ne demeure pas indifférent devant un plat bien préparé. Je ne dois pas demeurer indifférent devant un acte de courage. Je recule devant le laid. Le mauvais doit me paraitre dans toute son horreur.

Le secret de l'action réside, à la suite de la connaissance, dans la maitrise et la bonne orientation des sentiments humains. Savoir n'est pas agir. Mais, aussi, sentir n'est pas nécessairement bien agir. Le savoir et le sentiment doivent s'unir dans la saine appréciation (sensation du bon et du mal (jugés tels). Conjuguons sincérité et vérité. Car l'homme qui sait peut être perfide et l'homme sincère peut être dans l'erreur.

Comment parviendrons-nous à notre perfectionnement humain? Comment conjoindrons-nous la sincérité et la vérité?

Il est certain, de par ce que nous venons de voir, qu'une science ou un savoir ne saurait, par lui-même, suffire à conduire quelqu'un vers sa propre perfection. La personne doit aimer, s'attacher pour agir. L'objet de l'attachement est quelque chose de beau et de bon. En effet, on ne s'attache pas au laid et au mauvais en eux-mêmes. Si quelqu'un commet un acte mauvais, ce n'est qu'en autant qu'il aura cru — à tort — y trouver du bon . . . par exemple le meurtre de la vieille tante nous amène son héritage, ou la boisson nous calme les nerfs.

Aimer le vrai

Quelques rares personnes, par un miracle de Dieu ou de la Nature (qui est l'acte de Dieu), possèdent déjà l'équilibre émotif et sentimental. Leur bon agir dépend de l'attachement à la connaissance juste, au vrai. Ces personnes, nous les disons des sages ou des philosophes. Elles puisent dans leur intelligence la force de bien vivre, en s'attachant à la beauté du savoir, à la satisfaction et à la paix qu'apporte la réponse aux angoisses de la question. Mais cette beauté du savoir n'est pas une expérience commune, aussi le magnétisme du savoir pour lui-même n'atteint que peu de gens. Pour la plupart, ces sages ou philosophes font figure d'étranges exceptions.

L'homme ordinaire n'a pas ce privilège de déambuler dans les rues du haut-savoir. Evidemment, il ne court pas non

(Suite à la cinquième page)

Opinion libre

Le magistère du peuple ou le Magistère de Pierre

Après avoir lu dans La Liberté et le Patriote du 29 mai dernier un article reproduit du "Pèlerin du XXe siècle" intitulé: Les Français et le Prêtre, je me suis dit: Mon Dieu, que de petits papes!

Heureusement, il est permis au public d'absorber un antidote en prenant connaissance d'un commentaire de cet article par Marcel Clément, dans la publication "L'homme Nouveau" du 21 avril 1968, intitulé: Où est le Magistère?

Cet article de "L'homme Nouveau" commente trois publications de France: Le pèlerin du XXe siècle, Le Monde et Paris-Match, qui ont simultanément émis quelques opinions populaires sur le célibat sacerdotal.

On nous permettra de citer quelques extraits de l'article de Marcel Clément qui commente les articles des imprimés ci-haut mentionnés à la lumière des directives du successeur de Pierre, chef visible de notre Mère la sainte Eglise.

Voici ce qu'il dit:

"Il y a moins d'un an, le 24 juin 1967, le Pape Paul VI publiait une lettre encyclique sur le célibat sacerdotal. Il y écrivait: 'Nous estimons donc que la loi du célibat actuellement en vigueur doit, encore de nos jours et fermement, **être liée** au ministère ecclésiastique; elle doit soutenir le ministère de l'Eglise dans son choix exclusif, définitif et total de l'amour unique et souverain du Christ, du dévouement au culte de Dieu et au service de l'Eglise, et elle doit **qualifier son état de vie** aussi bien dans la communauté des fidèles que dans la société profane'. (No 14.)

"Il y a là, pour autant que je le comprenne, dit Marcel Clément, non seulement l'écho d'une tradition ancienne, mais une directive pour notre temps. Il y a là une prise de possession du Magistère."

Cela n'empêche pas les publications ci-haut mentionnées de continuer à discuter du sujet, comme on le voit dans un autre extrait de l'article: "Où est le Magistère?"

". . . le mardi 9 et le mercredi 10 avril, **Le Monde a publié** deux articles signés par l'abbé Marc Oraison, sous le titre général: 'Le débat sur le célibat des prêtres'. En tête cet avertissement: 'La publication, l'an dernier, par le Pape Paul VI, de l'Encyclique sur le célibat des prêtres, n'a pas mis fin aux débats engagés dans l'Eglise catholique'.

Et Marcel Clément de souligner:

"On ne peut pas ne pas relever l'ambiguïté de cette présentation. L'encyclique n'a peut-être pas mis fin **en fait** aux débats. Mais elle y a mis fin **en droit**. Le nier revient à nier purement et simplement l'autorité du magistère ordinaire."

De son côté, dans un numéro daté du 13 avril, **Paris-Match** publie un article intitulé: "Le prêtre de demain est déjà parmi nous."

"Le sous-titre — comme l'orientation générale de l'article — est dans la droite ligne de la désacralisation du prêtre," ajoute Marcel Clément, qui cite dans son article:

"Ce ne sera plus un 'sorcier du ciel', un professionnel de la religion. Au milieu de petites communautés chrétiennes qui l'auront choisi, ce sera un homme, un travailleur comme les autres."

Comme on le voit dans l'article du "Pèlerin", et selon que le souligne encore Marcel Clément dans son article "Le Magistère":

"Le sondage est le moyen de prédilection qui permet de lancer dans l'opinion publique les questions **que l'on veut** et de publier les résultats comme un **fait brut** en faisant abstraction du Magistère de Pierre . . .

"Peu à peu le Magistère du peuple se trouve opposé au Magistère de Pierre sur les problèmes de la contraception; sur ceux du célibat sacerdotal; sur ceux de la 'désacralisation'; sur ceux de la 'théologie de la révolution' dont le Père Cardonnel et des groupements catholiques connus se font les apôtres; . . . sur ceux de l'école catholique dont le président de la paroisse universitaire et les dirigeants des 'équipes enseignantes' se font les ennemis publics, au mépris radical des enseignants du Concile. En ces domaines et en plusieurs autres, la désobéissance qualifiée se répand, s'infiltre à l'insu parfois des esprits droits et avertis."

On voudra bien me pardonner ces longues citations d'une valeur exceptionnelle en ces heures d'incertitude. Et voici quelques réflexions en guise de conclusion:

A notre époque de Grands Sages, dans tous les domaines on exige des professionnels, des spécialistes, des techniciens et tout le tra la la.

En matière de morale le premier venu a droit au Chapitre. Comme remède au malaise qu'elle constate au sein du clergé, la sagesse contemporaine préconise le mariage. Au malaise qui règne dans la vie matrimoniale, elle propose le divorce, la pilule et l'avortement. Florissant avenir pour les peuples chrétiens!

Si au lieu de consumer leurs énergies à fabriquer des cataplasmes pour tenter de guérir le cancer qui menace la vie spirituelle et même temporelle des nations, les docteurs ès sciences se mettaient sérieusement à l'étude de la doctrine de l'Eglise du Christ, dont le Magistère est exercé par le Pape de Rome, cela supprimerait bien des forums, des sondages et tous les tâtonnements des onéreuses Sociétés d'Enquêtes.

Sincèrement,

Marie-Louise Boily,
La Broquerie,
le 21 juin 1968.

☆ ☆ ☆

N.D.L.R. — Nous nous réjouissons qu'un simple article paru dans notre hebdomadaire ait suscité une aussi substantielle intervention de la part d'un de nos lecteurs.

Nous en profitons pour inviter d'autres lecteurs à nous soumettre leurs réflexions sur quelque sujet que ce soit. Il suffit qu'elles soient convenablement bien exprimées et signées.

☆ ☆ ☆

Que faire des heures libres?

Nous avons tous, nous Canadiens français, une facilité extraordinaire pour la discussion. Mais il nous manque certains mots. Si nous regardions où nous apprenons notre langue, nous verrions que le champ d'apprentissage est très limité. Les premiers mots que nous percevons nous viennent du milieu familial, religieux et scolaire. Ainsi, nous sommes munis d'un arsenal de mots qui ne conviennent parfaitement qu'aux discussions qui ont lieu avec la famille, le curé ou la maitresse d'école. Quand le jeune homme quitte la maison ou l'école, il fait partie désormais d'un monde où ce langage est insuffisant. C'est à ce moment-là qu'il apprend les termes anglais nécessaires à son gagne-pain. Mais lorsqu'il revient dans le milieu familial, il le contamine malgré lui par ces nouveaux mots anglais.

Il ne faut pas croire pour autant que ces mots anglais enrichissent la langue française. Si pour exprimer la même idée le mot existe en français, pourquoi surcharger inutilement la mémoire d'un mot anglais? Pourquoi faut-il se souvenir parallèlement qu'un camion et un "truck" sont deux noms français masculins? En effet, quand une langue possède deux mots comme camion et "truck" pour dire une seule chose, elle se spécialise et nous oblige à trouver un sens très précis pour chacun de ces termes. Chez les Franco-manitobains, la spécialisation a déjà eu lieu. On découvre qu'on utilise camion quand on veut bien parler et qu'on emploie "truck" quand on veut se faire comprendre.

Pour parler français ou pour dire que nous parlons encore français, il nous faut des débouchés autres que ceux de la famille, de l'église et de l'école. Il nous faut des endroits où nous pouvons pratiquer notre langue tout comme il y en a où nous pouvons pratiquer notre religion.

Il existe toujours vingt-quatre heures dans une journée. Nous pouvons bien en donner dix aux Anglais, mais essayons au moins de garder les autres "chez nous".

Gérald Backeland

☆ ☆ ☆

Où est notre français?

Où est notre français, notre si belle langue, notre langue maternelle? Où est notre volonté française? Est-elle cachée derrière la honte ou encore est-elle rendue chez les Anglais qui de plus en plus deviennent bilingues? Avons-nous la fermeté de lutter pour nos droits, ou sommes-nous lâches?

Sommes-nous mous au point de laisser émietter notre langue ou y a-t-il encore parmi nous quelques braises qui avec un peu d'efforts flamberaient? Pourquoi laisser le "franglais" dégrader la valeur de notre langue française? Dans notre conversation de tous les jours, tâchons d'employer de bonnes expressions françaises afin d'étouffer les mauvaises racines destructives.

Nous, jeunes Franco-manitobains, que répondons-nous à la question "Y a-t-il encore espérance pour une survivance française au Manitoba?" . . . Ne laissons pas mijoter notre incertitude, mais faisons bouillir notre décision! Debout, libres et fiers, vivons ce que nous sommes et que notre langue fasse écho d'un océan à l'autre!

Rachelle Chappellaz
("Mosaïque", no 7,
Institut Collégial St-Claude)

Conduisez préventivement

Dans les conditions normales de circulation sur route, tenez votre voiture à au moins une longueur de celle qui vous précède, si vous roulez à 10 milles à l'heure; à 20 milles à l'heure, gardez une distance d'au moins deux longueurs; et à 40 milles à l'heure, portez l'écart à 4 longueurs. Si vous roulez vite, accroissez encore cet écart, surtout le soir et lorsque la chaussée est glissante.

"La peau douce" de François Truffaut la semaine prochaine à Saint-Boniface

Dans les cadres des cours d'été du Collège de St-Boniface, il y aura mardi prochain, juillet, à 7 h. 30 du soir, représentation du film "La peau douce" de François Truffaut. Elle aura lieu dans la salle académique du collège. L'entrée sera de $1.00.

Voici ce que François Truffaut écrit à propos de son film.

C'est lui, c'est elle, c'est l'autre! C'est l'amour...

On me demande d'écrire quelques mots d'introduction sur mon nouveau film "La peau douce". Ce sera vite fait: "La peau douce" est un film sur l'amour.

Comment? Encore un film d'amour? Encore un film sur l'amour! Les Français ne font que des films d'amour!

"Alors, après avoir tourné 'Jules et Jim', deux hommes, une femme, vous ne trouvez rien d'autre à nous offrir que 'La peau douce', deux femmes, un homme?"

Des films sur l'amour, je dois avouer que j'en ai une trentaine dans la tête et ces trente films je les réaliserai dans les quarante-cinq années à venir.

L'amour est le sujet des sujets. Il prend une telle place dans la vie, dans les appartements, dans les rues, dans les bureaux, dans les journaux, dans la guerre, dans les usines, dans la réussite, dans l'échec, dans les fêtes foraines, dans les squares, dans les écoles, dans les casernes et aussi dans les salons que si l'on me prouvait, statistique en mains, que neuf sur dix sont des films sur l'amour, je répondrais que ce n'est pas suffisant. Un homme de soixante ans et une fille de quinze ans, c'est "Lolita". Une femme de vingt, c'est "Adolphe". Un garçon et une fille de seize ans, c'est "Roméo et Juliette". Une femme s'ennuie en province c'est "Madame Bovary". Son mari est une brute c'est "Le Lys dans la Vallée". Elle est trop coquette c'est "La duchesse de Langeais". Elle reçoit de l'argent des hommes, c'est "Nana". Son mari est à la guerre et elle aime un jeune garçon c'est "Le diable au corps". Elle meurt atrocement, c'est encore "Madame Bovary".

Chaque amour est particulier et aucun ne ressemble à un autre. Chaque amour, s'il est raconté minutieusement prend une valeur d'exemple. Et plus il est particulier, plus il est exemplaire.

Dans la vie certains hommes réussissent, d'autres non. Certains sont plus beaux que d'autres, ou plus riches ou plus intelligents. Les hommes sont égaux, certes oui, mais surtout devant Dieu! En amour, il n'y a pas de pauvre. Ce grand moteur humain est aussi notre unique commun dénominateur. Tout le monde est intelligent en amour, et riche et beau. Qu'est-ce que cela veut dire? Simplement que l'amour est le seul sujet qui se trouve à concerner tout le monde et son père. Sans quoi nous ne serions pas là à en discuter.

Je ne vous parlerai pas davantage de "La peau douce", car c'est encore une fois de plus le sujet le plus banal du monde: Lui, Elle, l'Autre.

Lui a quarante-quatre ans. Elle a trente-huit ans. L'Autre a vingt-deux ans. Le reste? Des détails et tous ces détails, c'est "La peau douce".

François Truffaut

Quant à l'appréciation morale de ce film qui montre, dans un style sobre et presque classique, les conséquences funestes d'un amour adultère, il faut noter qu'il pourra faire réfléchir un public d'adultes.

Les Pères Oblats ouvrent, à St-Norbert, une résidence pour étudiants d'université

Les Pères Oblats de la province du Manitoba viennent d'annoncer que leur noviciat de St-Norbert sera transformé en résidence d'étudiants d'université à compter de septembre prochain.

Appelée la "Fraternité de Saint-Norbert", cette maison cherchera à créer une atmosphère propice aux études et à promouvoir parmi les étudiants de la résidence une vie d'équipe et de fraternité.

Plus de détails peuvent être obtenus en s'adressant au directeur de la résidence, le R. P. Alvin Gervais, O.M.I., (tél.: 269-2778 ou B.P. 1300, St-Norbert).

Voyages vers Londres organisés par la MTS

La Manitoba Teachers' Society, comme par les sept années passées, organise deux voyages par avion vers Londres. Un groupe de 40 partira le 7 juillet pour rentrer à Winnipeg le 5 août. Il sera dirigé par Mme Alice Cheatley. Au nombre des participants, on remarque les noms de Mme Eva K. Alley, du Windsor Park Collegiate, et de M. Claude Rigault, de l'Institut collégial Louis-Riel de St-Boniface.

L'autre groupe quittera Winnipeg le même jour pour y rentrer le 16 août. Il comptera 133 voyageurs, sous la direction de M. Charles Avery, du Daniel McIntyre Collegiate de Winnipeg. On remarque les noms de Lorraine Brisson, Marie-Thérèse de Moissac, Marlene Protosavage et Guy Roy parmi les voyageurs de ce groupe.

La Société organise en plus, avec les associations d'enseignants de la Saskatchewan et de l'Alberta, un voyage autour du monde. Les voyageurs partiront de Vancouver le 10 juillet et seront de retour à Toronto le 6 août. C'est la première fois qu'on tente le tour du monde.

Concours "Microsillons" à CKSB

Christian Leroy, du programme "Tous les garçons, les filles" de CKSB lançait, le 15 mai dernier, un concours qui offrait aux jeunes Franco-Manitobains l'occasion de s'exprimer par écrit sur leur propre situation de Canadien français et qui devait être pour eux une épreuve de fierté et d'idéal. On leur demandait s'ils parlaient français avec leurs amis, s'ils étaient fiers d'être Canadiens français. Les participants devaient également donner leurs opinions sur l'avenir du français au Manitoba, et dire ce qu'ils comptent faire pour améliorer la situation.

Les réactions des jeunes étaient surprenantes et encourageantes. On en trouvait des patriotiques, des fiers, des nationalistes. Optimistes ou pessimistes, les idées étaient sincères et basées sur le réel. On commentait les réalités proches des jeunes: l'école, la radio, la télévision, les Boîtes à Chansons.

Les jeunes se révèlent conscients de la situation de misère dans laquelle ils se trouvent. On aimerait pouvoir parler plus de français: le parler mieux sans être ridiculisé par les autres Canadiens français. On voudrait que ça "fasse chic" de parler français. On est fier d'être bilingue, mais on souffre des difficultés que cela occasionne.

La plupart des participants sont prêts à faire "quelque chose" pour l'avenir du français au Manitoba, mais peu savent exactement quoi. "J'aimerais tellement aider, mais que puis-je faire? Je peux chanter, mais qui m'entendra? Je peux me faire institutrice, mais à quoi cela servira-t-il si je ne peux enseigner en français? Il faudrait que je plaide la cause du français au gouvernement, mais pour cela il faudrait que je devienne diplomate. Cela prendrait des années puisque je n'ai que quatorze ans. Et même si je pouvais le devenir, il serait peut-être trop tard."

On suggère des cours de français oral dans les écoles, précédant les cours de grammaire et de littérature. "Il faut apprendre à marcher avant d'apprendre à courir". Plusieurs mentionnent le Rallye: on espère . . .

Les jeunes reconnaissent l'influence qu'exercent sur eux la presse, la radio, la télévision. On apprécie le rôle que joue l'émission "Tous les garçons, les filles" à CKSB, dans l'initiation des jeunes à la chanson française. La télévision française est moins connue: on demande plus de publicité au sujet des émissions pour les jeunes. Certains mentionnent même la nécessité d'un quotidien français.

Chose surprenante, beaucoup de jeunes veulent des écoles françaises. Rares sont ceux qui précisent la vouloir entièrement française. Mais les jeunes veulent plus de français, beaucoup plus de français dans les écoles.

Ce concours "Microsillons" qui se voulait une épreuve de fierté et d'idéal s'est avéré une révélation, une expression de désir d'engagement de la part des jeunes Franco-manitobains, groupe à qui on attribue trop souvent des sentiments d'indifférence. Même leurs témoignages pessimistes sont propres à réveiller un certain optimisme chez les Franco-manitobains, parce que les jeunes sont conscients et ils veulent passer à l'action. Il s'agit de ne pas les laisser seuls.

Des jeunes de 15 centres du Manitoba participaient au concours. Notons que des cent un participants, il n'y en avait qu'un de St-Boniface, et que la seule lettre de Winnipeg était l'oeuvre d'un universitaire anglophone. On sait pourtant qu'un plus grand nombre de Franco-manitobains s'établit dans le grand Winnipeg chaque année. Pour les Franco-manitobains, l'urbanisation serait-elle synonyme d'assimilation?

Voici la liste des gagnants du concours: Denis Beaudette, St-Jean-Baptiste; Jocelyne Beaudette, St-Jean-Baptiste; Michelle Bohémier, La Broquerie; Johanne Dandenault, St-Pierre; Gisèle Fréchette, St-Boniface; Suzanne Gagné, St-Pierre; Monique Gautron, St-Claude; Patricia Genest, St-Pierre; Gislaine Gosselin, St-Pierre; Bryan Hutton, Winnipeg; Gracia Millor, St-Pierre; André Prévost, South Junction; Suzette Roy, La Rochelle; Nicole Tétreault, St-Malo; Yvonne Turenne, St-Pierre; Joanne Valois, St-Pierre.

Le comité qui a choisi les 16 gagnants, après avoir fait trois fois la lecture de toutes les lettres reçues entre le 15 mai et le 15 juin, était composé de Mlles Jeanne LeGal et Jacqueline Blay de CKSB, Maître Armand Dureault, de St-Boniface, et de Frère Aimé-O. Dépôt, instituteur à St-Claude.

L'organisateur du concours, Christian Leroy, tient à remercier sincèrement tous les jeunes qui ont participé en grand nombre à cette épreuve de fierté et d'idéal: c'est un encouragement pour l'avenir.

Jeanne LeGal

Le Cercle Molière acclamé à Montréal

(Suite de la première page)

se voyaient obligés de prendre place dans les allées afin d'assister au spectacle.

Dès la première pièce, la réaction fut favorable, et les spectateurs d'applaudir et de rire, si bien qu'à la fin de la présentation de "Jacques ou la Soumission", on pouvait entendre les bravos et les "encore" qui remplissaient la salle. "Délire à deux" a aussi remporté un succès éclatant. Les comédiens ont été vivement applaudis. L'auditoire était enchanté de la soirée que le Cercle Molière venait de leur présenter.

Il va sans dire que ce voyage à Montréal a prouvé encore une fois que les gens de St-Boniface, bien qu'éloignés de la 'capitale' française, peuvent mener à bien ce qu'ils entreprennent.

Le succès du Cercle Molière est dû en partie aux comédiens et à l'équipe technique qui pendant plusieurs mois ont répété leurs pièces presque sans arrêt. Mais les honneurs de cette réussite sont surtout dus au travail inlassable de Roland Mahé, directeur, qui a déjà fait ses preuves comme metteur en scène à St-Boniface, et qui maintenant jouit de l'honneur d'avoir été acclamé à Montréal.

Le colloque qui suivit la présentation du Cercle Molière a révélé que les quelques cent membres qui participaient au festival s'accordaient à souligner la réussite du spectacle, le style remarquable, la mise en scène "formidable", le choix des pièces ainsi que l'exécution incomparable des oeuvres d'Eugène Ionesco.

Les commentaires et critiques que le Cercle Molière s'est vu attribués surpassaient tout ce que les membres avaient prévu. Pour ne citer qu'un exemple, un membre de la troupe amateur de Belgique disait que "ce que j'ai vu hier soir est mieux sinon supérieur à ce que le théâtre professionnel de Belgique présente."

St-Boniface doit être fier du Cercle Molière. Il a remporté des honneurs. Il faut être orgueilleux d'une telle troupe de théâtre, mais il faut surtout l'encourager. Le Cercle Molière a plus d'une fois fait ses preuves tant ici que dans l'ouest du pays, mais jamais n'a-t-il remporté un succès aussi éclatant à Montréal, la "capitale" canadienne du théâtre amateur français.

Toute la population manitobaine félicite hautement le Cercle Molière pour son succès et lui souhaite longue vie et encore beaucoup d'honneurs dans l'avenir.

Le comité de publicité

Jeunes travailleurs . . .

(Suite de la première page)

trésorier du conseil national de la J.O.C.: "Je pense que le congrès est une étape dans tout le mouvement, une étape où on a vraiment redéfini le mouvement sur toute sa technique de base et ses structures ainsi qu'au niveau de l'efficacité auprès des jeunes travailleurs. Je pense que lorsqu'un mouvement redéfinit ses méthodes, se réadapte à ce qu'on veut aujourd'hui, je pense qu'on fait preuve d'un mouvement de maturité. Le secteur défini du jeune travailleur et ses temps libres que nous avons discutés au congrès et les décisions que nous avons prises dans ce champ d'action permettront au jeune travailleur de participer activement dans tout ce qui conditionne ses temps libres . . . Au niveau de l'organisation, nous avons redéfini nos méthodes d'animation telles que les moyens d'enquête et de révision afin de mieux connaître les problèmes des jeunes travailleurs."

Yves Mantel, président du conseil national de la J.O.C.:

"Je pense que l'enthousiasme manifesté au cours de ce congrès sera maintenu parce que le nouveau plan d'action est composé de différentes étapes que nous aurons à suivre pendant l'année. L'enthousiasme que nous avons connu ici entre des gens de différentes régions demeure assez extraordinaire. Ça ne sera peut-être pas le même enthousiasme de chansons et de fête qui se propagera quand les gens seront rendus dans leurs équipes, mais l'enthousiasme demeurera toujours présent pour répondre aux problèmes des jeunes travailleurs."

196 morts par balles en une semaine aux E.-U.

NEW YORK — 196 personnes ont trouvé la mort par armes à feu aux Etats-Unis au cours de la semaine du 17 au 23 juin, a révélé le 25 juin dernier l'agence américaine "Associated Press", qui avait entrepris de tenir une comptabilité des morts par balles à travers tous les Etats-Unis pour une semaine.

Sur ces 196 morts, il y a 113 homicides, 65 suicides et 18 morts accidentelles. Le Texas vient en tête avec 20 morts dont 14 homicides suivi de l'Illinois 16 morts dont 8 homicides, de la Californie 13 morts et du Michigan et de l'Ohio 10 morts.

Les dernières statistiques de ce genre, recueillies par le FBI et remontant à 1966, donnaient 125 morts par armes à feu en moyenne par semaine.

Le bilinguisme . . .

(Suite de la première page)

Abordant la querelle de Saint-Léonard, le Dr Penfield a déclaré que si un immigrant italien envoyait son enfant dans une école de langue française, il avait le droit d'exiger que l'enfant acquière le cadre de l'anglais assez tôt pour avoir le cerveau bilingue, au sens indiqué ci-haut.

Le Dr Penfield a critiqué les commissions scolaires protestante et catholique de Montréal parce qu'elles commencent trop tard l'enseignement d'une langue seconde, en troisième année seulement dans le cas de la commission protestante. Ce qui serait fort bien si l'enfant avait auparavant acquis quelque familiarité avec la langue seconde, ce qui n'est que rarement le cas.

Quant à la question de purification de la langue maternelle, le Dr Penfield a déclaré qu'il n'était ni nécessaire ni recommandable de fermer au petit enfant l'audition précoce d'une seconde langue.

En autant qu'il s'agisse de l'école pour ce contact précoce avec une langue seconde, le Dr Penfield estime que le dispositif idéal comporterait l'adoption dans les écoles publiques de quelque forme d'enseignement bilingue parallèle pendant deux ans de maternelle et la première année de l'élémentaire, ou bien, à défaut, un tel enseignement pendant les deux premières années de l'élémentaire, cela alors que les enfants en cause ont quatre, cinq et six ans. Il a félicité les Soeurs de Notre-Dame de Sion d'avoir adopté dans leur école le premier de ces dispositifs.

Le calendrier universitaire

Etudes spécialisées

Le département de la Santé et du Bien-être des Etats-Unis a octroyé une somme importante, soit $21,750 par année, à une équipe de recherches de l'Université du Manitoba pour fins d'études spécialisées des attributs de la glande pituitaire. Le docteur F. S. La Bella est le directeur du groupe de chercheurs.

De nombreux autres octrois moins considérables furent reçus des compagnies canadiennes et américaines, ainsi que des gouvernements fédéral et provincial.

Avis de la Commission des Parcs de St-Boniface

Clinique de tennis

Le samedi 6 juillet prochain, il y aura au Club communautaire de Norwood, de 10 h. du matin jusqu'à midi, une clinique de tennis pour les commençants.

L'entrée est gratuite et cette clinique est sous le patronage de la Commission des parcs de la Cité de St-Boniface.

Petite Note

Faire part

M. et Mme Charles-E. Huot ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis du mariage de leur fille, Germaine, à M. Michael Malabre. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en la chapelle St. John Fisher, 601, rue Aulneau, par le R. P. Marc Pelletier, S.J., le samedi 29 juin, à 11 h. du matin. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, appt. 1, 200, boulevard Provencher, St-Boniface, Man.

REMERCIEMENTS

Mme Pauline Boutal, Mlle Christiane Le Goff, Mme Marie Kennedy et sa famille, très touchées des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de Mme Louise Le Goff, présentent ici leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur affliction par leur présence aux prières ou aux funérailles. Elles prient toutes les familles amies de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

* * *

Mme Albert Trudeau désire exprimer, en son nom et au nom de tous les siens, sa vive reconnaissance envers tous les parents, amis et connaissances qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de leur cruelle épreuve. Elle ajoute des remerciements tout spéciaux au R. P. H. Saulnier, S.J., au Dr Clément Lavoie, au personnel de l'hôpital général St-Boniface et aux porteurs.

Activités Culturelles

Art eskimo

L'exposition de sculpture esquimaude sera prolongée tout l'été à la piscine Pan-Am.

Autres oeuvres d'art

On pourra apprécier la collection permanente de la galerie pendant les mois de juillet et août.

Rainbow Stage

Quatre résidents de St-Boniface font partie de la troupe qui joue "Carnival" à Rainbow Stage. Ce sont: Carmel LeGal, la princesse Olga; Cynthia Warner, dont on se souvient dans "Sound of Music" l'année dernière; Peter Buchan qui interprète le rôle de clown, et Ronald Dunbar, un danseur.

Comme l'année dernière on a mis l'accent sur les talents locaux et canadiens, plutôt que de faire venir des artistes des Etats-Unis ou d'ailleurs. Cette politique, en encourageant les nôtres, attire aussi les foules.

La levée du rideau a lieu à 8 h. 30 et les billets coûtent de $1.00 à $2.75. Ils sont en vente aux bureaux des spectacles chez Eaton (en ville et au parc Polo), Celebrity Box Office, La Baie, et au guichet du théâtre.

Comment choisir et critiquer les émissions de télévision?

Depuis quelques années déjà, la télévision s'est taillée une place de choix dans chacun de nos foyers. Faut-il bouder cette invention? Non, bien au contraire, car la télévision, si on sait l'utiliser, demeure un admirable moyen mis à la disposition de tous pour s'instruire, se renseigner sur les événements et se distraire à peu de frais. Mais alors comment se servir de cette grande découverte? Comment en juger ses émissions pour en retirer tous les bienfaits possibles, autant pour nos jeunes et nos adolescents que pour nous, adultes?

La TV et nos jeunes

Avec cette catégorie de personnes, il convient de discerner l'heure et les programmes qui leur sont offerts. Pour ce qui est de l'heure, il semble superflu de rappeler que les enfants ont besoin de se coucher tôt et que les émissions de la soirée, en général, ne leur conviennent pas. Ici, comme maman de jeunes enfants, je me dois de féliciter les réalisateurs des émissions genre "Souris verte", "Bobino", et... pour la qualité de ces programmes. Ceux-ci tout en instruisant l'enfant, ravissent son monde enfantin par des voyages, féeries, leçons de choses, jeux, musique, etc. La télévision devient alors une nourriture. Mais attention! alimenter ne veut pas dire gaver... Rappelons-nous que les spectacles de violence et de réalisme outré sont à rejeter sans discussion. Et la remarque de l'enfant: "C'est vrai, je l'ai vu à la télévision" doit inciter beaucoup de parents à la prudence et à la réflexion.

La TV et nos adolescents

Pour nos adolescents, la même vigilance des parents s'impose. Les spectacles d'adultère, de vol à main armée, de meurtres, de présentations fausses de la vie ne conviennent pas à cet âge, leur mentalité n'étant pas encore assez avertie. Et quand l'occasion se présente, parents et adolescents regarderont un film ou une émission pour ensuite discuter des scènes, du tournage, de la morale qui s'en dégage. C'est là, à mon avis un excellent moyen de former la conscience de nos grands et de les amener à avoir un bon esprit de critique.

La TV et nous adultes

Rappelons d'abord, qu'il n'est pas éducatif pour l'enfant et l'adolescent de voir les parents "rivés" à l'appareil de télévision, énervés devant certains spectacles, bousculant la maisonnée pour ne pas manquer une série ou un film. Sachons, tout comme on l'a fait avec nos adolescents, discuter entre nous une émission. Si elle est bonne pourquoi ne pas envoyer des félicitations au réalisateur. Par contre, si elle est médiocre, même amorale, n'hésitons pas à la dénoncer individuellement et, si c'est possible, au nom d'un groupe. Et bien que la télévision nous fasse passer de bonnes heures agréables et enrichissantes, je ne crois pas qu'elle puisse nous empêcher de faire partie d'un mouvement social ou de suivre un cours du soir... Si tel est le cas, je pense qu'il y a quelque chose de fort inquiétant chez-nous.

On ne peut assez insister sur l'importance de bien choisir les émissions de télévision chez nos jeunes, nos adolescents et nous adultes. En terminant je voudrais signaler les bienfaits des émissions scolaires qui contribuent à relever le niveau de culture à travers la province.

Mme Richard Marchand,
AFEAS de Trois-Rivières

Fernand Gignac...



Fernand Gignac et Nicole Bisaillon accueillent au pavillon de la Jeunesse les pèlerins de la Terre des Hommes, tous les jours du lundi au vendredi. Tous les deux présentent les grands succès de la chanson canadienne-française. L'émission "Fernand Gignac" est diffusée au réseau de CKSB tous les lundis et mardis soir, à 10 h.

Chronique de CBWFT

Jeudi 4 juillet

Ni oui ni non, 5 h. 30. Jeu-questionnaire. Participants: Paul Berval, Lizette Gervais, Jean-Pierre Masson. Animateur: Gilles Pelletier.

Au coeur du temps, 9 h. "Alamo". Tony et Duke se retrouvent au fort Alamo le 6 mars 1836, date fatidique du massacre historique. Les savants de l'équipe découvrent qu'ils ne disposent que de neuf heures pour faire évader Tony et Duke.

Vendredi 5 juillet

Quand la liberté venait du ciel, 7 h. 30. "Les passeurs de la mer". Le réseau d'évasion a été découvert. 25 aviateurs attendent en Bretagne le message de Londres. Dans une petite maison perdue dans la lande bretonne, le passeur trace au tableau l'itinéraire à suivre pour atteindre la côte.

Présences, 10 h. 45. Ernest Ansermet, chef d'orchestre, est interviewé par Maryvonne Kendergi.

Samedi 6 juillet

L'univers des sports, 3 h. Couleur. Les Jeux Olympiques de Tokyo, en 1964. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Jean-Maurice Bailly.

Perdus dans l'espace, 7 h. "D'astre en astre". Une avanlanche de pierres et de terre vient de murer William et le docteur Smith dans une grotte. Une porte s'ouvre sur un mur et voilà William sur la terre. C'est la porte des dimensions. Revenu à son foyer, il a toute la difficulté au monde de paraître sincère devant ses parents.

Ballades et chansons, 9 h. 30. De Québec. Les Petits Bonheurs, Les Nomades et le Choeur V'la le bon vent interprètent les chansons de leurs répertoires.

Dimanche 7 juillet

De la jungle à la piste, 3 h. 30. Documentaire de Jacques Soumet, avec Jean Richard. Aujourd'hui: le dressage des ours.

Variations, 6 h. 30. Aujourd'hui, l'ensemble Blavet, avec Rachel Martel-Cantin, Roger Cantin, Hermel Bruneau et Marc Bélanger.

Les descendants, 9 h. 30. Evocation du passé et vestige des grands noms de l'histoire, racontés par leurs héritiers. Aujourd'hui: Léon Tolstoï.

D'hier à demain, 11 h. "L'homme à la recherche de son passé". Les Khmers (1ère partie). Nommé pour ressusciter des ruines des fameux temples de l'empire des Khmers, puis pour les conserver, Bernard-Philippe Groslier nous explique où en sont ses travaux.

Lundi 8 juillet

Langue vivante, 6 h. 15. André Dagenais s'entretient avec André Amiguet. Réponse au Courrier, par Jean-Marie Laurence.

Max la menace, 8 h. Un éminent professeur réclame la protection de Max. Comment ce dernier parviendra-t-il à sauver les plans du rayon invisible?

Mardi 9 juillet

Des agents très spéciaux, 8 h. "L'énigme de la bague". L'agent Solo reçoit l'ordre de se rendre sur les côtes de la Norvège enquêter sur le vieillissement subit de toute une population. Un jeune garçon rencontré à l'aéroport lui sera d'un précieux secours.

Mercredi 10 juillet

Minouche, 7 h. 30. Téléfeuilleton. "Le téléphone". Hector, de plus en plus à l'avant-garde du progrès, a fait installer le téléphone au château. Minouche, grâce à cet appareil, décide de monter une petite machination.

Les atomistes, 10 h. "La crise". L'équipe des jeunes atomistes semble vouloir se désagréger, à cause de l'attitude rigide de Richard et de l'ambition et de l'impatience de Frédéric.

Au poste CBWFT

JEUDI 4 JUILLET

3.30—Cinéma: "En route vers le cap". Documentaire sur un voyage entrepris par un groupe de voyageurs sillonnant le continent africain, du nord au sud.
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Pather Panchali". Drame poétique de Satyajit Ray, avec Subir Banerjee. Dans un village de l'Inde, une famille vit au jour le jour. Le père, un poète, ne semble pas se rendre compte des tracas quotidiens. Les enfants grandissent insouciants. Le père s'en va travailler à la ville. Toute la responsabilité retombe sur la mère. (Indien 1955)

VENDREDI 5 JUILLET

3.30—Cinéma: "La voix du rêve". Drame sentimental, avec Renée St-Cyr, Jean Chevrier et Marcel Pagliero. Une femme espère contre toute vraisemblance retrouver le fiancé qu'elle a perdu à la guerre. Elle devient aveugle. Sa soeur rencontre un jeune homme dont la voix ressemble étrangement à celle du disparu.
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Premier choix: "L'homme qui rétrécit". Conte fantastique avec Grant Williams et Randy Stuart. Un homme et sa femme passent leurs vacances en croisière dans le Pacifique quand leur canot traverse un mystérieux nuage. Quelques mois plus tard, l'homme s'aperçoit que sa taille diminue. (Américain 1956)
10.00—Vivre
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: "La terreur du masque rouge" (C). Aventures de cape et d'épée avec Lex Baxter, Chelo Alonso et Marco Guglielmi. Un seigneur règne par la terreur sur ses sujets. A la tête d'un groupe de hors-la-loi, un chevalier mystérieux lutte contre le tyran et son âme damnée, mais personne ne connaît son visage, car il porte un voile rouge. (Italien 1959)

SAMEDI 6 JUILLET

3.00—L'univers des sports
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "Les pieds dans le plat". Comédie burlesque de Frank Tashlin, avec Dany Kaye, Cara Williams, Martha Hyer et Ann Guilbert. Un employé du Diner's Club s'aperçoit qu'il vient d'adresser à un escroc notoire une carte de crédit. Cette étourderie risque de ruiner la firme, et surtout de le faire destituer de son poste. (Américain 1962)
9.30—Ballades et chansons
10.00—Emission impossible (C)
10.30—Valérie et l'aventure (C)
11.00—Cinéma: "Le tonnerre de Dieu". Comédie dramatique de Denys de la Patellière, avec Jean Gabin, Michèle Mercier, Robert Hossein et Lili Palmer. Un riche vétérinaire vit dans un château entouré d'une femme qu'il délaisse et de chiens, qu'il préfère aux hommes. Un soir, il ramène une jeune prostituée. Celle-ci découvre le bonheur et accepte de rester au château. (Français 1965)

DIMANCHE 7 JUILLET

3.00—La Petite Kermesse aux chansons
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—Les héritiers du Christianisme
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
9.30—Les descendants
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 8 JUILLET

3.30—Cinéma: "Le roman d'un jeune homme pauvre". Comédie sentimentale d'Abel Gance, avec Pierre Fresnay, Marie Bell et André Baugé. Un jeune marquis ruiné entre comme régisseur sous un faux nom chez un grand propriétaire terrien. Il s'éprend de la fille de ce dernier qui partage ce sentiment. Mais celle-ci se croit aimée pour sa fortune. Une révélation inattendue dévoile la véritable identité du jeune homme dont les ancêtres ont été spoliés par les grands-parents de celle qu'il aime. (Français 1936)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Max la menace (C)
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—A communiquer
11.00—Cinéma: "Entente cordiale". Histoire romancée de Marcel L'Herbier, avec Gaby Morlay, Bernard Lancret et Victor Francen. Histoire des relations franco-britanniques de 1898 à 1938. La reine Victoria, puis Edouard VII et Delcassé sont partisans d'un rapprochement franco-britannique en dépit de l'affaire de Fachoda.

MARDI 9 JUILLET

3.30—Cinéma: "Le retour d'un inconnu". Mélodrame de Juan Bosch, avec Arturo Fernandez, Edith Elmay et Georges Rigaud. Un homme fait la connaissance d'une jeune femme dans un club de nuit. Celle-ci fait partie d'une bande de gangsters. (Espagnol)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Le monde de M. Dubé (C)
10.00—Provinces (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Remous". Drame psychologique d'Istaan Gaal, avec Andrea Drahota, Marianne Moor et Sandor Calkos. Cinq garçons et deux filles, camarades d'école, passent leurs vacances ensemble. Pour épater les filles, les garçons sautent dans l'eau et y engagent un combat acharné. L'un des jeunes gens disparaît au fond des eaux et ses amis le cherchent en vain jusqu'à la tombée de la nuit. (Hongrois)

MERCREDI 10 JUILLET

3.30—Cinéma: "Au grand balcon". Drame et documentaire d'H. Decoin, avec Pierre Fresnay, Georges Marchal et Félix Oudart. Dans une modeste et calme pension de famille toulousaine où se réfugièrent les jeunes et héroïques aviateurs qui créèrent l'aéropostale, en 1920. Avec des moyens de fortune, ces garçons téméraires et turbulents, soumis à une rude discipline, assurèrent la liaison Toulouse-Casablanca-Dakar. (Français 1949)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Minouche (C)
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Cinéma du mercredi: "001, destination Jamaïque" (C). Film d'espionnage de Richard Jackson, avec Larry Pennell, Margarita Scherr et Brad Harris. Un agent du C.I.A. s'en va enquêter en Jamaïque sur la disparition d'un confrère. Il ne tarde pas à constater la mort de ce dernier, mais il trouve dans les papiers personnels du défunt les indices nécessaires pour poursuivre les recherches qu'il avait entreprises.
10.00—Les atomistes (C)
11.00—Jacques Brel présente

Grands succès de la chanson

C'EST LE TEMPS D'AIMER

Le 25e Régiment

Venez voir
C'est le printemps qui va refleurir
Venez voir
L'hiver s'en aller

C'est la nature qui va refleurir
Venez voir
C'est le temps d'aimer
Ecoutez
Le bruit de la plage qui s'éveille
Ecoutez
C'est le temps d'aimer
Divaguez
Laissez-vous chauffer par le soleil
C'est le temps d'aimer
Ecoutez
Divaguez
Le bruit de la plage qui s'éveille
Ecoutez
C'est le temps d'aimer
Divaguez
Laissez-vous chauffer par le soleil
Divaguez
C'est le temps d'aimer

Les profits des boîtes à chansons

Combien souvent entend-on dire par les adultes: "Ces boîtes à chansons sont juste une perte de temps. C'est certainement pas les boîtes à chansons qui vont les faire monter de classe." Bien souvent, ces personnes-là n'ont jamais assisté à une boîte à chansons, et si elles assistaient à une seule, elles changeraient certainement d'avis. Elles verraient bien qu'une boîte à chansons rapporte autant de profits qu'un livre d'histoire ou de mathématiques. Les boîtes à chansons aident à vaincre la gêne chez les jeunes en leur permettant de se présenter devant un auditoire pour chanter ou parler.

De plus, elles aident à développer des talents endormis qui, peut-être autrement, n'auraient jamais été réveillés. Toute une variété de talents sont mis en oeuvre lors d'une boîte à chansons: talents de chanteur, d'orateur, de danseur, de musicien, d'artiste, etc. Les boîtes à chansons ont fait renaître dans notre école l'importance de la langue française. Maintenant, les élèves commencent à apprécier la beauté de notre langue maternelle et la vivacité de ses chansons.

Depuis le début des boîtes à chansons, une nouvelle ère de coopération et d'amitié règne dans l'école. Quand sonne l'heure d'une boîte à chansons, toute l'école bourdonne de vie et tous les élèves donnent un coup de main pour faire de cette boîte à chansons un magnifique succès. Là, on peut montrer aux adultes qu'on a du plomb dans la tête et quand on s'y met, on peut accomplir des choses extraordinaires. Le plus gros profit tiré des boîtes à chansons est la satisfaction que les participants en obtiennent. Ils débordent de fierté d'avoir accompli une tâche qu'ils avaient auparav[illegible] considérée comme im[illegible]sible, mais plus encore, ils [illegible]nt la grande satisfaction d'a[illegible]r réjoui un auditoire pend[illegible] toute une soirée. Après [illegible]t, ce n'est pas ce qu'on re[illegible] qui compte, mais ce qu'on [illegible]nne. Vivent les boîtes à cha[illegible]ns!

Robert M[illegible]ne
("Mosaïque", no 7
Institut Collégial St-Cl[illegible]de)

Chronique sportive

Le golf et ses étoiles: un spectacle de qualité donné sur un parcours canadien

par Jacques LEMOYNE

Ceux qui ont suivi les péripéties de l'Open canadien ont certainement esquissé un petit sourire quand ils ont lu ma chronique de la semaine dernière dans laquelle je disais que je croyais que George Knudson était trop loin en arrière pour menacer les meneurs. Le soir même il passait en première place après avoir roulé un incroyable 64! C'est ce 64 qui a coûté la victoire finale au Canadien: le soir même de son triomphe il était plus que fier de lui-même, et un confrère me disait que Knudson lui avait semblé beaucoup trop confiant. Rien n'empêche que notre compatriote a prouvé une fois de plus que les athlètes canadiens, quand ils en ont la chance, peuvent rivaliser avec les meilleurs athlètes au monde.

Tous les gauchers d'Amérique du Nord ont été des plus heureux de voir Bob Charles l'emporter de façon aussi spectaculaire. Pour une raison difficile à expliquer les gauchers semblent avoir plus de difficultés que les droitiers à gagner régulièrement au golf: il parait que c'est d'abord parce qu'il y a quatre joueurs droitiers pour un gaucher, si ce n'est pas 10 pour un, et que les parcours avantagent les joueurs droitiers. On ne le dirait pas quand on joue, mais ce sont les experts qui parlent ainsi et ils doivent savoir ce qu'ils disent. Quoiqu'il arrive l'Open canadien, avec ses coups roulés absolument fantastiques, surtout sur les 14e et 16e, nous ont fait passer par toute la gamme des émotions les plus diverses. Ce fut un succès digne d'une grande organisation et tout à l'honneur du Canada. Seul Lou Trevino a pensé qu'il ne manquerait rien: on s'est très bien passé de lui.

A l'Ouest...

Il fut un temps où le Queen's Plate appartenait "par tradition" et par droits acquis à l'Est canadien. A Toronto, la présence d'un pur sang venu de l'Ouest faisait sourire ces messieurs-dames du jockey club et amusait les parieurs. Mais les choses changent radicalement depuis quelques années et cette année encore c'est vers l'Ouest que le plateau de la Reine et ses "guinneas" se sont dirigés. La victoire de Merger a été spectaculaire, car la course a été disputée à vive allure sur une piste humide. Les meneurs ont été menacés presque continuellement et la tête a changé de brides à plusieurs reprises. Mais là où Merger s'est illustré, c'est dans le dernier droit alors que Big Blunder tenta de remporter tous les honneurs. On aura rarement vu une fin de course aussi enlevante et les spectateurs, comme les téléspectateurs, en ont eu pour leur argent et un peu plus, reconnaissons-le.

On aura beau parler de la popularité des courses sous harnais, le turf demeure sans contredit le sport des rois. Jockey et monture ne font qu'un dans ces duels excitants qui exigent de l'homme et de la bête une entente absolument incroyable. Un bon jockey peut obtenir un rendement imprévu d'un animal qui avait paru médiocre, conduit par des mains moins expérimentées. La victoire de Merger suscitera plus d'intérêt chez les millionnaires de l'Ouest qui voudront rivaliser avec leurs cousins de l'Est, et la lutte entre le pétrole, le blé et l'alcool deviendra de plus en plus vive, sans parler du houblon qui a valu des fortunes à des hommes d'affaires habiles. Quand ils dépensent le surplus de leur argent pour les sports, qui saurait leur en vouloir?

Deux sections

Le baseball majeur envisage sérieusement de se diviser en deux sections pour chaque circuit la saison prochaine. Est-ce que cela veut dire qu'on pourrait voir quatre ligues majeures de baseball se former d'ici quelques années? Tout probablement et l'idée n'est pas si bête. En ayant des ligues de huit clubs, on éliminera ainsi des dépenses trop onéreuses: on pourra disputer un calendrier mixte de quelques parties et tous les amateurs de baseball pourront aller voir du baseball majeur près de chez eux. Il y en a qui affirmeront que le calibre du jeu va s'en ressentir et nous nous demandons pourquoi? La population a doublé un peu partout au cours des trente dernières années, mais les ligues de baseball n'ont pas connu la même expansion. S'il y a plus de joueurs sur le marché, pourquoi croire qu'ils seront de calibre inférieur?

L'augmentation de la population et de meilleurs avantages pour pratiquer les sports ne devraient pas diminuer le calibre du jeu, au contraire, mais fournir plus d'éléments de qualité. Si tous les autres sports améliorent leurs marques et leurs records pourquoi le baseball et le hockey seraient-ils si différents? On l'a vu l'hiver dernier au hockey et on le voit cette année au baseball avec les Mets. Tant qu'on leur a refilé des "picouilles", les Mets n'ont rien fait, mais, maintenant que leur système de clubs-écoles fonctionne, ils commencent à se hisser aux premiers rangs, et ce n'est pas fini. Quand la génération actuelle sera passée qui sait si les Mets ne deviendront pas les rois et maîtres du baseball.

La Riposte

(Suite de la deuxième page)

plus le danger de perdre proprement le sens de réalités précieuses qu'une intelligence spéculative mais insuffisamment ample ou éclairée par l'expérience, laisse parfois s'échapper. Ce n'est pas l'homme commun qui mettrait en doute l'existence du gazon en faveur d'un tourbillon de particules hypothétiques, ou même de son corps en faveur de beaux schémas intellectuels. Par ailleurs, ce n'est pas l'homme ordinaire qui saura exposer les remèdes aux grands maux de la société, faute de science suffisante.

Le fait est que la plupart d'entre nous déambulons dans les rues de terre, de ciment et de macadam qui sont fort éloignées des distinctions scolastiques. Quel attachement saura donc animer le monsieur tout-le-monde dans la recherche d'un comportement équilibré?

Aimer le geste authentique

Cherchons ce qui nous émeut, ce qui prend nos sentiments. Sera-ce le long et morne discours du moraliste ou l'histoire vécue d'un acte d'héroïsme? Nous importe-t-il d'entendre tout un cours sur la théorie du hockey ou préférons-nous voir les joueurs évoluer sur la glace? D'ailleurs nous connaissons bien mieux les noms des joueurs d'élite que ceux des instructeurs. Ce qui nous attire c'est proprement le beau jeu et non la belle théorie. Bref, ce que nous aimons c'est l'action, la belle action, l'action authentique et vraie. Et c'est dans la mesure où nous aurons été témoins d'actes sincères et justes que nous serons portés à agir de la même façon. A la racine donc de la formation du comportement, nous trouvons **l'exemple.**

Toutes les exhortations des médecins parviennent à peine à enrayer la marche triomphante de la cigarette. Mais rencontre-t-on quelqu'un qui a cessé de fumer et qui en est heureux, voilà que la chose devient intéressante, et on songe même à imiter ce geste.

L'éducation de l'enfant repose presqu'entièrement sur l'exemple qu'il reçoit de ses parents d'abord, puis de son milieu. A l'adolescence, c'est l'envoûtement pour l'idole. Dans l'âge adulte, pour autant que l'on ne s'est pas renformé entièrement sur soi-même, ce sont des chefs politiques ou religieux, des hommes à personnalité, des héros sportifs même qui nous captivent et nous invitent à l'action, à l'imitation.

Si le haut-savoir est une lumière appréciable et nécessaire pour le discernement des valeurs réelles, le salut des hommes repose cependant sur la présence d'hommes justes, bons, charitables, courageux, qui donnent le ton à leur société, et permettent aux hommes de voir, d'aimer et de faire des actions justes, bonnes, charitables et courageuses.

Le Verbe s'est fait chair

C'est pour cela que le Salut des hommes est venu du Verbe (la Parole véridique qui identifiait les valeurs réelles) fait chair (donc devenu homme imitable). La minorité, nous l'avons vu, s'attache aux connaissances vraies, et le Christ est la Vérité, une vérité qui ne sera jamais épuisée par l'amas de tous les sages de l'humanité. Mais la plupart des hommes s'attachent aux hommes et aux gestes des hommes. Et le Christ est le plus parfait — le seul parfait — des hommes. Les hommes peuvent donc l'aimer, l'imiter et devenir ainsi meilleurs hommes.

Toute perfection, tout progrès dans l'histoire des hommes, comme individus ou comme peuples, ne viendra que par la méditation de la Vérité et l'imitation du Premier Vivant qu'est le Christ, en autant que nous accomplirons cela, nous progresserons. En autant que nous nous éloignerons de cette sagesse et de ce modèle, nous irons à la barbarie.

Nous avons ici le critère du Progrès. Notre époque est-elle vraiment à la pointe du Progrès? La réponse à cette question dépend de la réponse aux questions suivantes: connaissons-nous le Christ? aimons-nous le Christ? vivons-nous le Christ? Savoir, aimer, agir.

Georges Allaire

Mélodies d'autrefois . . .



Rudel Tessier, journaliste à la verve colorée et témoin chevronné du monde du spectacle, présente chaque jour du lundi au vendredi, à 2 h. 30 de l'après-midi, au réseau de CKSB les "Mélodies d'autrefois". Rudel Tessier nous fait part de ses souvenirs sur nos vedettes de la chanson; il raconte des anecdotes anciennes ou récentes au sujet des chanteurs et des diseuses que nous admirons.

Famille et profession . . .

(Suite de la deuxième page)

crois donc que celui qui veut concilier sa vie professionnelle et familiale doit savoir en quoi consiste l'éducation d'un enfant, reconnaitre des étapes importantes de l'évolution éducative et établir un partnership avec son épouse pour ne pas compromettre cette oeuvre difficile et nécessaire.

Le dialogue

Il est certain que celui qui s'engage dans le mouvement coopératif doit avoir épousé une femme assez spéciale qui comprendra que la vie professionnelle de son mari constitue pour lui, non seulement une source de revenus mais aussi un moyen de réaliser son idéal social et de donner un sens à sa vie humaine. Mieux vaut être marié à un homme heureux parce que son travail le rend heureux qu'être marié à un homme présent au foyer mais acariâtre parce qu'il n'aime pas ce qu'il fait. Toutes ces perspectives doivent constituer la base d'un dialogue entre le mari et l'épouse, entre le père et ses enfants. Ce dialogue doit toutefois éviter d'être deux monologues tissés de revendications de part et d'autre. Ce dialogue doit tenir compte des exigences légitimes de la vie familiale et professionnelle. Il faut arriver à établir des ententes, des modus vivendi, des compromis réalistes et satisfaisants. Une période d'activités intenses doit être suivie d'un repos d'une journée ou deux qui permet de rebâtir les forces physiques et de mener une vie familiale plus intense. Les fins de semaine en particulier doivent être tenues pour sacrées et, dans la mesure du possible, seules des situations d'exception peuvent expliquer leur utilisation à des fins autres que familiales. Un dialogue constructif peut mettre de l'ordre dans tout cela.

Conclusion

Il est normal que celui qui travaille dans le mouvement coopératif donne une mesure de travail supérieur à celui qu'on exige ailleurs. Nous ne sommes pas des mercenaires qui doivent compter chaque minute et chaque geste. L'ensemble du personnel permanent du mouvement coopératif veut bâtir une société différente de celle que nous connaissons. Cela ne va pas sans un certain nombre de sacrifices. C'est à chacun qu'il revient d'analyser sa propre situation en se souvenant que le succès professionnel acquis dans des conditions qui ruinent son mariage et compromettent l'éducation de ses enfants est un succès qui coûte trop cher, qui coûte un prix que personne en conscience n'a le droit de payer. L'équilibre entre ces deux obligations ne peut se trouver que dans le dialogue entre les époux et les enfants et entre les employés et les employeurs. Il s'agit en somme de poser le problème et d'établir les limites au-delà desquelles on ne peut aller.

Gilbert Charron
(Ensemble, juin '68)

Matches de la LHN au Japon et à Mexico

NEW YORK — Grâce au ruban magnétoscopique, les sportifs de Mexico et du Japon peuvent assister aux péripéties de quelques matches disputés la saison dernière, dans la ligue Nationale.

Neuf rencontres, présentées au réseau américain CBS, seront vues par les Mexicains. De plus, la télédiffusion du match final de la coupe Stanley entre le Canadien et les Blues de St-Louis sera présentée par le Tokyo Broadcasting System du Japon.

"Nous sommes convaincus qu'un jour, le hockey professionnel sera une discipline internationale", a dit Bill Jennings, président des Rangers de New York et également président du bureau des gouverneurs de la LHN.

Le bridge, un mélange de hasard et d'habileté

OTTAWA — Le bridge n'est pas strictement un jeu d'habileté, mais bien un mélange de jeu de hasard et de jeu d'habileté. Telle est l'essence d'une décision rendue par la Cour suprême du Canada le 24 juin.

Dans une décision où, sur cinq juges, un seul a enregistré sa dissidence, la Cour suprême a maintenu une condamnation contre Leo Ross, George Banks et Flyod Dyson, de Toronto, pour avoir laissé leurs clients jouer au bridge dans leur club social.

L'avocat Arthur Martin, de Toronto, avait axé sa défense sur le fait que le bridge est un jeu requérant de l'habileté, le hasard intervenant seulement lors de la distribution des cartes.

Le juge Louis-Philippe Pigeon a déclaré que le Parlement, en rédigeant l'article sur les maisons de jeux dans le code pénal, avait cherché à éviter toute équivoque en définissant les jeux qui tiennent à la fois du hasard et de l'adresse comme des jeux de hasard.

Dans son jugement dissident, le juge Wishart Spence a déclaré que l'interdiction de la loi ne vise que les jeux de hasard et les jeux où l'élément prédominant est le hasard.

Ce magistrat a ajouté qu'à son avis le bridge est un jeu d'habileté.

Parlons correctement

Ne confondons pas le sens des mots. Evitons les anglicismes. Rejetons le "franglais".

Octrois

C'est à tort que l'on emploie chez-nous ce mot dans le sens de "subventions" ou de "subsides". Dans la langue française d'aujourd'hui, "octroi" a uniquement le sens de "attribution", "concession", ou par extension de "don". Ainsi on dira: Les "subventions" du gouvernement fédéral; Le gouvernement a décidé d'"octroyer" au collège X une subvention de $100,000.00.

Copies et circulation

On publie un journal à tant de milliers d'exemplaires et non de "copies". Le nombre d'exemplaires dans une période donnée représente le tirage et non pas la "circulation" d'un journal. Une "copie" est la reproduction d'un texte ou document quelconque. Dans la langue juridique, pour affirmer l'authenticité d'une copie, on dit "copie conforme" et non pas "vraie copie". Ajoutons encore que l'expression "annonces classées" est un anglicisme; en français on doit dire "petites annonces".

Temps et température

On confond souvent ces deux termes qui correspondent pourtant à des réalités bien différentes. La "température" c'est le degré de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps ou, encore, c'est l'état de l'atmosphère dans la mesure où il affecte nos organes (Quillet). Dans un sens plus restreint, c'est le degré de chaleur du corps humain lorsqu'il dépasse la normale. D'où "avoir de la température", est synonyme de "avoir de la fièvre".

Mais lorsqu'il pleut, qu'il neige, qu'il vente, etc., il ne s'agit plus de température mais de "temps". Dans ce sens "temps" décrit l'état de l'atmosphère: il fait beau temps, mauvais temps, vilain temps, il fait un temps de chien, etc.

Accommoder et et accommodation

L'emploi de "accommoder" au sens de "recevoir, accueillir, héberger" est à proscrire; de même l'emploi de "accommodation" au sens de "équipement, possibilités d'hébergement", etc. "Accommoder" a trois sens principaux: 1) Convenir à quelqu'un, lui aller; 2) Apprêter, disposer, installer (des aliments, un appartement, un bureau, etc.); 3) Mettre d'accord des gens ou concilier, faire concorder des théories, etc. "Accommodation" c'est l'action d'accommoder, de s'acclimater, de s'habituer à... Voici quelques exemples: l'hôtel ne peut "accueillir" (et non "accommoder") que 100 personnes. Cet hôpital a une "capacité" de 500 lits; ou: peut recevoir (et non: peut accommoder) 500 malades.

En temps d'élections

Il ne faut pas dire: "Le député X a concédé la victoire dès 9 h.", mais on doit dire: "a reconnu la victoire du candidat Y", ou: "a admis sa défaite", ou: "a reconnu l'élection du candidat Y".

Ne pas dire: "Les trois adversaires ont perdu leur dépôt", mais dire: "les trois adversaires se sont vu confisquer leur cautionnement", car les candidats ne font pas de dépôt, mais un "cautionnement", ou encore "déposent un cautionnement".

Ne pas dire: "les bureaux de votation" (les "polls"), mais dire: "les bureaux de vote", ou: "de scrutin". Le mot de "votation" s'emploie uniquement pour désigner le système électoral, la façon dont on vote dans un pays ou dans une région.

Ne pas dire: "Le nombre de voteurs n'a pas été très élevé", mais dire: "le nombre de 'votants' n'a pas été très élevé".

Ne pas dire: "Le grand total des votes", mais dire: "Le total général ou total global des votes".

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg
(Heure légale du Centre)
Semaine du 7 Juillet

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	4 h 29	4 h 29	4 h 30	4 h 31	4 h 32	4 h 33	4 h 34
COUCHER	20 h 38	20 h 37	20 h 36	20 h 36	20 h 35	20 h 34	20 h 34

Phases de la lune

Pleine lune	Dern. quartier	Nouvelle lune	Prem. quartier
9 juillet 10 h 18 p.m.	17 juillet 4 h 11 a.m.	25 juillet 6 h 40 a.m.	1er août 01 h 34 p.m.

"Bonnie and Clyde" sauve l'industrie française du béret!

PAU, France — Dans la région française du Béarn, on comptait aux environs de la ville de Pau, la capitale, 30 fabricants de bérets, durant les années prospères de la bonneterie jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. En 1967, il n'y avait que sept fabriques.

Puis ce fut l'apparition du film "Bonnie and Clyde" qui a sauvé, du moins temporairement, l'industrie française du béret.

"Il y a environ deux ans, tous les fabricants se sont réunis pour lancer une campagne de publicité, au coût de plusieurs millions de francs, afin d'inciter les hommes à porter le béret", a raconté l'un des membres de ce groupe. "Mais cette tentative fut un échec total. Et voilà qu'en deux semaines, une seule production cinématographique a fait plus pour nous que tous ces millions dépensés pour rien", d'ajouter ce fabricant manifestement surpris de la tournure des événements?

Le béret que l'actrice américaine Faye Dunaway portait dans ce film a créé une nouvelle mode, et les femmes de nombreux pays veulent se procurer un béret "à la Bonnie".

Les fabriques de la ville de Pau fournissent des bérets à travers le monde. Par suite de la nouvelle vogue, les manufacturiers sont aussi heureux que surpris, et l'un d'eux parle de miracle.

Hausse fantastique

C'est que la Chambre de commerce de Pau, dans son dernier rapport de janvier 1968, présentait un sombre tableau et en conclusion un genre d'épitaphe pour l'industrie.

Dans ce rapport on indiquait qu'après une baisse de 16 pour cent des ventes en 1967, la vente du béret basque serait encore moins importante cette année.

Mais le style Bonnie a augmenté le chiffre d'affaires d'une manière fantastique. Par exemple, le fabricant Crosnier distribue actuellement 1,500 bérets par jour, en comparaison de 200 pour sa moyenne 1967.

Un autre manufacturier du nom de Laulhere a fait savoir que sa production quotidienne de bérets est de l'ordre de 8,000, alors que l'an dernier il en fabriquait 280 par jour.

Les entreprises invitées à s'intéresser aux objectifs communautaires

MONTREAL — Dans un communiqué conjoint, la Chambre de Commerce du Canada et la Chambre de Commerce des Etats-Unis proposent 15 directives comme fondement d'une gestion efficace des entreprises au Canada et aux Etats-Unis.

Ces directives libellées par un Comité mixte Canado-américain des deux organismes nationaux viennent d'être publiées et feront l'objet d'une large diffusion au Canada et aux Etats-Unis.

"Les capitaux et les opérations des entreprises commerciales des Etats-Unis ont joué et continueront de jouer un rôle de premier plan dans la croissance économique du Canada", formule le président de la Chambre de Commerce du Canada, M. W. M. Anderson. "D'autre part, les mises de fonds et les activités commerciales canadiennes aux Etats-Unis prennent une importance sans cesse croissante. Nos deux pays y sont favorables dans la mesure où leurs objectifs économiques et nationaux respectifs s'en accommodent. Il importe à cet égard de créer un climat de coopération et de compréhension susceptible d'assurer une expansion économique maximale, compatible avec la liberté d'entreprise et les aspirations et intérêts nationaux en cause".

Entre autre précepte, ce document invite les entreprises à assumer pleinement leur responsabilité en tant que corps public dans l'atteinte des objectifs communautaires tels que l'utilisation la plus rentable des ressources des deux pays et une participation active de la part de l'entreprise et de ses cadres à l'évolution intellectuelle, sociale et culturelle des collectivités locales où elles font affaire.

M. Anderson ajoute, étant donné qu'une participation active à la vie communautaire constitue un élément essentiel d'une saine gestion des entreprises et de sa réussite, la Chambre de Commerce du Canada et la Chambre de Commerce des Etats-Unis proposent les directives qui suivent:

1. Les entreprises devraient viser à une croissance équilibrée et à l'exploitation de leur potentiel de production dans le cadre de leur secteur économique; croissance qui assurerait leur participation aux objectifs nationaux respectifs et l'utilisation rationnelle des ressources nationales;

2. Une utilisation maximale des ressources propres aux entreprises qui sera garantie d'un climat marqué de concurrence. Il convient ainsi que l'on fasse état des avantages de réaliser progressivement une spécialisation convenable sur le plan de la production dans le cadre de la structure internationale de leurs établissements;

3. Exploitation maximale des possibilités d'exportation;

4. Dans la mesure du possible, intensifier le traitement des ressources naturelles sur le plan local, compte tenu de la rentabilité économique;

5. Enoncer des politiques d'achat et de prix visana à établir des relations à distance entre les entreprises et leurs filiales;

6. Dans la mesure du possible, s'efforcer de développer et d'exploiter les ressources indigènes entrant dans la composition de nos produits, compte tenu de l'importance de pratiquer des prix compétitifs;

7. Que les entreprises traitent leurs employés conformément aux usages des pays où elles exercent leurs activités, et qu'elles encouragent ces derniers à développer leurs talents et leurs aptitudes;

8. De confier, dans la mesure du possible, aux succursales locales l'exécution des travaux de recherche technologique et de conception nécessaire à l'exploitation des possibilités des marchés intérieurs et d'exportation.

9. D'inspirer à leurs cadres une largeur de vues, grâce à des programmes positifs de formation des compétences locales non seulement au sein des filiales mais aussi des structures internationales;

10. Affecter à l'exécution du programme cité au paragraphe 9, le personnel possédant les plus grandes facilités d'adaptation aux contingences locales;

11. Confier aux cadres des filiales et des établissements la conception originelle et l'exécution des programmes de gestion qu'ils proposent aux entreprises-mères;

12. Participer aux activités communautaires et appuyer les organismes voués à l'avancement culturel, intellectuel et social;

13. Que les entreprises se dotent d'une structure financière permettant, si elles deviennent des sociétés publiques, aux citoyens du pays où elles exercent leurs activités de souscrire des actions et d'être représentés aux conseils d'administration;

14. Respecter formellement les lois et coutumes du pays où les entreprises font affaire et fournir des renseignements d'ordre financier ou autres.

15. Que les entreprises-mères et leurs filiales incitent leurs gouvernements respectifs à réprimer toute velléité d'ingérence outre-frontière de nature à limiter ou à contrôler les activités de l'autre société.

Il est entendu que cette déclaration de principes devra faire l'objet de revisions périodiques et le Comité Canado-Américain des deux Chambres nationales compte l'adapter le cas échéant aux relations commerciales entre les deux pays.

A Sainte-Agathe . . .

(Suite de la première page)

des audio-visuelles. Ces nouvelles méthodes permettraient d'améliorer l'état du français parlé par les étudiants.

Faiblesse du français parlé

M. Saint-Vincent a dit qu'il n'était pas satisfait du niveau du français parlé par ses étudiants. Interrogé s'il croyait que ses étudiants faisaient des efforts, M. Saint-Vincent a répondu qu'il "n'osait pas dire qu'ils faisaient des efforts pour bien parler le français, mais cependant dans la majorité du temps ils parlaient français . . . Ce qui leur manque, c'est sans doute ce qui manque à la plupart des Canadiens français. Au Québec, vous n'entendez pas du bon français dans les campagnes. Il me semble que c'est peut-être un fait de la culture canadienne-française."

Opposé à l'école unilingue

La Liberté et le Patriote a demandé à M. Saint-Vincent s'il croyait que la proposition faite au Rallye au sujet des écoles unilingues pouvait aider à sauvegarder la langue française au Manitoba. "Une école unilingue, a-t-il dit, renforcirait le français dans la province, mais par conséquent elle diminuerait la force intellectuelle des étudiants. Ces étudiants formés dans les écoles unilingues auraient de la difficulté à poursuivre leurs études au niveau supérieur, ainsi que de trouver des places dans le Manitoba. Il faut être réaliste. Si nous voulons vivre au Manitoba nous devons être très compétents en anglais. C'est un fait qu'il faut admettre jusqu'à ce que les situations économiques et politiques soient changées."

La grève de la Voie maritime peut susciter des tensions entre le Canada et les E.-U.

MONTREAL — Tout indique que la grève des employés de la Voie maritime du Saint-Laurent durera longtemps.

D'une part, l'Administration de la Voie maritime n'est pas disposée à accorder à ses employés un cent de plus que lui a recommandé la commission de conciliation et elle a l'appui intégral du gouvernement.

D'autre part, les grévistes se sentent lésés par comparaison avec leurs collègues américains qui font le même travail qu'eux et reçoivent un salaire d'environ 21 p. 100 plus élevé.

Le seul espoir d'un règlement prochain vient des difficultés que le conflit peut susciter dans les relations internationales, particulièrement entre le Canada et les Etats-Unis, puisque la Voie maritime est un projet conjoint des deux pays et que les grévistes canadiens paralysent les affaires des gros industriels américains.

Le transport du blé n'est pas affecté

L'arrêt des expéditions de blé des provinces de l'Ouest, qui peut nuire considérablement à l'économie nationale, ne semble pas tracasser le gouvernement outre-mesure. A ce sujet, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, déclarait que "les effets d'une grève dans la Voie maritime du Saint-Laurent ne serait pas aussi catastrophiques que le syndicat le laisse croire".

Les compagnies de chemin de fer se disent prêtes à transporter vers les ports du Saint-Laurent tout le blé que l'on voudra. Les Chemins de fer nationaux et le Pacifique Canadien ont fait savoir qu'ils disposent de milliers de wagons qui pourraient transporter les céréales de l'ouest à l'est du pays.

Mécontentement et protestations

Quoi qu'il en soit, les directeurs des ports américains situés en bordure des Grands Lacs font entendre les plus vives protestations à Ottawa.

Les directeurs des ports de Détroit, de Buffalo et de Duluth exhortent le gouvernement canadien à intervenir pour mettre fin à la grève.

Il est un autre groupe important de la main-d'oeuvre qui est fort mécontent de la tournure des événements. C'est l'important groupe des marins forcés de prendre congé parce que leurs navires sont immobilisés.

Un porte-parole du Syndicat international des marins a révélé qu'environ 2,000 marins seraient sans travail.

Enormes pertes

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent perd environ $96,000 par jour des sommes qu'elle pourrait prélever en droits de passage dans les écluses. De leur côté, la grève coûte environ $34,100 par jour aux 1,200 grévistes privés de salaire.

L'arrêt de travail qui a débuté le 21 juin dernier est le premier à se produire depuis les 10 ans d'exploitation de la voie maritime. Il y a deux ans, la menace de grève des mêmes employés a été conjurée par l'attribution d'une augmentation de salaire de 30 p. 100.

Les comptables de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent ont établi à $543,996 la somme que devrait débourser cette année l'agence gouvernementale pour couvrir l'augmentation de salaire de 6 p. 100 proposée par la commission de conciliation.

L'augmentation de 9 p. 100 réclamée par le syndicat lui coûterait $815,994.

La Voie maritime du Saint-Laurent était en voie de connaître sa meilleure saison depuis ses débuts en 1959.

Déjà 14,671,000 tonnes de marchandises avaient été transitées entre Montréal et le lac Ontario, au 14 juin, soit une augmentation de 1,279,000 tonnes par rapport au sommet enregistré l'an dernier à pareille date.

Pèlerinage missionnaire de l'AMMI à Saint-Norbert

C'est le dimanche 14 juillet qu'aura lieu le pèlerinage annuel de l'Association missionnaire de Marie Immaculée sur le terrain des Pères Oblats à St-Norbert, Man.

Depuis plusieurs années, ce pèlerinage groupe de nombreux amis des missions. On y vient en outre pour honorer Marie comme modèle de la véritable collaboration missionnaire à l'oeuvre du Christ-Rédempteur, et lui demander de faire réaliser davantage et plus en profondeur le rôle missionnaire des chrétiens sur la terre des hommes.

Cette année, le R. P. Aimé Aubin, O.M.I., originaire de St-Adolphe, Man., missionnaire en Bolivie, sera le missionnaire invité. Depuis 1953, le Père Aubin exerce son apostolat missionnaire dans une des régions les plus nécessiteuses de la Bolivie. Son ministère comporte entre autres: visite des villages, administration des sacrements, enseignement de la catéchèse, mais surtout amour et respect du pauvre avec lequel il partage son pain. Le Père Aubin parlera de son expérience de la misère humaine, mais surtout du respect de la dignité du pauvre. Il sera interviewé par un membre des équipes missionnaires.

Prendra part au pèlerinage, également comme missionnaire invitée, Soeur Edna Chabot, des Soeurs Grises. En raison de ses 20 années de vie missionnaire auprès des Indiens de l'ouest: à Berens River, Man., à Fort Frances, Ont., à St. Michael au Dakota Nord, Soeur Chabot présentera le rôle de la religieuse dans les missions canadiennes, plus particulièrement dans les missions desservies par les Missionnaires Oblats.

Programme du pèlerinage

10 h. 15 — ouverture du pèlerinage.
10 h. 30 — messe concélébrée.
Midi — dîner sur les terrains du pèlerinage (chacun apporte son lunch y compris le breuvage).
1 h. 30 — présentation mimée du "Mystère du salut" et chapelet.
2 h. 15 — bref aperçu du travail missionnaire: à l'étranger, Père Aimé Aubin, O.M.I., missionnaire en Bolivie; chez les Indiens de l'Ouest canadien, Soeur Edna Chabot, S.G.M.
3 h. 30 — clôture.

Renseignements utiles

Quelques membres de l'Institut séculier des Oblates Missionnaires prendront soin des enfants et leur feront faire un pèlerinage à leur portée.

Pour le confort des pèlerins, les lieux du pèlerinage seront fumigés.

Ce pèlerinage est sous la direction du R. P. Lomer Laplante, O.M.I., directeur de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée (télé.: 775-6372).

Cordiale bienvenue à tous les amis des missions.

Communiqué

St-Norbert

L.F.C.

Le 16 juin au soir, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se rendirent sur le terrain des Pères Oblats pour un court pèlerinage à la grotte Notre-Dame de Fatima. La messe fut célébrée en plein air par le R. P. A. Gervais, O.M.I., qui adressa la parole aux 25 membres présents en quelques mots bien choisis. "Chaque membre, dit-il, peut faire sa part dans ce monde changeant en restant ce qu'il est: 'Femme surtout'."

A l'issue de la cérémonie, en l'absence de M. l'aumônier qui était en retraite, toutes se rendirent à la sacristie pour la dernière réunion de la saison. Mme Louis Kenny, présidente, souhaita la bienvenue, puis il y eut lecture des quatre résolutions principales tirées du récent congrès tenu à Lorette. On suggéra que chaque membre consacre au moins une heure par jour à la prière, tout en faisant son travail.

La présidente donna ses impressions de la retraite que plusieurs membres firent à Villa Maria et dont le thème était "Dieu sur la terre des hommes". Elle fit remarquer qu'un plus grand nombre devrait faire un effort pour assister à la prochaine retraite. Elle annonça que Mmes A. Bisson et R. Provost furent nommées représentantes du conseil de St-Norbert à la journée d'étude sur l'apostolat des laïques qui se tiendra à la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens.

Il fut décidé que le bingo annuel à la dinde se tiendra le dimanche 17 novembre et qu'une veillée sociale de la Ligue aurait lieu également au mois de novembre prochain.

Le 11 juin, une dizaine de dames se rendirent à l'hôpital St-Vital pour une visite aux infirmes de la salle St-Amant.

Mme Dupuis rappela qu'il y a toujours demande pour timbres usagés.

Mme L. Kenny souhaita à toutes de bonnes vacances, puisqu'il n'y aura pas d'autre réunion jusqu'au mois d'octobre.

Un délicieux goûter avec "Petits Fours", recette tirée du livre "The Best Yet", fut servi.

Starbuck

Réunion familiale

Le dimanche 16 juin, au-delà de 90 personnes se rassemblaient au parc St-Vital pour une réunion familiale à l'occasion de la visite de M. et Mme Henri Martinot, d'Oregon. Mme Flora Masse, aînée du groupe, agissait comme maîtresse de cérémonies.

Sont venus de distances considérables pour cette occasion: Soeur Bernadette Lanthier, de Sherbrooke, Qué., M. et Mme Maurice Charrette, de Prince George, C.-B., M. et Mme Louis Arbez et Mme Irène Bodin, de St-Claude, Man., et Mme Alice Dubois, de Portage-la-Prairie.

Pour terminer la soirée, Mlle Florence Masse présenta des diapositives au soubassement de la demeure de M. et Mme Frank Sigurdson, de la rue Cabot, à St-Vital.

La Broquerie

Notez bien

La soirée sociale en l'honneur de Mlle Yvonne Tétrault et de M. David Savard a été contremandée. Le mariage et les noces auront lieu tels qu'indiqués sur les cartes d'invitation.

Le "Salvation Army's Harbourg Light Centre" pour les alcoolique de Winnipeg assiste des patients de l'extérieur, hommes et femmes, en même temps qu'un certain nombre d'hommes qui résident au centre pendant quelques semaines. Le nombre de patients externes augmente rapidement. L'an dernier, 115 ont reçu de l'aide; cette année, on estime que 250 pourront bénéficier de cette assistance.

Dunrea

Anniversaire de la C.P.

C'est dans une ambiance de franche gaieté et de joyeuse camaraderie que les sociétaires de la Caisse populaire et leurs amis se rassemblaient à la salle paroissiale, le vendredi soir 21 juin, pour célébrer le 25e anniversaire de sa fondation.

La salle du joyeux rendez-vous présentait un aspect vraiment ravissant, grâce aux talents artistiques de Mme Marie Gamache, qui n'avait pas ménagé ses peines, ni même ses chutes, pour orner le lieu du rassemblement de beaux bouquets argentés, de banderolles rouges et argent, et l'on pouvait voir aux murs des plaques rouges sur lesquelles apparaissait le chiffre 25 de couleur argent.

Quand tous les invités furent en place, on présenta un beau bouquet de corsage à la dévouée gérante, Mme Richard Rondeau, et des fleurs pour boutonnière aux officiers de la caisse. M. Philippe Jubinville, de St-Boniface, et un autre monsieur de Brandon adressèrent la parole, ainsi que plusieurs officiers locaux: MM. N. Boulet, Athanase Lavoie, etc., tous vantant les avantages inhérents aux caisses locales et encourageant les gens à s'y intéresser.

Puis vint la partie récréative pendant laquelle les assistants exécutèrent des danses diverses aux sons harmonieux de l'orchestre de M. Vern Brown, de Rivers, dont Denis Rondeau, de Dunrea, fait partie. Vers minuit, un réconfortant repas fut servi, sous la direction compétente du cuisinier en chef du motel local, M. Benoit Souyri, avec le service bénévole de plusieurs dames de la Ligue des Femmes Catholiques. La veillée se continua jusque vers les deux heures du matin.

Espérons que cette célébration resserrera les liens entre les membres de la caisse et en attirera d'autres à y adhérer pour le plus grand bien de tous.

Cordial merci à tous ceux qui ont organisé cette manifestation de bon aloi, aux distingués visiteurs, ainsi qu'à ceux qui ont collaboré à en faire un beau succès.

L.F.C.

La dernière réunion des membres de cette organisation jusqu'en septembre eut lieu au presbytère le lundi soir 10 juin.

Mme Gérard Boulet présidait l'assemblée et, après une intéressante discussion, M. l'abbé P.-A. Morand, curé, entretint le groupe et parla aussi de la confirmation qui sera conférée à Dunrea le jeudi soir 18 juillet.

Çà et là

Si quelqu'un veut se renseigner sur la manière pratique de couper de la rhubarbe, sans se blesser, qu'il s'adresse à M. Gérald Lavoie, expert en la matière.

M. et Mme A. Lavoie et leurs enfants se sont rendus à Rainy River, Ont., le vendredi 28 juin, pour assister au mariage d'un neveu, fils de M. le Dr et Mme Gordon Fraser (Irène Lavoie).

Les familles Alphonse, André et Gérard Boulet ont reçu avec plaisir, récemment, la visite de M. et Mme Victor Leclaire et leur fils, Marcel, de Regina, Sask.

Mlle Gabrielle Boulet, accompagnée de sa nièce, Mlle Marguerite Aquin, de St-Charles, est venue visiter la parenté, récemment.

Décès

Au Manitoba

LA BROQUERIE —



Mme Gérard Tétrault

Le 27 juin est décédée accidentellement, à l'âge de 39 ans, Mme Gérard Tétrault (née Louise Vielfaure), de La Broquerie.

Mme Tétrault naquit le 11 novembre 1928 à La Broquerie et épousa M. Gérard Tétrault le 18 juin 1946. La famille Tétrault a toujours demeurée à La Broquerie.

Les prières pour le repos de l'âme de la défunte, dirigées par les RR. PP. Louis Vielfaure et Jean Tétrault, P.B., et M. l'abbé Pierre Fisette, furent récitées en l'église St-Joachim de La Broquerie le dimanche 30 juin, de 4 h. à 10 h. du soir. A 9 h. 30 du soir, les Chevaliers de Colomb récitèrent un chapelet en témoignage de sympathie pour leurs frères éprouvés.

Le lundi 1er juillet, à 10 h. 30 du matin, le Père L. Vielfaure, frère de la défunte, chanta la messe de Requiem. Ont concélébré avec lui: le Père J. Tétrault, de Montréal, beau-frère, M. l'abbé Ubald Lafond, curé de St-Eugène, ami de la famille, M. l'abbé Marcel Forest, de l'Institut Voluntas Dei à Trois-Rivières, Qué., neveu, M. l'abbé Pierre Fisette, nouvel ordonné, cousin, et M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire.

M. l'abbé Lafond prononça l'homélie de circonstance en français et en anglais. M. Guy Fournier, neveu de la défunte, agissait comme lecteur. Les servants étaient Louis Tétrault, son fils, Pierre et André Dubé et Paul Vielfaure, neveux, et Roger Fournier, petit-cousin. MM. Roland Gauthier et Fernand Balcaen, cousins, firent la quête.

S'étaient joints à la chorale de la paroisse: MM. Gilles, Raymond et André Forest, de St-Malo, Marcien Ferland, de St-Boniface, Yves Legal, de St-Adolphe, et M. et Mme Gilles Hébert, de St-Malo. Mme Madeleine Balcaen touchait l'orgue.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Jean Desorcy, Etienne Tétrault, Louis Dubé, Louis Tétrault, Raymond Forest et Hubert Wenden.

Etaient présents au choeur: MM. les abbés Raymond Roy et Robert Campeau, du Petit Séminaire, Pierre Raymond, curé des Sts-Martyrs-Canadiens, Joseph Choiselat, curé de St-Adolphe, Pierre Gagné, curé de Haywood, et Lucien Lévesque, préfet au collège, les RR. PP. Martial Caron et Marc Pelletier, S.J., du collège de St-Boniface, Adrien Hamel et Pierre Richard, P.B., le R. F. Eugène, P.B., et le R. P. Maurice Dione, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes.

Une foule imposante de parents et d'amis venus de partout s'étaient joints aux familles éprouvées pour prier pour la chère disparue.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux bien-aimé, cinq fils, Gilbert, Aimé, Claude, Louis et Raymond; deux filles, Yvonne et Ginette; sa mère, Mme M.-L. Vielfaure; quatre frères, Albert et Aimé, de La Broquerie, le R. P. Louis, P.B., et Antonio, de Sainte-Dorothée, Qué.; trois soeurs, Mme J.-A. Kirouac (Annette), de La Broquerie, Mme J.-B. Grégoire (Lucia), de Lorette, et Mme D. Torcutti (Florence), de La Broquerie.

Immédiatement après les funérailles, un goûter fut servi aux parents et amis à la salle de l'aréna.

* * *

ST-BONIFACE —

M. Albert Trudeau

Le vendredi 21 juin, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. Albert Trudeau, de 276, rue Dumoulin, St-Boniface. Le défunt avait résidé dans cette ville pendant toute sa vie, fut président des Fils Natifs pendant cinq ans et du Cercle La Vérendrye pendant deux ans. Il fut au service de la compagnie Empire Press comme imprimeur pendant vingt-cinq ans et prit sa retraite en 1964.

Outre son épouse, née Maria Verrier, M. Trudeau laisse dans le deuil une fille, Lorraine (Mme A. Boily), de St-Boniface; trois petits-enfants; quatre frères, Jean et Benoit, de Los Angeles, Cal., Roland, de St-Boniface, et Marcien, de St-Jean-Baptiste.

Les prières furent récitées à 7 h. 30 du dimanche soir au salon funéraire Desjardins par le R. P. P. Henri Saulnier, S.J., qui officia aussi au service chanté lundi matin, à 10 h., en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au jardin funéraire Green Acres.

En Saskatchewan

MONTMARTRE —

M. Edmond Perras

Le jeudi 13 juin, à l'hôpital local, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. Edmond Perras. Il était membre légionnaire et citoyen très actif et dévoué pour les organisations paroissiales et locales.

Le dimanche, à 3 h. de l'après-midi, la dépouille mortelle fut exposée à sa demeure. Le soir, à 8 h., des prières furent dirigées par M. l'abbé L. Savoie, curé. Un grand nombre de parents et d'amis se fit un pieux devoir de venir prier auprès du cercueil.

Le service funèbre fut chanté le lundi, à 10 h. du matin, à l'église du Sacré-Coeur de Montmartre par M. l'abbé Leboldus, de Kendal. Les porteurs étaient MM. Hervé Giroux, Emilien Labrèche, Hector Lavoie, Sammy Ecarnot et Pit Corniak, tous légionnaires, et Pit Malach, conseiller de la municipalité.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eva Beaupré; six fils, Jules, Bernard et Clément, à la maison, Léon, de Montréal, Qué., Maurice, d'Estevan, et Rémi, de Regina; cinq filles, Anita (Mme E. Young), de Vibank, Kathleen (Mme Sam Bank), de Glenavon, Jeanne (Mme J. Potts), de Saskatoon, Yvonne, de Regina, et Florence, à la maison; deux soeurs, Mmes F. Perras, de la province de Québec, et H. Hamelin, de Regina; cinq frères, Wilfrid, Hector et Alvarez, de Montmartre, Eugène et Harvey, de Regina, et douze petits-enfants.

Naissances

En Saskatchewan

CUT KNIFE —

Le 27 mai: Heather Valerie Irene, fille de M. et Mme Garry McKeowme.

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Le 13 juin: Anita-Michelle, fille de M. et Mme Michel McDonald. Parrain et marraine, M. William McDonald et Mme Hervé Sala, grands-parents de l'enfant.

La Broquerie

Remerciements

Il m'est impossible d'exprimer par des mots ma reconnaissance pour le réconfort que m'ont apporté les parents et amis en venant si nombreux aux prières dimanche et au service de ma chère épouse.

Merci aux six concélébrants pour l'imposante cérémonie; aux membres du clergé des différentes congrégations d'être venus en nombre si imposant; aux Frères Chevaliers de La Broquerie et de Ste-Anne pour leur rosaire en groupe. Un merci tout a fait spécial pour les magnifiques et réconfortantes prières en groupe dirigées par M. l'abbé Pierre Fisette. Merci à la foule si nombreuse et si sympathique pour sa grande générosité, soit à la quête du service ou par les bouquets spirituels et les honoraires de messes.

Merci pour la grande délicatesse de ceux qui ont envoyé de si jolies fleurs. Merci aussi à Mme Camille Boily et à toutes les dames qui ont servi le café après les prières et le lunch après les funérailles, ainsi qu'à tous ceux qui m'ont aidé de quelque façon que ce soit dans une si grande épreuve. Merci enfin au nom de la famille Vielfaure, au nom de mes jeunes enfants et de moi-même.

Gérard Tétrault

Au Manitoba

Succès de Manie Tobie

La participation de Mme M.-Thérèse Courchaine, mieux connue sous le pseudonyme de Manie Tobie, à un concours de la Revue Moderne de Paris fut couronnée récemment par un succès. Son poème, "Octobre", a été accepté et il paraîtra dans le numéro d'octobre de la Revue Moderne. Du même coup, ce poème devient inscrit au Cercle des Poètes de Québec.

On peut se procurer un abonnement à cette revue en s'adressant à la Société des Poètes de Québec.

L'on sait que Manie Tobie est inscrite depuis sept ans à l'Institut national canadien des aveugles.

La Rév. Sr Claire Fillion, S.G.M., fête ses 25 ans de vie religieuse

ST-MALO — Le samedi 22 juin se réunissaient à la Maison provinciale des Soeurs Grises les membres de la famille de Soeur Claire Fillion, qui célébrait son jubilé d'argent. La participation au banquet eucharistique permettait de souligner adéquatement cet insigne événement. Un succulent goûter fut servi aux convives à l'issue de la cérémonie religieuse.

Le lendemain, en l'ancienne église paroissiale de St-Malo, la famille assistait à une messe d'action de grâces. Cette célébration religieuse terminée, le groupe se réunissait à la salle paroissiale pour un banquet. Prirent place à la table d'honneur: M. l'abbé R. Nadeau, curé, les Rév. Srs Claire Fillion et Thérèse-Agnès, Mme M.-A. Fillion, mère de l'élue du jour, Sylvio, frère cadet, qui agissait comme maître de cérémonies, ainsi qu'un oncle et une tante, M. et Mme Antoine Fillion. Sylvio offrit, au nom de tous, ses félicitations à l'heureuse jubilaire. Après quoi, celle-ci remercia en termes touchants, ainsi que sa soeur religieuse, Soeur Thérèse-Agnès, venue de McLennan, Alta, pour la circonstance. M. le Curé voulait bien proposer le toast aux deux religieuses conjointement. Les 50 convives savourèrent leur repas dans une atmosphère de douce gaieté, bien qu'éprouvant une intense émotion.

Tous se rendirent ensuite chez M. Marcel Collette pour jouir de la compagnie des uns et des autres, et les enfants s'en donnèrent à coeur joie à prendre leurs ébats. Un succulent souper fut servi avant que les membres de la famille se quittent à regret après avoir vécu une si joyeuse fête.

La famille Fillion exprime sa vive gratitude à M. l'abbé Nadeau qui célébra la messe aux intentions de la religieuse jubilaire et qui rehaussa de sa présence le repas familial. Sincères remerciements à Mmes Marcel Collette et Désiré Racine pour leur dévouement dans l'organisation de cette fête mémorable.

Le 54e congrès annuel de l'Association Canadienne de l'Automobile

par Henry Lane

Le mardi 25 juin, à l'hôtel Fort Garry, eut lieu le 54e congrès annuel de l'Association Canadienne de l'Automobile (CAA), sous la présidence de M. G. Renaud.

M. Jean-Paul Pépin, président des gérants des clubs-automobiles du Canada et officier des Relations extérieures, présenta les objectifs de cette association qui compte plus de 1 million de membres. L'association vise surtout à la protection des usagers de la route, au maintien de leurs droits et obligations. Elle tente également de promouvoir, auprès des gouvernements, une législation saine et raisonnable de la circulation et la construction de routes modernes.

En plus d'offrir un service d'assurances, l'Association Canadienne de l'Automobile, qui est aussi affiliée aux associations-automobiles américaines et internationales, aide de diverses manières ses membres qui voyagent dans d'autres pays; elle leur donne des carnets de circulation, des informations touristiques et routières, etc., leur assurant ainsi joie et détente au volant.

La Commission des Services publics approuve la demande du MTS

Une demande soumise par le Manitoba Telephone System, en vue de diminuer certains tarifs pour appels interurbains au sein de la province, vient d'être approuvée par la Commission des Services publics du Manitoba.

Un porte-parole du MTS a révélé que les nouveaux tarifs seront en vigueur dès le 15 septembre prochain et s'appliqueront aux appels centrale-à-centrale entre minuit et 6 h. du matin les jours de semaine, et toute la journée le dimanche.

Les nouveaux taux effectueront des réductions variant de 5 à 30 cents et fixeront un taux maximum de 65 cents pour un appel de trois minutes entre n'importe quels deux centres du Manitoba.

Les nouveaux tarifs s'appliqueront aux appels en direct et à ceux qui sont faits avec l'aide de l'opératrice là où on ne dispose pas du DDD.

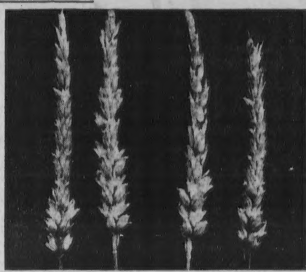
Les appels à virement de frais et d'autres du genre ne sont pas compris dans les nouveaux tarifs.

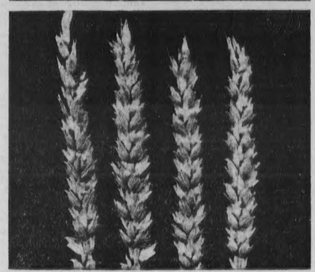
Gilbert Plains

Fiançailles

M. et Mme Charles Federic James, de Gilbert Plains, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille unique, Charlette Faye, à M. Léo-Louis Duguay, fils de M. et Mme Aurèle Duguay, de 678, rue St-Joseph, St-Boniface. Le mariage aura lieu le 21 août, à 7 h. 30 du soir, à la basilique de St-Boniface.

En Saskatchewan





En haut, des têtes partiellement stériles de plants de blé Chinook cultivés en sol mal aéré. En bas, des têtes de blé de la même variété cultivés en sol bien aéré.

☆ ☆ ☆

Aération du sol et rendement en blé

SWIFT CURRENT — Le blé de printemps est très sensible à la mauvaise aération du sol au début du stade de la dernière feuille, ont découvert les spécialistes de la Station fédérale de recherches agricoles de Swift Current. Mais la période critique ne durerait que quelques jours.

Selon M. C. A. Campbell, qui s'occupe de physico-chimie à la Section de la pédologie, le manque d'aération du sol provoque l'avortement des anthères et du pollen et, par voie de conséquence, une piètre formation du grain. Une série d'essais a révélé que le rendement du blé Chinook était deux fois plus élevé en sol bien aéré qu'en sol mal aéré par suite d'un excès d'eau au début du stade de la dernière feuille. La variété Manitou s'est montrée moins sensible que la Chinook.

Le stade de la dernière feuille est une période où les besoins hydriques du blé sont élevés, mais c'est aussi une phase critique du fait que le manque d'oxygène dans le sol peut entrainer une mauvaise fécondation.

C'est donc un aspect à garder en mémoire lorsqu'on irrigue le blé jusqu'à maturition. Il faudra apporter les modifications qui s'imposent au programme d'irrigation de façon à minimiser les dégâts. Ainsi, on pourrait avancer la date d'irrigation pour éviter un état de saturation du sol au moment critique, tout en donnant assez d'eau pour faire face aux besoins accrus de la plante.

Regina

Fête de la St-Jean-Baptiste

Les villes de Regina, Saskatoon, Moose Jaw, Assiniboia et Vonda ont salué leurs citoyens de langue française en proclamant le 24 juin, journée officielle de la St-Jean-Baptiste.

A Regina, un souper champêtre était à l'ordre du jour. Dû à la température inclémente, la fête eut lieu dans la salle St-Jean-Baptiste. La musique folklorique sur disques ajouta à l'ambiance de gaieté durant l'heure du repas.

Dans un concert impromptu, Mlle Paulette Chabot interpréta plusieurs chants, dont "Ah, si mon moine", "Chanson vagabonde" et "Un Canadien errant", accompagnée au piano par Mlle Diane Bouchard. Puis, M. Albert Dubé, maître de cérémonies, présenta les invités spéciaux de la soirée.

Adressèrent la parole: M. le Dr André Lizaire, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur de français à l'Université de la Saskatchewan, Campus de Regina, Mme P. Gélinas, présidente de l'A.C.F.C., cercle de Regina, le R. P. Marius Bédard, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, et M. René Rottiers, secrétaire général de l'A.C.F.C. Ce dernier annonça que la Société Radio-Canada est présentement en pourparlers avec le poste de télévision privé CHAB de Moose Jaw, concernant l'achat de ce poste. Le nouveau poste de Radio-Canada, dont le réseau s'étendra de Moose Jaw à Regina et Saskatoon, sera principalement de langue anglaise, mais avec programmes en français.

Suivant cette bonne nouvelle, la gaieté reprit de plus belle au son d'une musique typiquement canadienne-française.

Son Hon. M. Henry Baker, maire de Regina, adressa quelques mots aux quelque cent personnes rassemblées.

Va-et-vient

M. le Dr O. Abrioux et son fils sont allés passer une semaine à Banff.

Mme A. Poissant a passé deux semaines chez son fils, Marcel, à Edmonton.

MM. et Mmes L.-L. Béchard et Paul Béchard, de Sedley, sont venus à Regina, spécialement pour participer à la fête de la St-Jean-Baptiste.

Départ

Tous regrettent le départ de MM. et Mmes Jacques Perreault et M. Laurent, qui quittent la paroisse pour la Belle Province.

Ferland

Çà et là

Le dimanche 16 juin avait lieu une fête champêtre sur le terrain de l'école en l'honneur des religieuses en reconnaissance de leur grand dévouement. Il y eut souper, chant et partie de balle. Une bourse fut présentée à Soeur Reine-Marie, qui quitte la paroisse pour Ponteix. Les Jeannettes, dont elle était assistante, lui offrirent un joli cadeau.

MM. et Mmes Gérard Fournier et Mike Donauer sont allés en excursion au nord de la province, la semaine dernière. M. et Mme Charles Fournier y sont aussi allés quelques jours plus tard.

Le dimanche 23 juin avait lieu un souper de famille à l'occasion du départ de Mme Cécile Hamel, de Frenchville, pour Maillardville. Trente-cinq personnes étaient présentes.

M. et Mme René Couture sont allés conduire leur fille, Lorraine, et ses compagnes à North Battleford où elles demeureront pendant leur voyage à travers le Canada. Leur autre fille, Nicole, demeurera à Moose Jaw.

M. Georges Lacasse est revenu de l'hôpital de Regina le samedi 22 juin. Il désire, par la voix de La Liberté et le Patriote, remercier tous ceux et celles qui lui ont adressé des cartes, lettres, requêtes ou qui l'ont visité. Ce qui fut très apprécié.

M. et Mme Sylvio Clermont sont allés passer la longue fin de semaine chez leurs enfants, à Calgary.

Mlle Rita Beaudoin est employée à l'hôpital de Ponteix pour quelque temps.

Le jeudi 27 juin, M. et Mme Médelger Chabot et leur fille, Claire, ont assisté aux funérailles de Soeur Marie-de-la-Croix, fondatrice des religieuses Notre-Dame. M. Chabot fut l'un de ses premiers élèves et était porteur. Etaient aussi présentes aux funérailles: Mmes Aristide Fournier, Lucien Beaudoin et Cécile Hamel et Mlle Rita Beaudoin. Après les funérailles, Mme Lucien Beaudoin est allée conduire sa mère à Frenchville.

Le jeudi 27 juin, M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier des scouts, leur chef, Michel Couture, et dix scouts de Ferland sont allés au camp Balcarra, près de Vancouver, pour le grand Jamboree des scouts d'expression française de l'Ouest canadien, qui se tient du 1er au 6 juillet. Après la messe de dimanche dernier, trois aspirants, Renald Couture, Louis Tardif et Maurice Chabot, ont fait leur promesse scoute devant le drapeau en présence de leurs aumônier et chef et des parents et paroissiens.

M. et Mme Roger Fournier ont eu la visite des parents de Mme Fournier, M. et Mme Cooper, de Balcarres.

Montmartre

Remerciements

Les familles Perras désirent exprimer leurs sentiments de reconnaissance et de remerciement à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre à l'occasion de leur deuil récent. Elles adressent aussi des remerciements à la chorale, ainsi qu'aux dames légionnaires qui ont servi un goûter après les funérailles.

Présentation de certificats de membre à vie

GRAVELBOURG — Lors d'un banquet à l'occasion de la réunion annuelle des membres du Barreau de la province de la Saskatchewan, Me S.-M. Bonneau, B.A., L.L.B., C.R., de Gravelbourg, figurait parmi les cinq avocats de la province qui reçurent un certificat de membre à vie en reconnaissance de leurs 50 années à la pratique du droit. La présentation fut faite par Me James Eremko, C.R., président de la Société du Barreau de la province.

Né à Winnipeg, Man., Me Bonneau arrivait à Gravelbourg en 1918 après avoir terminé ses études en droit à l'Université du Manitoba. Mme Bonneau, sa fille, Mme Matt. Wassill, et son fils, Paul Wassill, de Regina, assistaient à la présentation.

Me H.-J. Coutu, C.R., de Prince-Albert, et autrefois de Gravelbourg, recevait aussi son certificat de membre à vie à la même occasion.

Va-et-vient

M. et Mme J.-Baptiste Nogue et leurs enfants, Marc et Lorraine, revenaient, le 24 juin, d'un voyage à Winnipeg, Man., où ils ont visité M. et Mme Arthur Nogue et leur famille, ainsi que d'autres parents de Mme Nogue.

M. Simon Mailhot, maître de poste local, accompagné de son fils, Edouard, de Regina, est parti en automobile pour un voyage dans la province de Québec. Il se rendra jusqu'aux Maritimes.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles de M. Georges Martin: Mlle Monique Martin et son fiancé, M. Glen McDougall, Mlle Pauline Martin, M. et Mme G. Nicurati, de Regina, M. et Mme Louis Piché, de Shaunavon, M. et Mme Archie Broten et Richard Roy, de Weyburn, M. et Mme V. Tessier et leurs enfants, de Regina, M. William Martin et Mme Coldwell, de la Colombie-Britannique.

Mme W. Winslow est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps. M. Marcel Mondor est hospitalisé à Rockglen depuis quelques jours. M. Léonard Bourdages est de retour de l'hôpital de Regina. Mme Eugène Boucher est patiente à l'hôpital de Weyburn depuis quelque temps.

M. et Mme A. Allard sont revenus d'un séjour d'un mois chez leurs gendre et fille, M. et Mme Tocher, de Colorado.

M. et Mme Armand Lautier et leur fille, Cécile, ont fait un voyage dans l'Est, récemment.

Mme Albert Cayer est de retour d'un voyage de trois semaines à Sherbrooke, Qué., où elle visita sa mère malade et autres parents et amies.

M. Paul Cayer, de Consul, vint visiter ses parents, M. et Mme Albert Cayer, le 14 juin. Ensemble ils visitèrent Cypress Hills.

Mmes Marie Joyal et Auréla Lapointe passèrent quelques jours chez des amis, à Weyburn.

M. Paul Champigny visita son frère, Maurice, et sa belle-soeur à Sandy Bay, récemment.

M. et Mme Ernest Bourassa, de Radville, visitèrent leurs gendre et fille, M. et Mme Bernard Delorme, dernièrement.

Mme Hector Beaulne, de Vancouver, est en promenade chez ses gendre et fille, M. et Mme Sylvio Sylvestre, pour quelque temps.

M. et Mme Ted Haug et Liette Savoie, de Regina, passèrent quelques jours chez M. et Mme Delphis Savoie.

M. et Mme René Fauchon et leur famille et Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, visitèrent des parents et amis.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, passèrent une fin de semaine chez les familles François Rodrigue et Champigny.

M. et Mme Roger Bourgeois eurent la visite de leur fils, Pierre, de l'Aviation canadienne, stationné à Trenton, Ont.

M. Donald Piché, qui poursuivait un cours à l'Institut technique de Moose Jaw depuis deux mois, est revenu chez ses parents, M. et Mme Dollard Piché, et est employé au garage Delorme.

Les familles Lemieux, Beattie et Thorhang se sont réunies au parc Légaré pour fêter le départ de M. et Mme John Beattie (Carmelle Lemieux), de Moose Jaw, pour Melfort où M. Beattie fut transféré. Après le souper, Mme Weal présenta des cadeaux aux héros du jour et leur offrit ses meilleurs voeux au nom des familles présentes.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. le Dr Paul Piché, de Nicolet, Qué., est venu visiter ses parents, M. et Mme D. Piché, et a assisté au congrès des médecins à Regina.

Mme Marie-Louise Dorais est allée passer quelque temps chez son fils, Gérard, en Californie.

M. l'abbé Lucien Roy, MM. et Mmes Marcel Moor et Marcel Braconnier et plusieurs scouts sont partis pour un ralliement de scouts à Vancouver.

M. et Mme Edouard Rymeck (Cécile Moquin) et leurs deux enfants, d'Ottawa, sont en promenade chez MM. et Mmes Paul Moquin et Michael Rymeck.

Monique Piché, Oblate missionnaire, est retournée à Victoria Island, T.N.O., après avoir visité ses parents, M. et Mme Conrad Piché.

Cut Knife

Va-et-vient

Mme Lipka, accompagnée de son petit-fils, a passé quelques jours chez ses gendre et fille, M. et Mme Edgar Martin, à Grande-Prairie, Alta. Elle a aussi visité ses mère et belle-mère.

M. et Mme Stan Brick sont allés à Camrose, Alta, pour le mariage de Mlle Evangeline Leboeuf à M. Edam Banack.

M. Peter Kreke, de Saskatoon, a passé la fin de semaine du 1er juin chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Harold Briault.

M. et Mme Wayne Shustibltoff et leur petite-fille, de Saskatoon, ont visité, en fin de semaine du 31 mai, M. et Mme Philippe Beaudry.

M. Hildège Dupuis et sa famille ont rendu visite à M. et Mme Wilbrood Lessard, de Delmas, à l'occasion de la visite de Mme Ken Webu, de Vancouver, C.-B.

Wolseley

Çà et là

Le 8 juin, la paroisse Ste-Anne avait le bonheur de recevoir Son Exc. Mgr M. J. O'Neill, archevêque de Regina, qui administra la confirmation à 20 jeunes enfants de Wolseley et Sintaluta.

Mme Stan Wrobel a passé des vacances à Banff et Vancouver.

Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, passa quelques jours chez sa fille, Mme Emile Tourigny.

M. et Mme B. Coueslan et leur fils, de Yorkton, vinrent en vacances chez leurs parents et en profitèrent pour passer quelques jours au lac Kenosee.

MM. et Mmes Wayne Sexsmith, Murray Chatterson et Henri Souchotte et leurs familles passent la semaine au lac Katepwa.

MM. et Mmes Albey Dureault et Léo Malhoit prirent l'avion pour Montréal où ils passeront quelques jours à visiter "La Terre des Hommes", puis se rendront à Sudbury pour assister au mariage d'un petit-fils et neveu.

Mlle Rose-Marie Wrobel, de Windsor, Ont., accompagnée de sa soeur, Joan, de Moose Jaw, est partie pour la côte du Pacifique et Disneyland.

MM. et Mmes Francis Coueslan, Emile Tourigny et Wayne Sexsmith se rendirent à Yorkton, le lundi 10 juin, à l'occasion de la visite du premier ministre Trudeau. Ils furent honorés de pouvoir serrer la main du ministre et lui adresser quelques mots.

M. D. Bénard assista aux funérailles de son frère à Toronto. Il fit le trajet par avion.

M. et Mme Edmond Chabot et leur famille, de Ferland, sont en visite chez M. et Mme Emile Tourigny.

M. Paul-Emile Langlois et sa famille, de Bethume, visitèrent les familles Langlois, en fin de semaine.

Félicitations à M. l'abbé F. Marcotte qui célébra son 25e anniversaire sacerdotal le 19 juin.

M. James Coueslan, de Churchill, passa des vacances chez ses parents, M. et Mme Francis Coueslan, avant de reprendre son travail à Winnipeg.

M. Henri Rivoire, M. et Mme R. Arnold et leurs quatre enfants, de Bolder, Colorado, sont en vacances chez leur belle-soeur et tante, Mme Irma Souchette.

MM. et Mmes Louis et Léo Dureault assistèrent au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme G. De Laforest, à Regina.

M. et Mme Léo Bouvier, d'Abernuth, visitaient M. et Mme F. Coueslan, dernièrement.

L'enjeu d'un débat

Tiers Monde

La confrontation entre pays riches et pays pauvres est sans doute l'un des facteurs décisifs de l'avenir de l'humanité. C'est dire l'importance de la "Conférence de New Delhi" qui devait permettre à toutes les nations membres de l'ONU de s'interroger sur la question essentielle du développement dans le monde. Le problème est simple à poser sinon à résoudre: comment organiser le commerce international pour que cesse de se creuser le fossé qui sépare les nations industrialisées de celles qui ne le sont pas?

Du 1er février à la fin de mars, la deuxième conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement s'est tenue dans la capitale de la République indienne. Histoire récente mais déjà riche que celle de la CNUCED.

"Les Etats généraux du Tiers-Monde"

Cette image, utilisée par un journaliste, définissait assez bien la vaste confrontation qui eut lieu à Genève en 1964. Là, pour la première fois, se nouait entre pays riches et pays pauvres un dialogue sur les problèmes du développement et du commerce international: toutes les nations membres de l'Organisation des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées étaient parties à cette rencontre.

L'ouverture de ce dialogue et, plus encore, les réformes institutionnelles qu'il permit de définir furent, à juste titre, considérées par les pays du Tiers-Monde comme un succès. Ces pays estimaient en effet que le GATT (General Agreement on Tarifs and Trade: Accord Général sur les tarifs douaniers et le Commerce, signé en 1948. Son but: la libéralisation progressive des échanges. Sa règle: la clause de la Nation la plus favorisée, qui implique l'extension aux autres pays d'accords d'abaissements tarifaires ou contingentaires conclus entre deux pays.), organisation où pouvait être abordée cette discussion sur la rationalisation du commerce entre nations développées et nations en voie de développement, était fort mal adapté pour dégager des lignes de solutions valables.

Vers un dialogue permanent

Leurs critiques à l'égard du GATT s'orientaient autour de deux axes:

1) Le GATT, pensaient-ils, est trop fortement imprégné de libéralisme. Son but ultime est en effet le libre échange. Les moyens juridiques qu'il utilise sont marqués par la philosophie de la clause de la nation la plus favorisée, règle d'or de l'Accord; or l'égalité entre inégaux ne peut en aucun cas être la pierre philosophale du développement. Enfin le GATT est par essence hostile à toute forme d'intervention étatique.

2) Le GATT, d'autre part, n'est pas une organisation réellement universelle: la plupart des pays communistes en sont absents et seule une minorité de pays pauvres y participent activement. Il n'était donc pas l'enceinte idéale pour une discussion très large sur les problèmes du commerce et du développement.

La première CNUCED, qui devait vivre ce que vivent les conférences internationales, l'espace de quelques mois, prit la décision de se pérenniser. Le dialogue d'un instant se renouera sans cesse. New-Delhi en est le premier et vaste écho. La création d'un instrument permanent grâce auquel les pays pauvres pourraient expliquer, traduire et, éventuellement, faire prévaloir leurs vues sur ces problèmes, était un espoir, depuis longtemps caressé par les pays du Tiers-Monde. La France, pour sa part, dès la Conférence de Genève, n'a pas marchandé son appui aux structures nouvelles en voie de création.

Le dispositif institutionnel qui fut mis en place comporte tous les trois ans la réunion d'une conférence du commerce et du développement; un conseil du commerce et du développement siège à Genève deux fois par an; un secrétariat permanent coordonne ces deux organes. Les résolutions sont prises à la majorité, leur force contraignante est purement morale.

Les voies et moyens du développement

Quant aux problèmes de fond qui étaient à l'ordre du jour de la conférence de Genève et qui furent à nouveau examinés à la conférence de New Delhi, l'étude et l'approfondissement dont ils ont été l'objet en 1964 et depuis cette date ont permis de préciser et de clarifier les positions des différents groupes ou de différents pays et d'explorer la plupart des solutions possibles aux problèmes de la pauvreté.

Sur le chapitre de l'aide, largement étudié depuis la création de l'ONU, plusieurs résolutions furent adoptées dont la plus importante, d'origine française, implique que chaque pays économiquement avancé devrait s'efforcer de mettre à la disposition des pays en voie de développement des ressources équivalentes à 1% de son revenu national. Engagement purement moral, certes, mais qui ne manque pas d'une certaine valeur d'incitation. Notons qu'actuellement l'aide française, la plus importante en valeur relative, est de l'ordre de 1.7% de notre revenu national (Grande-Bretagne sensiblement 1.15%, U.S.A. 0.8%).

"Trade, not Aid", disaient les représentants des pays pauvres, reprenant le slogan européen des années de la reconstruction. C'est le débat sur les questions commerciales qui a donné tout son sens et toute son originalité à la conférence de Genève. Cette approche du problème du développement, pour une large part, était neuve. Deux thèmes furent principalement discutés, celui du commerce des produits de base et celui du commerce des produits manufacturés. La philosophie des débats était simple: comment, par une rationalisation des flux commerciaux entre pays développés et pays en voie de développement, assurer à ces derniers des ressources suffisantes, ou à tout le moins stables, leur permettant de commencer ou d'assurer leur "décollage" industriel?

La recherche de ressources régulières

Le problème des produits primaires est fondamental. Leur commerce représente en effet près de 80% des ressources externes des pays producteurs. Leur cours est sujet, dans la longue période, à une tendance à la baisse qui, conjuguée avec une évolution différente des prix des produits manufacturés, entraîne ce que l'on nomme la "dégradation des termes de l'échange"; enfin, dans la courte période, ils sont soumis à des fluctuations conjoncturelles qui peuvent être considérables. Une programmation budgétaire de développement s'avère aléatoire dans de telles conditions.

Pour sortir de cette impasse, la France s'est fait le champion d'une thèse que l'on a pu qualifier de dirigiste: il s'agit, par le truchement d'accords internationaux, de stabiliser d'abord, de relever ensuite le prix de ces produits, jusqu'à un niveau "raisonnablement rémunérateur", jusqu'à un "juste prix". C'est là s'attaquer aux racines du mal. Les Anglo-Saxons représentaient l'école libérale et ne mettaient l'accent que sur les quantités vendues qu'il s'agissait d'augmenter par la suppression des obstacles au commerce, qu'ils fussent tarifaires, contingentaires ou fiscaux.

Il semble bien, aujourd'hui, que les principaux pays aient admis le principe de la nécessité d'accélérer la conclusion d'accords en discussion (cacao, sucre) ou d'étudier la possibilité de mettre en oeuvre des arrangements similaires pour des produits dont le commerce pourrait éventuellement être rationalisé. Ces accords, à l'image de celui déjà ancien sur le café, impliqueraient une double discipline des prix et des quantités. A cet égard, la position de la France est constante; elle a d'ailleurs récemment été complétée par un volet financier. Des pays de la zone franc et la France ont fait adopter à la conférence des gouverneurs du FMI et de la BIRD, en septembre dernier à Rio, une résolution demandant que soient étudiées les conditions dans lesquelles ces institutions ainsi que l'Association Internationale de Développement pourraient aider au financement de stocks régulateurs et à l'effort de "diversification" que ne manquerait pas d'entraîner pour les pays producteurs cette discipline consentie des productions qu'implique nécessairement un accord de produit.

Cette industrialisation à développer . . .

Il faut des débouchés aux industries naissantes. Leurs coûts de production sont par la force des choses plus élevés que ceux que pratiquent les industries des pays développés.

Le débat sur les produits manufacturés a revu aux prises dirigistes et libéraux. Les Etats-Unis défendaient avec vigueur les thèses du libéralisme le plus pur. Le développement du commerce manufacturé des pays sous-développés devait être obtenu par un abaissement des obstacles tarifaires sur une base non discriminatoire, c'est-à-dire dans le cadre général de la libéralisation en cours du commerce mondial. Mais la plupart des autres nations industrialisées en tenaient pour cette idée, largement évoquée et soutenue par la France, qu'il fallait créer en faveur des pays en voie de développement un traitement tarifaire préférentiel, une exception à la clause de la nation la plus favorisée.

Or, un fait nouveau est intervenu. Frappés par l'impact qu'a eu, dans les "nations périphériques", l'idée d'arrangements préférentiels, les Etats-Unis ont réajusté fondamentalement leur position. Les Américains, en effet, ont déclaré à Punta del Este, où se tenait en mai dernier une conférence de l'organisation des Etats américains, qu'ils étaient en faveur de préférences générales, s'appliquant à tous les pays pauvres: revirement total, revirement important.

A tout le moins et quelles que soient les raisons pour lesquelles ils en sont arrivés là, les pays riches s'accordent aujourd'hui sur la nécessité d'octroyer aux pays pauvres des préférences tarifaires. New-Delhi s'est donc ouverte sur cet accord de principe. Mais toutes sortes de difficultés subsistent. Techniques d'abord: quelle sera la portée de ces préférences, comment pourront-elles être mises en oeuvre, etc. . . . Politiques surtout, les Etats-Unis semblent jouer avec l'idée de faire de l'abandon des préférences "inverses" (c'est-à-dire celles dont des pays riches jouissent sur le territoire de pays pauvres) la condition préalable à la mise à l'étude du problème des préférences générales. La France et la Grande-Bretagne pour leur part, estiment que ce système peut être étudié et mis en forme sans que pour autant il soit mis un terme aux préférences existantes. On verra, lorsque le schéma sera applicable. Mais pour l'instant, l'association des pays africains au Marché commun ou le Commonwealth, par les liens réciproques qu'ils créent sur le plan économique, ont une force d'entraînement considérable pour les pays pauvres qui en sont partie.

Quant aux pays en voie de développement, ils réclament l'instauration de préférences générales, un droit commercial spécifique aux relations Nord-Sud qui exclurait l'idée de clause de la nation la plus favorisée et qui prévoierait un régime différencié adapté aux différences de niveau de développement.

Telles sont quelques vues des importantes questions posées à la Conférence de Delhi. L'enjeu en est d'importance. La première CNUCED fut une conférence de l'analyse, les pays en voie de développement voudraient faire de cette deuxième réunion une conférence de l'action. Mais l'ordre existant ne peut être transformé par des résolutions majoritaires si elles ne marquent pas un véritable consensus.

Celui-ci sera fonction du réalisme des pays en voie de développement et de la volonté politique des pays industrialisés.

J.B.O.

Celui qui se cherche un emploi peut le trouver

Au cours des dix prochaines années, le Canada aura besoin d'un supplément de quelque deux millions et demi d'employés et d'ouvriers, d'artisans et de membres des professions libérales, d'après un article de Sélection du Reader's Digest de juillet intitulé "Comment choisir un emploi — et l'obtenir". Il y a aujourd'hui 7,500,000 Canadiens qui travaillent; dans dix ans, il y en aura plus de dix millions.

L'an dernier, l'économie canadienne a créé 200,000 emplois nouveaux, déduction faite de ceux que l'automatisation a supprimés. Et les gens que l'on croyait devoir être les plus atteints sont ceux qui en profitent le plus. Ainsi, en décembre dernier, par exemple, les travailleurs âgés de moins de 20 ans se chiffraient par 24,000 de plus que l'année précédente.

Où peut-on se renseigner sur la formation, les rémunérations et les perspectives d'emploi? On peut d'abord s'adresser au ministère de la Main-d'oeuvre, à Ottawa, qui publie chaque année un guide des carrières intitulé "Perspectives de Carrières". On peut s'en procurer un exemplaire gratuit en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa.

Dans le Québec, les Centres de main-d'oeuvre fournissent des renseignements sur les différents emplois disponibles, leur rémunération et le niveau de formation requis pour y accéder.

Le gouvernement du Québec et les entreprises publiques telles que l'Hydro-Québec sont les principaux employeurs dans la province. Les travaux publics ont également une grande incidence sur le volume de l'emploi.

Le choix n'a jamais été aussi vaste. Selon le sous-ministre du Travail de la Saskatchewan, "200 métiers entièrement nouveaux se créent chaque année au Canada". Chaque fois que l'on met en service une nouvelle machine, que l'on met en oeuvre des connaissances nouvelles, ce sont de nouveaux métiers qui surgissent.

Quels sont les métiers les plus rémunérateurs? En général, ils le sont d'autant plus qu'ils font appel à plus de connaissances. Les gens les mieux payés sont les cadres supérieurs. Viennent ensuite les membres des professions libérales, les techniciens, les artisans, les vendeurs et les employés de bureau. Ceux qui gagnent le moins sont les ouvriers agricoles et les manoeuvres non spécialisés.

De façon générale, les "grands" employeurs privés ont des bureaux de personnel bien équipés et capables de répondre aux besoins de recrutement et de formation de leur personnel. En plus des 61 Centres de main-d'oeuvre du Québec, il existe actuellement dans la province 32 agences et quelque 220 bureaux privés de placement.

Les Centres du gouvernement provincial, note Sélection, ont obtenu de l'emploi pour plus de 10,000 étudiants au cours de l'année 1967, et en 1968, ils couvriront non seulement le secteur public mais aussi le secteur privé de l'économie.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Il importe de ne pas agir trop rapidement, cela peut occasionner des situations embarrassantes. Ne suivez pas les conseils de gens dont vous ignorez la compétence.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Occasions remarquables pour réaliser des affaires favorables. Surveillez les détails de chaque opération avec minutie.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Habituez-vous à mieux supporter les opinions des gens qui travaillent avec vous. Il y a un manque de confiance de votre part vis-à-vis d'amis intimes.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ne négligez pas les conseils de gens compétents et expérimentés. Soyez poli mais ferme avec les amis incompétents qui veulent diriger une opération que vous connaissez mieux qu'eux.

LION du 23 juillet au 23 août

Les matinées sont plus propices pour le travail, et vous avez l'esprit plus clair. Débarrassez-vous des amis qui viennent vous faire perdre un temps considérable.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous avez des difficultés à supporter les contradictions. Par ailleurs, les autres gens ont droit à leur opinion.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Un projet pourrait se réaliser, mais il faut examiner la situation environnante. N'hésitez pas à prendre une décision, mais assurez-vous de capitaux de réserve.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Une affaire que vous tentez de compléter depuis longtemps peut se terminer à votre avantage.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Profitez de la chance qui vous sera offerte dans des conditions extraordinaires. Les rencontres ne manquent pas et le hasard place devant vous des occasions séduisantes.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Considérez davantage les gens qui travaillent pour vous; acceptez leurs suggestions valables.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Excellente opportunité pour visiter des amis et réaliser quelques intéressantes affaires.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Tâchez d'éviter des arguments violents concernant des questions politiques. Soyez diplomate et imposez votre autorité tout en respectant le droit de parole.

La détente par le yoga

Mis au point en Inde il y a plusieurs millénaires, le Yoga est une merveilleuse technique de relaxation. Car il libère à la fois l'esprit et le corps des fatigues et des tensions. Et il aide à se débarrasser de ses complexes, de ses angoisses.

Mais ces vertus miraculeuses du Yoga, on ne les découvrira que si on s'y initie sérieusement. C'est ce que la revue Châtelaine propose à ses lectrices dans sa livraison de juillet.

En Yoga, on pratique deux sortes de détente: la détente centripète et la détente centrifuge. La première exige une bonne concentration. Elle se fait progressivement, un peu comme si le corps était un store vénitien dont on remonterait une à une les lamelles. Il fait d'abord imaginer que ses pieds, ses jambes et toutes les autres parties de son corps n'exitent plus. Et arrivé à la tête relâcher lentement ces lamelles.

La détente centrifuge, pour sa part, s'applique à décontracter toutes les parties du corps à partir de la tête. L'ordre émis par le cerveau s'adresse aux paupières, aux mâchoires, aux épaules et ainsi de suite. Contrairement à la première forme de détente, qui exige la position horizontale, cette dernière se pratique n'importe où et aussi souvent qu'on le désire.

L'Assurance-chômage

Le montant des primes devrait-il baisser lorsqu'il n'y a pas de demandes de prestations?

La Commission d'assurance-chômage a répondu à certaines questions qui intriguaient des assurés. Y a-t-il des questions auxquelles vous aimeriez qu'on réponde dans cette chronique?

Q. — Certains travailleurs à faibles revenus continuent de verser les contributions d'assurance-chômage d'année en année et, parce qu'ils continuent de travailler pour la même entreprise et ne sont jamais mis à pied, ils ne retirent jamais un sou. Ne serait-il pas juste d'établir un régime de prestations pour ceux qui, pendant cinq ans par exemple, n'ont pas présenté de demandes? En outre, ne pourrait-on établir un taux de primes moins élevé pour ces personnes? Peut-être qu'après dix ans passés sans demandes, des prestations pourraient être versées au compte de pension du Canada de ces personnes.

R. — L'assurance-chômage n'est pas une caisse d'épargne. Elle s'apparente plutôt à une assurance contre les risques d'incendie.

La personne assurée est protégée contre le risque de feu ou contre le chômage, selon le cas; mais si elle ne subit jamais de perte, elle ne peut prétendre à une indemnité ni à un remboursement des primes. La gradation des primes d'après la fréquence des demandes a été l'objet d'études approfondies, mais elle n'a pas été jugée pratique dans le cas du régime d'assurance-chômage en vigueur au Canada. Premièrement, il serait difficile d'appliquer un tel régime progressif dans le cas d'une assurance-chômage dont les contributions proviennent de trois sources: les employeurs, les employés et l'Etat. En second lieu, une telle variation dans le taux des contributions d'une personne exigerait un changement radical dans les dispositions présentes pour déterminer l'admissibilité d'un requérant. Selon le régime actuel, le taux de prestations de chaque requérant est déterminé en fonction de la moyenne des contributions qu'il a versées.

Ai-je droit aux prestations si je ne travaille que les fins de semaine?

Q. — Je suis en chômage présentement mais je travaille les fins de semaine. Puis-je continuer à recevoir mes prestations?

R. — Oui, vous pouvez continuer à recevoir vos prestations, mais vous devez alors déclarer dans le "rapport du réclamant", rapport que vous faites toutes les deux semaines, les gains que vous recevez et les jours où vous travaillez.

Q. — Faut-il obtenir notre livret d'assurance-chômage avant de formuler notre demande de prestations?

R. — Non, ce n'est pas nécessaire que vous ayez votre livret pour que vous fassiez votre demande de prestations. Cependant, il est très important que vous le déposiez le plus tôt possible au bureau de la Commission, pour que l'on puisse faire le calcul des contribution contenues dans votre livret. Autrement, si vous ne le déposez pas ou ne prenez pas les mesures nécessaires pour que votre livret soit déposé au bureau de la Commission, vous risquez d'être exclu du droit aux prestations.

Q. — Puis-je continuer de recevoir mes prestations lorsque je suis un cours de formation professionnelle et qu'une allocation m'est versée par le Centre de la Main-d'Oeuvre?

R. — En vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, vous n'êtes pas admissible aux prestations pendant toute la période au cours de laquelle une allocation de formation vous est versée par le Centre de la Main-d'Oeuvre. Vous ne pouvez donc en même temps recevoir des prestations d'assurance-chômage et des allocations de formation.

Le saviez-vous?

La majorité des enfants entrant à l'école peuvent voir loin, mais 10 ou 20 pour cent d'entre eux deviendront éventuellement myopes.

Il est sage pour les parents de surveiller chez leurs enfants les signes de myopie: efforts faits pour voir quelque chose au loin en fermant les yeux à demi; s'asseoir tout près de l'appareil de télévision; diminution des bonnes marques à l'école parce qu'ils ne peuvent voir ce qu'il y a d'écrit sur le tableau noir; manque de goût pour les jeux et autres activités en plein air.

• • •

Si la greffe du coeur reste pour le moment une opération fort délicate, il ne faut pas oublier qu'un bon millier d'hommes et de femmes mènent actuellement une existence normale avec un rein transplanté. Au Canada, rapporte Sélection du Reader's Digest d'avril, la première greffe réussie du rein fut pratiquée à Montréal, en mai 1958, par une équipe de chirurgiens de l'hôpital Royal Victoria, sur les jumelles Nola et Moira Johnson, qui vivent maintenant une vie normale.

Billet du jeudi

Maurice Garçon, avocat original

Qu'on le croie ou non, c'est par hasard que Maurice Garçon devint avocat.

Il vient de mourir à Paris, à l'âge de 78 ans.

Sa licence en droit en poche, obtenue pour faire plaisir à son père, il refusa de préparer son doctorat.

Avocat lui-même et professeur de droit, le père ne l'entendait pas de cette oreille et il eut avec son fils une explication qui ne manque pas de piquant.

— A l'époque, racontait volontiers le futur académicien, je me prenais pour un grand poète.

Il alignait des vers, écrivait des pièces, des essais, des romans, des parodies **à la manière de**, mais le code et la jurisprudence l'intéressaient peu.

A la fin, l'explication qu'il eut avec l'auteur de ses jours vaut son pesant d'or.

Lui-même la raconta:

— Tu n'as pas de fortune, me dit mon père, il faut que tu gagnes ta vie.

— Je lui répondis avec beaucoup de fierté: "Je suis poète".

— C'est excellent! reprit-il, mais il faut avoir deux métiers: un qui vous fasse plaisir et un autre qui vous fasse vivre. Les poèmes, ça s'écrit la nuit, en se promenant... Je suis sûr, d'ailleurs, que tu deviendras un très grand poète, mais, en attendant, j'aimerais bien que tu prépares le Conseil d'Etat.

Cette perspective ne lui souriait guère et il se demandait de quel côté se tourner, quand il eut une idée.

• • •

Il se rendit au Palais, déposa son diplôme de licencié, prêta serment, alla trouver son père et dit:

— Voilà, j'ai un métier. Je suis avocat. Si je n'ai pas de clients, ce n'est pas ma faute.

Puis il se remit à rimer.

Le père était aussi obstiné que lui et il manoeuvra pour que son fils se trouvât pris un jour dans un engrenage, obligé de plaider, de tirer son épingle du jeu dans deux ou trois affaires difficiles, dont une de meurtre.

L'avocat qui ne voulait pas l'être sut faire face à la musique, et il s'occupa dès lors de rattraper le temps perdu, ou celui des hésitations.

Avec ce résultat qu'il devint l'un des meilleurs avocats inscrits au Barreau de Paris.

Garçon était de haute taille, svelte, vêtu un peu à l'ancienne, réfractaire à la nouveauté sous toutes formes, et sa silhouette fut vite légendaire, tant au Palais qu'à l'Académie française.

On se souvient peut-être de son portrait, par l'éminent avocat Moro-Giafferri, qui souvent plaida contre lui:

— Lorsque je vis Maurice Garçon pour la première fois... j'aperçus un grand garçon, long comme un jour sans pain, un peu voûté, ayant une curieuse figure de Pierrot, et le hasard fit que, peu de temps après, il fut mon adversaire à un procès d'assise qui eut un grand retentissement.

Pour être devenu avocat contre son gré ou presque, Garçon ne renonça pas pour autant à la littérature.

Pendant ses années de formation, il ne cessa jamais d'écrire: vers par milliers, romans, essais, pièces.

Il raconte quelque part qu'il a dans une armoire, à la campagne, quelque chose comme vingt kilos de manuscrits qu'on n'a jamais lus, qu'on ne lira jamais, et qui sont de lui.

Il ne publia pas ces textes de jeunesse, mais il se remit à la tâche et ce fut bientôt une nouvelle floraison.

Son oeuvre est abondante et diverse au point qu'on se demande où l'auteur trouvait le temps d'écrire ses livres, après les interminables recherches qu'ils supposent.

Sa curiosité allait du droit à la magie, de l'histoire à la sorcellerie et à l'occultisme, et l'on n'est pas sans savoir qu'il donna des pièces au défunt **Grand-Guignol.**

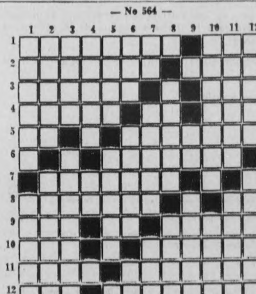
On a une idée de ses préoccupations, par les titres de quelques oeuvres: **Histoire judiciaire de la Troisième république, La Justice au Parnasse, La Vie exécrable de Guillemette Babin, Huysmans inconnu, Vintras, hérésiarque et prophète, Les Sciences ésotériques,** une étude sur **Le Diable,** et surtout ses **Plaidoyers chimériques,** où il prête des crimes imaginaires à Othello, Electre, Julien Sorel, Lafcadio.

Maurice Garçon était né à Lille, le 25 novembre 1889, alors que son père y était professeur de droit pénal.

Il vint au Canada il y a quelques années, à titre de conférencier de l'**Alliance française.**

L'Illettré

— No 564 —



HORIZONTALEMENT

1—Rapport officiel. — En patte.
2—Boucher avec de l'étoupe. — Piquant.
3—Nettoyer en lavant. — Durillon.
4—Suffixe. — Consonnes. — Affirmation.
5—Note. — Grand coussin piqué.
6—Art de la navigation sur mer (plur).
7—Membre d'une congrégation religieuse.
8—Fainéantise. — Terminaison.
9—Vent. — Equerre. — Complément d'une somme.
10—Adresse (renversé). — Sorte de dévidoir (plur).
11—Restitue. — Genre de petits mammifères carnassiers (plur).
12—Orient. — Etre publié.

VERTICALEMENT

1—Erudit français. — Fait paitre des troupeaux.
2—Qui rend service. — Premier officier municipal (plur).
3—Lent. — Drôle.
4—Fête le 13 décembre. — Note.
5—Arme. — Mistigri.
6—Trois fois. — Corps informe.
7—Terminaison. — Petit carton fin. — Marque la preuve.
8—Port de la Rome antique. — Evita.
9—Dans. — Salaire.
10—Faire figure ensemble. — Vend.
11—Perças un trou dans. — Intenter.
12—Morts de mort violente. — Qui a hâte.

SOLUTION DU PROBLEME No 563

■ **Horizontalement:** 1. Frétillement; 2. Léré — Hérésie; 3. Olé — Marcel; 4. Ri — Début — Are; 5. Irréel — Oflag; 6. Caids — Air; 7. Si — Buées; 8. LB — Amères — CP; 9. Tas — Elle — Bah; 10. Usuelle — Cori; 11. Ria — IA — Porte; 12. Entraccorder.

■ **Verticalement:** 1. Floriculture; 2. Relira — Basin; 3. Ere — Ris — Suât; 4. Té — Dédia; 5. Sees — Mélia; 6. LH — BL — Bellac; 7. Lému — Ourle; 8. Erato — EEE — Pô; 9. Mer — Es — Cor; 10. Escalas — Bord; 11. Nierai — Carte; 12. Télégraphier.

Les femmes de la famille Kennedy: des femmes fortes

LOS ANGELES — C'était un autre moment, un autre endroit et un autre homme qui fut enlevé dans la force de l'âge. Et les femmes de la famille Kennedy étaient rassemblées dans leur malheur qui efface les années heureuses.

Pour quelques secondes à peine, l'épouse de celui que l'Amérique nommait Bobby s'est laissé aller à l'hystérie en combattant un ambulancier qui tentait de venir en aide à son mari. Ensuite, elle reprit contrôle sur elle-même.

Elles sont fortes, les femmes de la famille Kennedy. Elles se doivent de l'être. Le destin semble courir de l'une à l'autre en disant: "Maintenant c'est ton tour. Maintenant, c'est ton mari".

Au cours des heures où la mort faisait son chemin au cinquième étage du Good Samaritan Hospital, Ethel Shakel Kennedy a vu son mari cesser de respirer. Elle est petite et sa silhouette encore mince malgré le onzième enfant qu'elle attend pour le mois de janvier. Elle devait avoir l'air encore plus petite dans la pièce où son époux s'est éteint.

A ses côtés, on reconnaissait Jacqueline Kennedy dont le malheur a fendu le coeur de la nation il y a quatre ans et demi. Et non loin de là, son fils aîné, Joseph, âgé de 16 ans. Les deux soeurs du défunt étaient également présentes: Mmes Stephen Smith et Patricia Lawford. Et le dernier fils de la première lignée des Kennedy: Ted. Seulement 24 heures s'étaient écoulées depuis la transformation rapide de l'exultation de la victoire à l'atmosphère d'horreur qu'entraina l'annonce de la tentative d'assassinat.

Et maintenant les femmes de la famille Kennedy — celles qui ne pleurent pas — voyaient apparaître d'autres épreuves.

L'on revoit Ethel Kennedy murmurer quelques mots à son mari qui reposait dans une mare de sang sous le feu des réflecteurs de la télévision... C'était tout comme une autre femme, il y a quatre ans, qui tenait la tête de son époux atteint d'une balle dans une auto décapotable à Dallas...

Quand Robert Kennedy se lamenta alors qu'on le transportait dans une ambulance: "Oh, non, ne faites pas cela", c'en fut trop pour Ethel. Elle cria après l'ambulancier et tenta de le gifler alors qu'il mettait un pansement autour de la tête du blessé.

Rendue au Central Receiving Hospital, elle avait mis un masque. Elle regarda un docteur gifler son mari pour lui faire reprendre connaissance. Ensuite elle prit le stéthoscope et écouta battre le coeur de Bobby.

Elle suivit l'ambulance jusqu'au Good Samaritan Hospital et attendit dans une salle privée durant les trois heures où les chirurgiens retirèrent les fragments de balles logées à l'intérieur du crâne de Robert Kennedy.

Son amie, Claudine Longet, épouse du chanteur Andy Williams, affirmait plus tard qu'Ethel n'avait pas pleuré une seule fois.

Ensuite, Mme Kennedy parla avec John Glenn et l'astronaute partit de l'hôpital pour réunir six des enfants Kennedy venus à Los Angeles retrouver leurs parents si souvent absents et les ramener à Hickory Hill.

Puis, le clan se réunit autour d'Ethel. Jean Smith, la soeur de Bobby, demeura près d'elle, tandis que Patricia, l'ex-épouse de Peter Lawford, vint à l'hôpital, puis repartit en s'appuyant sur un compagnon.

A Hyannis, au Massachusetts, Mme Rose Kennedy, la mère du sénateur, apprit la nouvelle peu après sept heures alors qu'elle partait pour la messe. Son époux, le père du clan, demeurait dans sa chaise-roulante. Un autre de leurs enfants, Rosemary, est déficiente mentale depuis sa naissance. Quant à Kathleen, une autre de leurs filles, elle est morte dans l'écrasement d'un avion en France.

Maintenant c'est au tour d'Ethel. Non pas qu'elle n'ait jamais été éprouvée auparavant: ses parent mouraient en 1955 dans un accident d'avion également.

Mais au cours des dernières semaines, elle a suivi son mari partout. Elle semblait inquiète parfois, lorsque la foule voulait s'arracher Bobby, mais mardi soir tout semblait revenir à la normale.

Ils pouvaient rentrer à la maison après une victoire en Californie et s'occuper des enfants à Hickory Hill pendant quelques jours.

Pendant qu'ils marchaient ensemble vers l'ascenseur, un homme portant une arme à feu attendait...



Q. — J'ai un bon mari et nous nous aimons encore après dix-sept ans de mariage comme aux premiers jours. Il est bon père, nous avons quatre enfants qu'il adore. Le bobo est que, même en approchant la quarantaine, il ne garde pas ses situations plus que quelques mois. La période la plus longue a duré un an à peine. Nous sommes littéralement cousus de dettes, nous avons perdu deux maisons, faute de paiements, et nous déménageons à tout bout de champ. Je vis un peu comme une préposée à un ascenceur, tantôt "en haut", tantôt "en bas" de l'échelle financière. Cette insécurité me bouleverse tellement que j'ai fait des ulcères d'estomac l'année dernière et maintenant, franchement, je crains une dépression.

Croyez-vous qu'il y ait un moyen de changer mon mari? Les enfants grandissent et il nous faut penser à leurs études universitaires. Il est très orgueilleux, mais n'a aucune fierté. Il aime le beau et cherche à se le procurer par à peu près tous les moyens. Je crains...

Femme inquiète

R. — Franchement, chère Madame, vous avez toute ma sympathie, mais je ne sais trop comment vous arriverez à changer cet homme qui n'a pas acquis de maturité à son âge. Vous avez certainement dû discuter avec lui de son manque de stabilité au travail. Vous me dites qu'il a de nombreux talents — "vingt-cinq talents, cinquante misères". Essayez encore une fois de tâcher de lui faire comprendre qu'il faut absolument qu'il reste à son présent poste pour assurer votre sécurité et surtout garantir l'éducation des enfants. On a dû lui passer tous ses caprices lorsqu'il était enfant, ne l'obligeant pas à s'astreindre à une certaine discipline de travail. C'est un enfant gâté. Croyez-moi, je vous plains et je vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Notre jeune fille de quatorze ans ne veut pas nous accompagner lorsque nous irons en vacances. Elle préfère aller faire du camping, je ne sais où, avec des compagnes de son âge. Nous voulons bien la rendre heureuse. Elle n'assume aucune responsabilité à la maison, sauf l'entretien de sa chambre. C'est moi qui assume toutes les corvées pour lui permettre de faire ses études et ses recherches personnelles, ainsi que ses petites sorties. Nous projetons d'aller dans un très bel endroit et nous croyions tellement lui faire plaisir. Que faire? Nous ne voulons pas qu'elle se révolte comme tant d'autres semblent le faire de nos jours. — **Parents inquiets**

R. — D'abord, votre jeune fille est trop jeune pour partir, sans surveillance, faire du camping avec des copines de son âge. Elle est aussi trop jeune pour "refuser" tout bonnement de vous accompagner. Je crains, chers parents, que vous ayez passablement gâté cette demoiselle. A 14 ans, c'est elle qui devrait vous relever des corvées; non seulement par devoir ou surtout par affection et délicatesse, mais... pour apprendre son rôle de femme. De nos jours, rares sont les jeunes filles qui, arrivées à l'âge ou à l'heure de leur mariage, savent entretenir une maison ou préparer un repas; quelles sont celles qui savent coudre, etc.? L'éducation et l'érudition sont de belles et grandes acquisitions, mais elles devraient être complètes. Une femme, qu'elle se marie ou non, a le devoir de posséder au moins les éléments de la science ménagère et c'est à sa mère qu'incombe la tâche magnifique de la lui enseigner. Avant de partir en vacances, commencez donc à initier votre fille à son métier. Faites-lui comprendre affectueusement que vous ne pouvez pas, en conscience, lui permettre son camping. S'il était possible qu'une de ses amies vous accompagne en voyage, je crois qu'elle serait enchantée. A son âge, vous savez, les jeunes n'ont pas les mêmes intérêts que leurs parents et, tout en les aimant bien, ils s'ennuient parfois au cours d'un séjour prolongé en leur seule compagnie. De grâce, cependant, si vous cherchez vraiment son bonheur dans la vie, cessez de la gâter. Il sera bientôt trop tard pour enrayer le dommage déjà fait.

☆ ☆ ☆

Q. — Lorsqu'on présente une dame à un monsieur, qui des deux doit tendre la main? Merci. — **Curieuse.**

R. — C'est la dame qui pose ce geste aimable, si elle désire le faire, à moins que le monsieur ne soit un personnage éminent, alors, c'est à lui de le faire.

LOUISE

Si l'on passait des hommes

Au temps où, dans l'Eden, chaque étang était un
Qui à Eve révélait sa grâce et ses charmes,
Elle allait, dévêtue, sans crainte ni
Soupçon qu'elle pût en rougir.
Ce fut seulement après avoir mangé de la pomme
Qu'elle se sentit prude devenir
Et, envers et contre tous, débattre
Le perpétuel problème de la nudité.
Depuis, toute son attention,
Son temps, son argent
Elle mit à ses vêtements.
Ainsi, je suppose, commença la bienséance
Et la modestie.
Mais la mode venue avec ses nouveautés,
La femme aux hommes dissimulant si peu,
On se prend à souhaiter qu'au nom de la décence
Quelqu'un revienne et passe encore des pommes!

Anonyme,
adaptée de l'anglais.

Pour des vacances reposantes...

Vous est-il déjà arrivé de revenir de vacances plus fatiguée qu'au moment de votre départ?... Si oui, il ne faudrait pas en revivre l'expérience. Ce qui doit être une cure de repos, est souvent gâché par un surcroît d'exercices sportifs et d'activités sociales.

Pour pouvoir profiter pleinement d'un séjour de vacances, il nous faut de toute évidence établir un horaire de nos journées et le suivre assez fidèlement. Ce qui ne veut pas dire que nous devons passer la plus grande partie de notre temps au lit. Au contraire.

L'important, me disait une amie qui jouit d'une merveilleuse santé et qui possède à quarante ans un teint de pêche, c'est de savoir entrecouper les activités sportives par des moments de repos au cours desquels on procède aux soins de beauté du visage, de la coiffure, etc. La plupart des femmes consacrent de nombreuses heures de l'avant-midi à ces soins. Et passent le reste de la journée dans l'effervescence: tennis, natation, cocktails, etc... Un exercice violent, qui demande un effort physique assez considérable devrait être suivi d'une heure de repos, commencée dans la baignoire et que l'on poursuit allongé, le visage recouvert d'une compresse d'eau froide ou de lotion rafraîchissante.

L'expérience de cette amie devrait être suivie par toutes les femmes soucieuses de conserver leur santé... et leur beauté. Partez en vacances, mais revenez plus belles que jamais.

Thérèse Dallaire

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Avec le temps, la plupart des enduits en "Teflon" peuvent devenir tachés — surtout les couleurs claires — cependant, cela n'affecte pas le rendement de la casserole. Dans certains cas, vous pouvez faire pâlir les taches ou même les faire disparaître de la façon suivante: mélangez deux cuillerées à table de soda à pâte avec une demi-tasse d'un produit de blanchiment liquide (eau de javel) et une tasse d'eau. Faites bouillir cette solution pendant cinq à dix minutes dans l'ustensile taché. Après ce traitement, lavez soigneusement, rincez et séchez. Avant de vous en servir de nouveau, passez un peu d'huile à salade.

✦ ✱ ✦

R. P. Curé, veuillez trouver ci-joint mon chèque de $85.00 pour vos oeuvres. Vous m'excuserez de ne l'avoir pas signé. C'est que je tiens à l'anonymat.

✦ ✱ ✦

Si une recette ne demande que quelques gouttes de citron ou d'orange, ne coupez pas le fruit en deux. Piquez tout simplement le bout d'une fourchette et pressez sur l'autre bout. Ainsi vous conserverez le fruit sans qu'il ne sèche.

Vous vous êtes heurtée contre un coin de meuble? Pour éviter des ecchymoses, petites plaques bleues, appliquez immédiatement dessus des compresses trempées dans le vin rouge. On dit que c'est merveilleux...

✦ ✱ ✦

Pour que le bonnet en tricot de bébé ne change pas de forme après le lavage, placez un ballon à l'intérieur et gonflez-le jusqu'à ce qu'il devienne de la bonne grosseur. En séchant ainsi, le bonnet reprend sa forme première et ne risque pas de rétrécir.

✦ ✱ ✦

Conseil aux jeunes filles: "épousez de préférence un archéologue". Et pourquoi donc? Parce que, plus vous vieillirez, plus votre mari s'intéressera à vous!...

✦ ✱ ✦

Appliquez du soda à pâte en solution avec de l'eau sur la surface irritée. Idéal pour le soulagement rapide de brûlures causées par le soleil, le vent et les piqûres d'insectes ou d'abeilles.

✦ ✱ ✦

L'automne dernier, en partant du chalet, vous avez oublié d'ouvrir la porte de votre glacière. Au cours de l'hiver, elle a pris une mauvaise odeur. Après l'avoir nettoyée parfaitement, placez-y une assiette creuse remplie de charbon de bois pulvérisé.

✦ ✱ ✦

De la richesse, du sommeil et de la santé, on ne jouit pleinement qu'après les avoir perdus et retrouvés. — J. P. Richter

✦ ✱ ✦

Mme Chose envoie son mari travailler au jardin par un temps glacial. Puis, de la fenêtre, elle lui crie:

— Mets donc ton vieux manteau, tu vas attraper un rhume de cerveau!

Son mari éclate de fureur:

— Et tu crois que je serais sorti si j'avais un cerveau!

La congélation: un bon moyen pour conserver fruits et légumes frais

OTTAWA — La congélation est un moyen rapide, facile et efficace de conserver les fruits et légumes frais, pourvu qu'on suive certaines règles de base, affirment les économistes domestiques du service des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture.

Ne congelez que les fruits et légumes de première qualité, si possible quelques heures seulement après leur cueillette. Comme certaines variétés se congèlent mieux que d'autres, suivez en cela les recommandations du ministère provincial de l'Agriculture pour votre région.

Choisissez les fruits et légumes à leur point idéal de maturité. Quant aux légumes, prenez-les jeunes et tendres.

Certains fruits demandent à être enrobés de sucre raffiné ou de sirop de sucre.

Il faut blanchir tous les légumes avant de les congeler; autrement, les enzymes qu'ils contiennent causeront des changements de goût, de couleur et de texture.

Le blanchiment consiste à plonger les légumes apprêtés dans l'eau bouillante pendant plusieurs minutes, puis à les refroidir immédiatement dans l'eau. Suivez les recommandations des spécialistes pour le temps de blanchiment de chaque sorte de légume.

Les haricots verts ou jaunes, le maïs en grain et les épis de maïs sont sans doute les légumes les plus faciles à congeler en vrac.

Les contenants

Les petits pois frais cueillis sont excellents mais long à préparer.

Pour ce qui est des herbes comme le persil et le fenouil, on les apprêtes en les lavant pour ensuite les égoutter et les couper finement. Point n'est besoin de les blanchir. Congelez-les sur un plateau, puis empaquetez-les tels quels.

Les contenants utilisés pour les aliments congelés doivent être résistants à l'humidité, à la vapeur, inodores et insipides. Pour de meilleurs résultats, procurez-vous les contenants et emballages spéciaux pour congélateur.

Congelez les aliments à zéro Fahrenheit, température à laquelle le congélateur devrait toujours être, ou à un degré plus froid aussitôt que possible après l'empaquetage. Sinon, disposez chaque contenant au réfrigérateur dès qu'il a été hermétiquement fermé.

Les fruits, légumes et herbes congelés peuvent se conserver pendant un an s'ils sont bien empaquetés.

Pouding aux pêches

Dans notre recette aujourd'hui, vous trouverez les pêches capitonnées dans un magnifique pouding, car ces beautés rosées par le soleil et qui nous parviennent de Dixie seront en saison tout au cours du mois d'août. La Georgie et la Caroline du Sud, reconnues comme le Paradis américain des Pêches, produisent la plus grande partie de la récolte annuelle de ce beau fruit. La chair dorée de cette beauté est riche en Vitamine "A", ce qui classe les pêches parmi les aliments nutritifs. Notre pouding aux pêches est un moyen facile pour confectionner un dessert qui sera très populaire au cours de la saison d'été. Régalez-vous souvent avec cette traite des plus rafraîchissantes!

Occasions d'emploi pour les ergothérapeutes

Tout étudiant qui, âgé de plus de 18 ans, a intelligence, patience, initiative et compréhension, trouvera dans l'ergothérapie une profession riche, profitable.

"Occasions d'emploi pour les ergothérapeutes au Canada", brochure que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a rédigé pour l'Association canadienne des ergothérapeutes, de 57 ouest, rue Bloor, Toronto 5e, spécifie les occasions offertes par cette profession. La brochure décrit les cours, et précise ce qu'exigent les sept universités canadiennes qui les donnent.

Grâce aux subventions fédérales et provinciales à l'hygiène, les ministères provinciaux de la Santé accordent des bourses d'entretien, plus une allocation pour les voyages nécessaires, pour les livres et pour les frais scolaires, quand le candidat promet de travailler dans la province. Adresser au ministère provincial de la Santé les demandes. Les annuaires universitaires renseignent sur les bourse d'entretien, les bourses académiques et les prêts.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou la brochure, on peut écrire à l'association susmentionnée.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 27

Pendant que nous aurions roulé vers lui, on aurait prouvé que Marie-Hélène était absente de Chambourières. Deux ou trois témoins, et le tour était joué. Qui sait même si on n'aurait pas insinué qu'elle-même s'était fait envoyer le télégramme pour avoir un prétexte à sortir du pays?... Je vois cela d'ici, comme si j'y étais. Quelle horreur! C'est une honte! Dans le fond, je ne sais pourquoi je suis là à me congratuler... J'ai été plutôt pitoyable dans cette affaire; en tombant dans le panneau, je me suis fait rouler comme un enfant de choeur. Sans Catherine, c'était cuit!

Marie-Hélène participa enfin à la conversation:

— C'est vrai, Laurent, je dois tout à Catherine; elle s'est montrée merveilleuse de sang-froid, d'intuition, de décision. Je tiens à lui rendre justice. Elle s'est conduite comme une vraie amie... plutôt comme une cousine ou, même mieux, comme... une soeur.

Catherine, émue, l'embrassa chaleureusement tandis que Laurent, qui savourait un Montbazillac parfumé, s'en étrangla de surprise. "Allons, pensa-t-il, Marie-Hélène commence à plaisanter, c'est bon signe. Elle renait à la vie, la pauvre petite. Mais pourquoi diable a-t-elle insisté sur les mots: cousine, soeur? Ah! ça, qu'est-ce qui lui prenait?"

Catherine ajouta, à l'adresse de Marie-Hélène:

— Je vous en prie, ne dites jamais à nos cousins Vellac que c'est moi qui vous ai empêchée de partir...

Le repas terminé, Laurent et Catherine quittèrent le bourg pour rentrer à Grenoble, Rémi s'étant proposé pour reconduire Marie-Hélène au château.

Le brouillard étant dissipé, la jeune fille voulut remonter jusque chez elle à pied, le grand air devant la remettre tout à fait d'aplomb, et son compagnon y consentit. Les jeunes gens suivirent sans hâte la route goudronnée, en parlant de choses indifférentes. Rémi ne fit pas allusion une seule fois aux incidents survenus à quelques jours de distance et qui avaient failli, tous les deux, mal tourner pour l'héritière; il se garda aussi de prononcer le nom des Vellac, ce nom que Marie-Hélène avait peur de lire sur toutes les lèvres accusatrices. Cette dernière lui fut reconnaissante de sa réserve, car elle était trop déchirée par l'indécision, trop blessée aussi pour en discuter avec un tiers, fût-il très écouté comme Laurent ou amical comme Rémi.

A la porte du château, la discrétion de l'ingénieur fut pourtant entaillée par une question:

— La bataille est rude. N'avez-vous pas envie de tout abandonner? Croyez-vous pouvoir tenir?

Comme si une volonté supérieure la forçait à dominer sa propre peur, sa lassitude, ses incertitudes, Marie-Hélène répondit crânement:

— Voyez-vous, le plus dur dans une bataille, c'est d'y entrer. Après, quand on a supporté le premier choc, on s'aguerrit, on n'abandonne plus. Je resterai ici.

— Vous êtes une vaillante, mais ne présumez pas trop de vos forces; rappelez-vous que je suis votre ami. Si jamais vous avez besoin d'aide, songez à moi.

Marie-Hélène répondit spontanément, avec plus de sécheresse qu'elle ne l'aurait voulu:

— Merci, Rémi. Vous êtes chic, mais j'ai déjà Laurent et...

Elle n'osa ajouter: "Marc!", mais le mot flotta entre eux, les séparant plus sûrement qu'une querelle. A peine étaient-ils arrivés tous deux devant le portail du château que Rémi, après avoir souhaité une bonne nuit à la jeune fille, s'esquiva promptement, comme s'il était enfin délivré d'une corvée. Ce brusque abandon tourmenta Marie-Hélène jusque dans son sommeil; elle rêva d'un Rémi au visage sévère qui lui reprochait de ne pas vouloir comprendre et lui jurait qu'il la dépouillerait de son héritage.

CHAPITRE XII

Relevé d'un bond, Kim demeurait en expectative, museau pointé en avant, truffe frémissante et oreilles dressées. Au même instant, la sonnerie de l'entrée se fit entendre et se propagea au travers du hall imposant. Peu de temps après, l'honnête visage d'Edmond s'encadrait dans l'embrasure de la porte du petit salon où Marie-Hélène était en train de lire.

— Une jeune fille, qui n'a pas voulu dire son nom, demande à parler à Mademoiselle. C'est très important, paraît-il.

Le vieil homme compléta, en baissant la voix:

— Pourvu qu'il n'y ait pas là de nouvelle manigance! Que Mademoiselle se méfie. Rendre visite à huit heures et demie du soir, ça ne s'est jamais vu... Enfin, Mademoiselle verra. Je l'ai fait entrer dans le grand salon.

La châtelaine comprit les perplexités du domestique: il était anormal, en effet, d'arriver à une heure aussi indue dans une maison où l'on n'est pas connue... à moins qu'il ne s'agisse d'une originale n'ayant ni le sens de l'heure, ni celui de l'opportunité. Elle fut presque tentée de faire dire par Edmond qu'elle était fatiguée — ce qui était vrai — et ne recevait pas de visite, mais la curiosité l'emporta: puisqu'on avait dit que c'était important!

Se levant, elle posa son livre sur la table, tira sur sa robe pour en effacer un pli et abandonna la tiédeur de la pièce pour se diriger par le long couloir jusqu'au grand salon.

Depuis l'épisode du télégramme, la vie normale avait repris au château, mais Marie-Hélène ne gardait de l'histoire un souvenir amer qui ne s'estomperait que lentement. Elle avait perdu confiance en ses cousins et ne savait même plus jusqu'à quel point elle pouvait se fier à Marc. Et pourtant, elle l'aimait!... Comble de malchance: le détective, étant souffrant, avait abandonné momentanément son travail, et l'enquête restait au point mort. Pourtant, Marie-Hélène désirait voir clair pour trancher dans le vif; il lui était impossible d'agir sans posséder, cette fois, un ensemble de renseignements précis, afin de n'accuser personne sans preuves irréfutables. Jusque-là, son comportement ne devait pas changer, même à l'égard de son fiancé. Arriverait-elle à sauver son bonheur? Parfois elle en doutait. Marc était venu passer l'après-midi avec elle le samedi précédent. Marie-Hélène lui avait tu ses soupçons et invoqué une grande fatigue, conséquence de son travail dans l'usine, pour justifier un certain manque de tendresse; le jeune homme s'était contenté de cette explication sans aller plus loin. Mais cette situation ne pourrait s'éterniser; osciller entre le doute et l'espoir était déprimant à l'extrême. Si l'enquête du détective démontrait l'innocence de Marc, elle rendrait toute sa confiance à celui-ci et l'épouserait avec joie; mais dans le cas contraire...

Marie-Hélène ouvrit la porte du salon d'un geste décidé et entra. Saluant l'arrivante, elle lui désigna un siège, en prit un, puis attendit.

Engoncée dans un manteau vert très ample, tête nue, la visiteuse dévisageait Marie-Hélène en silence, avec une sorte d'avidité. On la sentait sûre d'elle et prenant bien son temps. Ni jolie, ni tout à fait laide; chevelure auburn plantée en arrière du front, ce qui durcissait les lignes du visage osseux; cils espacés protégeant mal les paupières; pommettes saillantes, mais peu fine, satinée. Une volonté farouche habitait les yeux gris, celle d'un adversaire qui se concentre et ramasse ses forces pour l'attaque.

Il ne fallut pas longtemps à la maitresse de maison pour retrouver dans cette personne l'étudiante qui accompagnait Marc au restaurant grenoblois. Son jeu de physionomie dut être assez éloquent, car la visiteuse entama, avec satisfaction:

— Vous me reconnaissez. Tant mieux! Cela facilitera ma tâche. Ma présence ici vous surprend? Je le conçois sans peine. Nous nous sommes entrevues à Grenoble; mais mon nom, Christine Dubard, vous est inconnu.

— Oui, je me rappelle; mon cousin devait vous conduire à la gare, vous repartiez pour le Portugal.

— Moi, partir? Certainement pas. J'habite Grenoble.

Les clartés arrivaient enfin, par une voie détournée; plus besoin d'un détective pour comprendre certaines choses; Marc avait menti, la preuve en était faite ce soir; et devant cette

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 14

A LOUER — Bureau. Libre: 1er août. Angle Horace et Taché. 2e étage. Professionnels dans l'édifice. Stationnement et prise inclus. Composer: 233-5413. 11-339-14C.

A LOUER — Logis chauffé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Pour couple ou personne seule. Stationnement. S'adresser à 109, Marion. Téléphone: 233-6464. 14-375-15C.

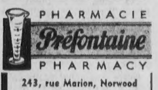
ON DEMANDE A LOUER — Maison ou logis au rez-de-chaussée, meublé ou non. Pour deux adultes très soigneux. A St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Boîte 376, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 14-376-14C.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne d'un bébé pendant que mère enseigne. Chambre et pension gratuites et salaire en plus. L'endroit est dans un village au sud de la Saskatchewan. Voyage payé à destination. Références préférables. S'adresser à C.P. 115, Emerado, North Dakota, 58228, U.S.A. 13-370-16C.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. S'adresser à Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24. 11-351-20C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579. 8-292-T.F.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.



JEUNE FILLE CANADIENNE-FRANCAISE catholique, sérieuse, ne fumant et ne buvant pas, appartenant à une bonne famille, désirerais rencontrer garçon catholique sérieux, ayant bonne position et ne buvant pas, âgé de 38 à '5 ans. Réponse et correspondance confidentielles. S'adresser à Boîte 362, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 12-362-14C.

A VENDRE — Longue robe de noces en poult-de-soie avec manches longues et traîne garnie d'appliques de dentelle. En très bonne condition. Grandeur: 7. Composer 233-5096. 14-374-14P.

A VENDRE — Norwood, avenue Braemar. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, salon et cuisine. Grande salle de récréation au soubassement. En parfait état. Signaler: 233-1935. 14-377-15C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Aussi, à 396, boul. Provencher, un piano. Composer, après 6 h., 233-6531 ou 247-3813. 14-378-15C.

A VENDRE — Refroidisseur à l'eau pour liqueurs douces. De marque 7UP. Composer WH 3-0174. 14-381-14C.

A VENDRE — Poêle électrique. Bonne condition. Aussi un réfrigérateur, usagé, un an et demi seulement. Pour renseignements, composer AL 3-9446. 14-383-14P.

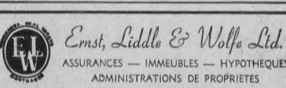
A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Chaufage: huile. Garage. Possession immédiate à cause de transfert. Téléphone: 882-2278. 12-354-14C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

TERRE A VENDRE
¼ de section. Dans bon centre à culture. 110 acres en culture, 30 acres semées en luzerne. Possession pour l'automne. Pour informations s'adresser à François Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 13-369-16P.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Croupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
393, Lyndale Dr. — Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Prix réduit à $16,000. Comptant requis: $5,500. Balance, hypothèque portée par propriétaire.
St-Norbert — Maison moderne, 4 chambres à coucher, gaz. Lot bien boisé: Prix: $18,000.
Rue St-Pierre — 3 beaux lots: 75' x 178'.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
13-367-T.F.





LINGE USAGE A VENDRE — Grand assortiment de robes, blouses, jupes, chaussures, chandails, costumes de bain pour dames et enfants. Chemises pour garçons et hommes, manteaux, costumes, un grand nombre d'articles à prix très bas, à la suite de la fermeture d'un magasin. Adressez-vous chez R. Thériault, Ile-des-Chênes, Man., entre 11 h. a.m. et 9 h. p.m., du lundi au samedi. 13-368-16C.

A VENDRE
ST-MALO, MAN.
Possession immédiate. Propriétaire transféré. Maison: 4 chambres à coucher, complètement moderne. Grand lot. Garage. Prix réduit: $5,900. Comptant requis: $500. Balance: $55 par mois.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
11-346-T.F.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,
A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.
St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.
Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $68,000.
Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex moderne: 5 ans; 5 et 4 pièces. Soubassement séparé. Revenu mensuel: $250. $10,000 comptant. Balance: arrangements très satisfaisants.
Norwood — Kitson. Duplex moderne: 5 ans. 3 et 2 grandes chambres à coucher. Revenu mensuel: $225. Garage double. Fournaise gaz pour chaque logis. Draperies. Hypothèque: environ $17,000 à 7% d'intérêt. Toute offre considérée.
Norwood — Rue Horace. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Gaz. Planchers: bois dur. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Côté. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher, soubassement complet. En parfait état. Lot: 40'. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.
Avons besoin à St-Boniface pour 1er septembre bungalow ou maison, 1½ étage, 3 chambres à coucher. Argent comptant.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
14-379-14C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
Immeuble-appartements — 9 logis, près hôpital. Rapporte 10% de revenu. Comptant requis: $15,000 seulement.
Propriété commerciale sur chemin Pembina. Très bien située.
Restaurant sur rue Taché. Complètement équipé pour servir 36 personnes. Climatisé. Logis attenant. Lessiveuse, sécheuse incluses. Appeler: J. L. MacDonald, 452-4346.
Rue Traverse — Maison: 3 chambres à coucher. Excellente condition. Tout près rue Marion. Garage attenant. Gaz.
Triplex — Rue Horace. 11 ans. Excellent état. Revenu mensuel: $295.
St-Norbert — Maison: niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L". 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
14-382-14C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A LOUER
St-Boniface — Maison: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Idéale pour pension ou grande famille. $150 par mois.
St-Norbert — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Presque neuve. Soubassement complet. Option d'acheter si désiré. $125 par mois.
A VENDRE
ST-NORBERT
Joli bungalow sur grand lot paysagé. Grands salon et cuisine, 3 chambres à coucher. Tout l'ameublement inclus. $17,500.
ST-ADOLPHE
Lots: 70' x 158'. Près école. $500.
ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.
PARC WINDSOR
Joli bungalow: 3 chambres à coucher. Près de 1,200 pieds carrés. En très bon état. Comptant requis: $3,800. Mensualités: $122 P.I.T.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
14-380-14C.

Dans le domaine économique, la centralisation n'est pas une solution à tout

Les deux niveaux de gouvernement devront s'habituer à coopérer

MONTREAL — Pour éviter d'avoir un système de gouvernement inefficace et coûteux, les deux niveaux de gouvernement au pays devront s'habituer à coopérer dans le domaine économique, estime l'économiste montréalais, Otto Thür, professeur à l'Université de Montréal.

Si des économies peuvent être réalisées par des services rendus sur une plus grande échelle, dit-il, c'est le gouvernement fédéral qui devrait remplir la fonction: dix armées, dix chemins de fer, dix compagnies de chemin de fer, dix compagnies aériennes internationales au Canada ne se conçoivent pas.

Par contre, a-t-il ajouté, lorsque la grande échelle n'assure aucune économie, les services devraient être décentralisés, c'est-à-dire provinciaux, voire même municipaux. Centraliser l'enseignement, selon lui, ou les services de santé ou la production d'électricité ne peut conduire à des économies de coût.

Coûts additionnels inévitables

M. Thür a cependant précisé que certains coûts additionnels sont cependant inévitables dans une société bilingue et biculturelle, et a ajouté qu'il faut toutefois exercer un sain esprit critique concernant ces coûts et n'en accepter que ceux qui sont fonctionnels.

L'économiste a également souligné que ce n'est pas la constitution qui assurera notre dynamisme culturel et économique. Seules des politiques conscientes et rationnelles, conçues à long terme et à court terme pourront donner l'allant nécessaire à notre société. Il veut continuer à mettre plus d'espoir dans les hommes et dans les politiques que dans les compétences constitutionnelles.

Une critique difficile

En ce qui concerne les diverses options constitutionnelles qui sont actuellement présentées, M. Thür est d'avis qu'il est difficile de les discuter ou critiquer du point de vue économique.

"La chose a été tentée à plusieurs reprises, dit-il, et je ne considère aucune de ces tentatives comme un succès probant; les critiques ont passé largement à côté de la cible et ont contribué à accroître la confusion."

Selon le professeur Thür, chacune des options constitutionnelles (statu-quo, statut particulier, la formule souveraineté-association, la formule du Rassemblement pour l'indépendance nationale et celle du Ralliement national) désire éviter toute incidence économique négative, du fait que si l'option entraînait des conséquences économiques fâcheuses ou des risques majeurs, elle ne pourrait être considérée avec faveur par la majorité de la population.

Désir d'écarter les risques

Après avoir mentionné que l'option du Ralliement national a comme objectif suprême l'indépendance et ne précise pas les conditions économiques et financières qui entoureraient la séparation, M. Thür a ajouté que l'option du Rassemblement pour l'indépendance nationale contient des risques du point de vue économique et financier.

Selon lui, ce sont ces risques que le Mouvement souveraineté-association désire écarter. Il estime que ce groupement aborde les problèmes économiques et financiers avec une grande prudence.

Du point de vue économique, dit-il, le mouvement Lévesque désire recréer ou faire perdurer approximativement les mêmes conditions que celles qui existent à l'heure actuelle, et du point de vue financier, il désire éviter les dangers en proposant une union monétaire. Selon M. Thür, le Canada est d'ailleurs une union économique et une union monétaire, ce qui lui fait dire que le changement proposé par le MSA apparaît de prime abord comme minime.

Changements dans la pensée du MSA

M. Thür remarque aussi un léger changement dans la pensée de M. Lévesque telle qu'elle est exprimée dans le Manifeste et dans "Option Québec". Alors que dans le Manifeste, rien ne limite l'union monétaire, elle devient, dit-il, subitement temporaire dans "Option Québec". Il croit cependant qu'une union monétaire qui ne serait négociée que pour une durée limitée constitue un pari intenable, du fait qu'elle n'aurait pas pour résultat de créer la confiance interne et internationale. Il voit également des difficultés politiques dans la réalisation de cette option, du fait qu'on suppose que le Canada anglais acceptera toutes les conditions qui lui seront dictées par le Québec.

L'économiste a tenu à préciser que, malgré le fait qu'il reste cantonné dans les préoccupations économiques, il reconnaît de toute évidence qu'une société n'est pas seulement une organisation de production de biens et de services, mais qu'elle a aussi d'autres aspirations, soit culturelles et sociales, qui sont aussi valables que les aspirations économiques.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes

Le pèlerinage annuel des Dames de Ste-Anne aura lieu le 24 juillet prochain. Le départ se fera de l'église du Sacré-Coeur à 9 h. du matin. Les billets seront en vente à partir du dimanche 7 juillet au prix de $1.25 pour adultes et 75c pour enfants.

Nous espérons que vous viendrez en grand nombre rendre hommage à notre puissante patronne. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme O. Roy, WH 2-9587; Mme M.-A. Carignan, 774-8549, ou Mme Forcier, SP 5-1506, ou après les messes.

Le moment est aussi venu de renouveler les cotisations.

La secrétaire

Voir Annonces scolaires en page 7.





Bourses d'entrée à St. Paul's High School

Le R. P. Joseph V. Driscoll, S.J., recteur de St. Paul's High School à Tuxedo, vient d'annoncer les noms des gagnants des quatre bourses d'entrée. Des examens furent donnés à la mi-mai et quatre bourses furent offertes, une pour chaque région paroissiale.

Les gagnants sont: Darrell Baillie, de 824, rue Muriel, 8e année, école intermédiaire Ness; Robert Murphy, de 1911, avenue Grosvenor, 8e année, école St. Ignatius; Nicholas Newman, de 1286, rue Wolseley, 8e année, école Gordon Bell, et Colman Guylai, de 19, boulevard Exmouth, 8e année, école St. John Brebeuf.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Réveille-matin
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Coquelicot
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Divertissement
12.00—Radio journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Rendez-vous, marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles, marché du grain
1.30—Variétés
2.00—Tendrement
2.30—Mélodies d'autrefois
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Nouvelles
4.31—Présent
5.00—Radio journal
5.30—Chronique des sports
5.35—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI
7.30—Actualités Ouest
7.45—Concert populaire
9.00—Trente minutes d'information
9.30—En compagnie des cordes
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MARDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Concert symphonique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Politique
9.45—Musique sud-américaine
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI
7.30—Dans l'coin de la boîte à bois
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

JEUDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Le monde est mon pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Variétés
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI
7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Comédies musicales
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Radio-samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles
7.33—Radio-samedi
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Radio-samedi
8.00—Radio journal
8.05—Radio-samedi (8 h. 05 à midi)
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
10.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Radio-samedi
12.30—Causerie vers demain
12.45—Radio-samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio-samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30 à 5.00—Radio-samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
4.00—Nouvelles
5.00—Radio journal
5.05—Les coulisses de l'actualité
5.30—Radio-samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio-samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—D'un chansonnier à l'autre
8.00—Samedi jeunesse
8.30—Musique de danse
9.00—Radio journal
9.10—Revue de la semaine
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Salut les copains
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

DIMANCHE
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Mosaïque
7.00—Cabaret du soir qui penche
9.00—Nouvelles et sports
9.15—Cabaret du soir qui penche
11.00—Une fleur à mon balcon
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

Cinq figures canadiennes choisies dans la série des timbres de 1969

Cinq des 14 timbres prévus par les Postes canadiennes en 1969 rappelleront le souvenir d'autant de personnalités qui ont laissé leur marque dans l'histoire de notre pays.

Au nombre des hommes de marque qui ont retenu l'attention du ministère des Postes, on trouve l'ancien gouverneur général, M. Vincent Massey; le peintre québécois Suzor-Côté; Sir William Osler, Sir Isaac Brock et l'humoriste Stephen Leacock.

Le très honorable Vincent Massey, premier gouverneur général natif du Canada, sera honoré par un timbre qui sera émis en février et qui suivra celui de la série des sports reprise cette année avec un timbre sur la crosse. L'an prochain, ce sera le curling qui sera évoqué. L'artiste et sculpteur canadien, Aurèle de Foy Suzor-Côté, né à Arthabaska, dans la province de Québec, et qui jouit d'une grande renommée mondiale, sera honoré au mois de mars.

Deux autres thèmes, soulignant la participation du Canada aux affaires internationales, feront l'objet d'une émission en mai, le même jour. L'un marquera le cinquantenaire de l'Organisation internationale du travail, et l'autre le cinquantenaire du premier vol transatlantique sans escale dont le point de départ a été Terre-Neuve.

Sir William Osler, natif de l'Ontario, et que les biographes considèrent comme le père de la médecine psychosomatique, sera honoré en juin par un timbre que les Postes se proposent d'émettre pendant le XIVe Congrès quadriennal du Conseil international des infirmières qui se tiendra à Montréal. On considère que les travaux d'Osler ont entraîné des changements radicaux dans les méthodes de traitement des hôpitaux.

Les émissions de la série des oiseaux se poursuivront en juillet avec l'émission de trois timbres décrivant respectivement le pinson à gorge blanche, la grive solitaire et le pinson d'Ipswich.

Quelques faits importants de l'histoire du Canada seront marqués par des émissions spéciales en août et en septembre. Le timbre qui sera émis en août marquera le bicentenaire de l'établissement de Charlottetown comme capitale de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il sera suivi en septembre d'un timbre qui rappellera le bicentenaire de la naissance de Sir Isaac Brock, dont la dépouille mortelle repose dans un mausolée imposant à Queenston Heights près de la rivière Niagara, en Ontario. Natif de Guernsey, Sir Isaac Brock est considéré comme un des jeunes éléments les plus remarquables de l'histoire de l'Amérique du Nord. Il fut tué au moment où il tentait de repousser les troupes américaines hors du pays.

Conformément à une tradition établie en 1964, les timbres de Noël seront émis assez tôt en octobre pour qu'on puisse s'en servir pour l'affranchissement du courrier d'outre-mer.

Le programme projeté se terminera en novembre par un timbre marquant le centenaire de la naissance de Stephen Leacock, garçon de ferme dont la première jeunesse s'est écoulée dans le district de Lake Simcoe, en Ontario. Leacock s'est fait une réputation internationale d'humoriste et d'historien.

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.07½-.11
4½-5¾ lb	.07½-.11
Plus de 5¾ lb	.12 -.17

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	36.4
A—moyens	32.1
A—petits	25.6

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Pour la semaine du 24 au 28 juin 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.2	91.2	91.2	91.2	91.2
Fourrage No 2	88.2	88.2	88.2	88.2	88.2
Fourrage No 3	85.2	85.2	85.2	85.2	85.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	126	126	126	126	126
C.W. No 3 6 rangs	124	124	124	124	124
Fourrage No 1	115.4	115.4	115.4	115.4	115.4
Fourrage No 2	113.6	113.6	113.6	113.6	113.6
Fourrage No 3	110.6	110.6	110.6	110.6	110.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	120⅝	120.2	119⅞	119⅝	118.6
C.W. No 3	115⅝	115.2	114⅞	114⅝	113.6
C.W. 2 rej.	116⅝	116.2	115⅞	115⅝	114.6
C.W. No 4	105⅞	105⅝	105.2	104⅞	104.2
Ergot	92⅞	92⅝	92.2	91⅞	90.6
Sur voie net	120.4	120⅝	120⅛	119⅞	118.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	208⅞	207.6	208.2	207.4	205⅝
Novembre	213⅞	212.6	213⅜	213	211⅝
Janvier	216.2	215	215.6	215	214.2
AVOINE —					
Juillet	95	95	95	95	95
Octobre	93.2	93⅛	93.2	93.2	93.2
Décembre	91.4	91.2	91.2	91⅛	91
ORGE —					
Juillet	119	119	119	118⅞	119
Octobre	118⅝	118.6	118.6	119	118⅞
Décembre	118.2	118.2	118.2	118.2	118.2
LIN —					
Juillet	350⅛	353	360	358⅛	355
Octobre	336	337⅝	343⅛	341	339⅛
Décembre	329.4	331	335⅛	333⅝	332
SEIGLE —					
Juillet	120⅞	120⅝	120.2	119⅞	118.6
Octobre	124⅝	125	124⅞	124⅝	123⅝
Décembre	125.6	125.6	125.4	126	124⅛